



Nº 82-224-XIF au catalogue

Issues de la grossesse

2003



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique de la santé, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 1 800 263-1136; 1 (613) 951-1746; courriel : hd-ds@statcan.ca).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements **1 800 263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1 800 363-7629**

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 700-1033**

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 889-9734**

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 82-224-XIF au catalogue est disponible gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca sous la rubrique Produits et services.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de la statistique de la santé

Issues de la grossesse

2003

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2006

N° 82-224-XIF au catalogue

ISSN 1712-4085

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 82-224-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Informations pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Table des matières

Faits saillants	4
Introduction	5
Produits connexes	6
Tableaux statistiques	
1 Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme	9
1-1 Canada	9
1-2 Terre-Neuve-et-Labrador	11
1-3 Île-du-Prince-Édouard	13
1-4 Nouvelle-Écosse	15
1-5 Nouveau-Brunswick	17
1-6 Québec	19
1-7 Ontario	21
1-8 Manitoba	23
1-9 Saskatchewan	25
1-10 Alberta	27
1-11 Colombie-Britannique	29
1-12 Territoire du Yukon	31
1-13 Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut	33
1-14 Territoires du Nord-Ouest	35
1-15 Nunavut	37
1-16 Province ou territoire inconnu	39
Qualité des données, concepts et méthodologie	
Définitions	41
Aperçu — Sources des données et qualité des données	43
Statistique de l'état civil — Base de données sur les naissances	48
Enquête sur les avortements thérapeutiques	53
Statistique de l'état civil — Base de données sur les mortinaissances	65
Base de données sur la morbidité hospitalière	71
Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires	77
Notes explicatives pour les tableaux	79

Faits saillants

- Au total, on estime qu'il y a eu 447 904 grossesses en 2003, en baisse de près de 13 % par rapport aux 513 436 grossesses enregistrées en 1994.
- Cette baisse dans le nombre de grossesses est surtout concentrée chez les femmes de moins de 30 ans où les taux de grossesse ont diminués dans chaque groupe d'âge.
- La diminution la plus marquée des taux de grossesses se retrouve chez les adolescentes. En 1994, le nombre de grossesses pour 1 000 femmes de moins de 20 ans était de 41,6. En 2003, ce taux a chuté à 27,1. Cette diminution est particulièrement significative pour les adolescentes de 15 à 17 ans chez qui le taux de grossesses a chuté de près de la moitié, passant de 30,6 en 1994 à 16,8 en 2003.
- Par contre, les taux de grossesses ont monté pour les femmes de plus de 30 ans, avec la plus grande augmentation chez les femmes de 35 à 39 ans. En 2003, le nombre de grossesses pour 1 000 femmes âgées de 35 à 39 ans était de 48,8 par rapport à 40,7 en 1994.
- Quoique le taux de grossesses global s'est légèrement redressé vers la fin des années 1980 et 1990, il a été généralement en baisse depuis 1974 (la première année de cette série chronologique). Le taux a atteint son point le plus bas en 2002, puis il est remonté légèrement en 2003 pour atteindre 55,2 grossesses pour 1 000 femmes.
- Les données sur la grossesse sont fondées sur le nombre de naissances vivantes, d'avortements provoqués et de pertes foetales (mortinaissances et rapports hospitaliers sur les avortements spontanés).

Introduction

Ce produit regroupe des données sur les naissances vivantes, les avortements provoqués et les pertes foetales (mortinaissances et avortements spontanés) en vue de fournir des données complètes sur les issues de la grossesse.

Les statistiques sur les naissances vivantes, les avortements provoqués et les pertes foetales sont disponibles séparément dans divers autres produits offerts par Statistique Canada. L'objectif de la publication **Issues de la grossesse** est de rassembler en un seul produit toutes les statistiques sur les issues de la grossesse de façon à produire des données sur le nombre total de grossesses et à faciliter l'analyse de chaque issue de la grossesse dans le contexte des autres.

Les statistiques sont présentées selon l'année civile durant laquelle s'est terminée la grossesse et non selon l'année durant laquelle a eu lieu la conception. Pour chaque année de référence, les statistiques sont présentées selon le groupe d'âge et selon la province ou le territoire de résidence de la femme. Seules sont incluses les grossesses des résidentes du Canada.

Les tableaux CANSIM comprennent des données historiques qui couvrent la période de 1974 à nos jours. On effectue une mise à jour annuelle de ces tableaux afin d'y présenter les données de la dernière année. La publication Internet couvre les 10 dernières années disponibles.

L'accès gratuit aux données est permis via une interface spéciale de CANSIM. L'accès direct aux tableaux CANSIM se fait de trois façons différentes dans le produit HTML :

Section **Tableaux** :

- Tableaux CANSIM connexes
- Tableaux individuels, dans la Source

Section **Produits connexes** :

- Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

82-221-X	Indicateurs de la santé
82-223-X	Statistiques sur les avortements provoqués
84F0210X	Naissances

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

102-4503	Naissances vivantes, selon l'âge de la mère, Canada, provinces et territoires
102-4505	Naissances vivantes, taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge, et indice synthétique de fécondité, Canada, provinces et territoires
106-9002	Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires
106-9005	Avortements provoqués, selon le lieu de déclaration et le genre d'établissement où a été pratiqué l'avortement, Canada, provinces et territoires
106-9013	Avortements provoqués, selon le lieu de résidence de la patiente, Canada, provinces et territoires
106-9034	Avortements provoqués, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la patiente, Canada, provinces et territoires

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3203	Base de données sur la morbidité hospitalière
3209	Enquête sur les avortements thérapeutiques
3231	Statistique de l'état civil - Base de données sur les naissances
3234	Statistique de l'état civil - Base de données sur les mortinaissances
3604	Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires

Choisis parmi les tableaux du Canada en statistiques de Statistique Canada

- *Issues de la grossesse, selon la province ou le territoire de résidence*
- *Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge*
- *Avortements provoqués selon la province ou le territoire de déclaration*
- *Avortements provoqués selon le lieu de résidence de la patiente*
- *Avortements provoqués pratiqués pour 100 naissances vivantes*
- *Avortements provoqués selon le groupe d'âge*
- *Naissances et taux de natalité, par provinces et territoires*
- *Population selon le sexe et le groupe d'âge, par provinces et territoires*

Tableaux statistiques

Tableau 1-1

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Canada

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses^{1, 2, 3}										
Tous les âges	513 436	504 476	493 195	474 047	464 672	454 370	443 871	449 270	443 355	447 904
Moins de 20 ans	47 569	46 593	45 375	42 953	43 012	41 089	39 208	37 622	35 547	33 553
Moins de 15 ans	864	835	799	784	692	657	559	541	470	411
15 à 19 ans	46 705	45 758	44 576	42 169	42 320	40 432	38 649	37 081	35 077	33 142
15 à 17 ans	17 322	16 403	16 110	15 105	14 860	13 614	13 030	12 395	11 144	10 285
18 à 19 ans	29 383	29 355	28 466	27 064	27 316	26 818	25 619	24 686	23 933	22 857
20 à 24 ans	109 213	106 951	103 633	99 937	98 724	96 017	94 070	92 559	90 779	90 566
25 à 29 ans	159 462	150 221	144 831	137 779	132 926	129 450	125 458	126 715	125 142	127 572
30 à 34 ans	135 980	136 654	132 788	126 040	121 286	118 124	114 736	120 013	119 081	121 580
35 à 39 ans	51 369	53 457	55 796	56 228	57 057	57 749	57 893	59 274	59 245	60 316
40 ans et plus	9 226	9 899	10 439	10 921	11 149	11 817	12 385	13 032	13 530	14 239
Groupe d'âge inconnu	618	701	333	188	518	124	121	55	31	78
Naissances vivantes⁴										
Tous les âges	385 114	378 016	366 200	348 598	342 418	337 249	327 882	333 744	328 802	335 202
Moins de 20 ans	23 980	23 657	21 824	19 920	19 913	18 982	17 503	16 572	15 533	14 945
Moins de 15 ans	252	241	227	218	192	177	153	116	120	97
15 à 19 ans	23 728	23 416	21 597	19 702	19 721	18 805	17 350	16 456	15 413	14 848
15 à 17 ans	7 904	7 846	7 169	6 427	6 453	5 986	5 372	4 927	4 538	4 262
18 à 19 ans	15 824	15 570	14 428	13 275	13 268	12 819	11 978	11 529	10 875	10 586
20 à 24 ans	73 302	71 142	67 515	63 522	63 041	61 480	59 523	58 186	56 729	56 377
25 à 29 ans	129 713	121 978	116 723	110 211	106 899	104 674	101 072	102 453	100 646	103 148
30 à 34 ans	113 692	114 516	111 024	105 131	101 422	99 455	96 353	101 460	100 768	103 607
35 à 39 ans	38 478	40 419	42 641	43 089	43 801	45 165	45 393	46 704	46 468	47 851
40 ans et plus	5 415	5 822	6 267	6 598	6 844	7 374	7 924	8 347	8 647	9 214
Groupe d'âge inconnu	534	482	206	127	498	119	114	22	11	60
Avortements provoqués^{2, 5}										
Tous les âges	106 255	108 248	111 659	111 709	110 331	105 666	105 427	106 418	105 154	103 768
Moins de 20 ans	21 538	21 224	22 118	21 792	22 074	21 140	20 864	20 380	19 344	17 958
Moins de 15 ans	560	556	544	530	483	468	389	412	337	302
15 à 19 ans	20 978	20 668	21 574	21 262	21 591	20 672	20 475	19 968	19 007	17 656
15 à 17 ans	8 655	7 916	8 387	8 182	7 971	7 276	7 387	7 222	6 381	5 785
18 à 19 ans	12 323	12 752	13 187	13 080	13 476	13 396	13 088	12 746	12 626	11 871
20 à 24 ans	31 372	32 215	33 207	33 714	33 422	32 462	32 623	32 730	32 371	32 662
25 à 29 ans	23 643	23 455	24 087	24 014	22 956	21 983	21 735	22 012	22 189	22 236
30 à 34 ans	16 681	17 504	17 862	17 517	16 959	15 708	15 790	16 243	15 981	15 734
35 à 39 ans	10 033	10 423	10 821	11 020	11 269	10 646	10 631	10 977	11 022	10 821
40 ans et plus	2 906	3 220	3 448	3 598	3 636	3 726	3 780	4 043	4 230	4 343
Groupe d'âge inconnu	82	207	116	54	15	1	4	33	17	14
Pertes fœtales^{3, 6}										
Tous les âges	22 067	18 212	15 336	13 740	11 923	11 455	10 562	9 108	9 399	8 934
Moins de 20 ans	2 051	1 712	1 433	1 241	1 025	967	841	670	670	650
Moins de 15 ans	52	38	28	36	17	12	17	13	13	12
15 à 19 ans	1 999	1 674	1 405	1 205	1 008	955	824	657	657	638
15 à 17 ans	763	641	554	496	436	352	271	246	225	238
18 à 19 ans	1 236	1 033	851	709	572	603	553	411	432	400
20 à 24 ans	4 539	3 594	2 911	2 701	2 261	2 075	1 924	1 643	1 679	1 527
25 à 29 ans	6 106	4 788	4 021	3 554	3 071	2 793	2 651	2 250	2 307	2 188
30 à 34 ans	5 607	4 634	3 902	3 392	2 905	2 961	2 593	2 310	2 332	2 239
35 à 39 ans	2 858	2 615	2 334	2 119	1 987	1 938	1 869	1 593	1 755	1 644
40 ans et plus	905	857	724	725	669	717	681	642	653	682
Groupe d'âge inconnu	2	12	11	7	5	4	3	0	3	4

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-1 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Canada

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses^{1, 2, 3}										
Tous les âges	66,4	64,7	62,7	60,1	58,8	57,3	55,7	56,0	54,9	55,2
Moins de 20 ans	41,6	40,2	38,7	36,3	35,9	34,0	32,1	30,6	28,8	27,1
Moins de 15 ans	4,5	4,3	4,1	4,0	3,5	3,3	2,8	2,7	2,4	2,0
15 à 19 ans	49,2	47,6	45,6	42,8	42,4	40,1	38,0	36,1	33,9	32,1
15 à 17 ans	30,6	28,5	27,3	25,4	24,8	22,6	21,4	20,1	18,1	16,8
18 à 19 ans	76,6	76,1	73,5	69,3	68,5	65,9	62,5	59,8	57,1	54,1
20 à 24 ans	109,8	108,3	105,3	101,5	100,1	96,4	93,1	89,8	86,4	84,6
25 à 29 ans	143,2	138,9	135,8	130,7	127,6	125,6	122,5	124,1	121,1	122,0
30 à 34 ans	104,0	105,1	104,3	101,8	101,7	102,8	102,5	108,1	107,4	109,9
35 à 39 ans	40,7	41,7	42,7	42,6	42,8	43,2	43,5	45,3	46,4	48,8
40 ans et plus	8,2	8,6	8,8	8,9	8,9	9,2	9,5	9,8	10,1	10,5
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes⁴										
Tous les âges	49,8	48,5	46,6	44,2	43,3	42,5	41,1	41,6	40,7	41,3
Moins de 20 ans	21,0	20,4	18,6	16,8	16,6	15,7	14,3	13,5	12,6	12,1
Moins de 15 ans	1,3	1,2	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,6	0,6	0,5
15 à 19 ans	25,0	24,3	22,1	20,0	19,8	18,6	17,0	16,0	14,9	14,4
15 à 17 ans	14,0	13,6	12,2	10,8	10,8	9,9	8,8	8,0	7,4	7,0
18 à 19 ans	41,2	40,4	37,2	34,0	33,3	31,5	29,2	27,9	26,0	25,1
20 à 24 ans	73,7	72,1	68,6	64,5	63,9	61,7	58,9	56,4	54,0	52,7
25 à 29 ans	116,5	112,8	109,5	104,6	102,6	101,6	98,7	100,3	97,4	98,6
30 à 34 ans	87,0	88,1	87,2	84,9	85,1	86,6	86,1	91,4	90,9	93,7
35 à 39 ans	30,5	31,5	32,6	32,6	32,9	33,8	34,1	35,7	36,4	38,7
40 ans et plus	4,8	5,0	5,3	5,4	5,4	5,8	6,1	6,3	6,4	6,8
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués^{2, 5}										
Tous les âges	13,7	13,9	14,2	14,2	14,0	13,3	13,2	13,3	13,0	12,8
Moins de 20 ans	18,8	18,3	18,9	18,4	18,4	17,5	17,1	16,6	15,7	14,5
Moins de 15 ans	2,9	2,8	2,8	2,7	2,4	2,3	1,9	2,1	1,7	1,5
15 à 19 ans	22,1	21,5	22,1	21,6	21,6	20,5	20,1	19,4	18,4	17,1
15 à 17 ans	15,3	13,7	14,2	13,7	13,3	12,1	12,1	11,7	10,4	9,5
18 à 19 ans	32,1	33,1	34,0	33,5	33,8	32,9	32,0	30,9	30,1	28,1
20 à 24 ans	31,5	32,6	33,8	34,2	33,9	32,6	32,3	31,7	30,8	30,5
25 à 29 ans	21,2	21,7	22,6	22,8	22,0	21,3	21,2	21,6	21,5	21,3
30 à 34 ans	12,8	13,5	14,0	14,1	14,2	13,7	14,1	14,6	14,4	14,2
35 à 39 ans	8,0	8,1	8,3	8,3	8,5	8,0	8,0	8,4	8,6	8,8
40 ans et plus	2,6	2,8	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0	3,2	3,2
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales^{3, 6}										
Tous les âges	2,9	2,3	2,0	1,7	1,5	1,4	1,3	1,1	1,2	1,1
Moins de 20 ans	1,8	1,5	1,2	1,0	0,9	0,8	0,7	0,5	0,5	0,5
Moins de 15 ans	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
15 à 19 ans	2,1	1,7	1,4	1,2	1,0	0,9	0,8	0,6	0,6	0,6
15 à 17 ans	1,3	1,1	0,9	0,8	0,7	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4
18 à 19 ans	3,2	2,7	2,2	1,8	1,4	1,5	1,3	1,0	1,0	0,9
20 à 24 ans	4,6	3,6	3,0	2,7	2,3	2,1	1,9	1,6	1,6	1,4
25 à 29 ans	5,5	4,4	3,8	3,4	2,9	2,7	2,6	2,2	2,2	2,1
30 à 34 ans	4,3	3,6	3,1	2,7	2,4	2,6	2,3	2,1	2,1	2,0
35 à 39 ans	2,3	2,0	1,8	1,6	1,5	1,4	1,4	1,2	1,4	1,3
40 ans et plus	0,8	0,7	0,6	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclarations incomplètes.
3. Pour 2002 et 2003, les cas hospitalisés d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non spécifiés au Nunavut sont exclus en raison de déclarations incomplètes.
4. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
5. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
6. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-2

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Terre-Neuve-et-Labrador

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	7 771	7 172	6 945	6 579	6 090	6 129	5 927	5 752	5 595	5 658
Moins de 20 ans	855	796	748	720	675	626	582	541	510	479
Moins de 15 ans	13	22	15	13	13	20	13	12	11	8
15 à 19 ans	842	774	733	707	662	606	569	529	499	471
15 à 17 ans	284	276	257	256	236	244	181	191	165	154
18 à 19 ans	558	498	476	451	426	362	388	338	334	317
20 à 24 ans	2 169	1 957	1 759	1 642	1 484	1 443	1 424	1 311	1 256	1 288
25 à 29 ans	2 533	2 283	2 225	2 076	1 868	1 900	1 827	1 742	1 675	1 672
30 à 34 ans	1 691	1 598	1 644	1 571	1 491	1 529	1 519	1 518	1 469	1 509
35 à 39 ans	439	467	476	489	480	543	521	552	592	616
40 ans et plus	84	64	79	76	90	87	54	88	92	92
Groupe d'âge inconnu	0	7	14	5	2	1	0	0	1	2
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	6 339	5 859	5 747	5 416	4 994	5 055	4 869	4 716	4 651	4 629
Moins de 20 ans	624	562	538	496	432	419	391	349	308	305
Moins de 15 ans	13	9	6	4	3	5	2	1	4	1
15 à 19 ans	611	553	532	492	429	414	389	348	304	304
15 à 17 ans	207	187	172	162	136	140	123	111	99	89
18 à 19 ans	404	366	360	330	293	274	266	237	205	215
20 à 24 ans	1 646	1 508	1 366	1 231	1 150	1 099	1 084	980	988	960
25 à 29 ans	2 220	2 007	1 939	1 830	1 610	1 647	1 580	1 501	1 452	1 421
30 à 34 ans	1 467	1 390	1 468	1 397	1 349	1 371	1 343	1 344	1 325	1 360
35 à 39 ans	344	358	392	408	397	454	435	478	510	524
40 ans et plus	38	34	44	54	55	65	36	64	68	58
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	891	896	846	837	820	851	898	883	814	895
Moins de 20 ans	176	185	174	182	214	175	178	178	193	163
Moins de 15 ans	0	12	8	8	10	15	10	11	7	7
15 à 19 ans	176	173	166	174	204	160	168	167	186	156
15 à 17 ans	59	67	71	79	89	89	54	74	64	58
18 à 19 ans	117	106	95	95	115	71	114	93	122	98
20 à 24 ans	358	346	318	334	275	299	306	298	248	290
25 à 29 ans	151	166	175	156	183	198	204	194	190	221
30 à 34 ans	121	112	89	98	90	101	137	137	108	108
35 à 39 ans	57	65	58	48	36	66	61	61	59	81
40 ans et plus	28	15	18	14	22	12	12	15	16	32
Groupe d'âge inconnu	0	7	14	5	0	0	0	0	0	0
Pertes fœtales ⁴										
Tous les âges	541	417	352	326	276	223	160	153	130	134
Moins de 20 ans	55	49	36	42	29	32	13	14	9	11
Moins de 15 ans	0	1	1	1	0	0	1	0	0	0
15 à 19 ans	55	48	35	41	29	32	12	14	9	11
15 à 17 ans	18	22	14	15	11	15	4	6	2	7
18 à 19 ans	37	26	21	26	18	17	8	8	7	4
20 à 24 ans	165	103	75	77	59	45	34	33	20	38
25 à 29 ans	162	110	111	90	75	55	43	47	33	30
30 à 34 ans	103	96	87	76	52	57	39	37	36	41
35 à 39 ans	38	44	26	33	47	23	25	13	23	11
40 ans et plus	18	15	17	8	13	10	6	9	8	2
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-2 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Terre-Neuve-et-Labrador

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
taux pour 1 000 femmes										
Total, grossesses 1										
Tous les âges	48,2	45,1	44,5	43,2	41,1	42,2	41,6	41,3	40,8	41,9
Moins de 20 ans	30,1	28,8	27,8	27,9	27,1	25,6	24,4	23,5	23,0	22,3
Moins de 15 ans	2,8	4,8	3,4	3,1	3,2	5,1	3,4	3,4	3,2	2,4
15 à 19 ans	35,4	33,5	32,6	32,6	31,8	29,6	28,4	27,1	26,5	26,0
15 à 17 ans	20,1	20,1	19,2	19,6	18,8	19,9	15,2	16,5	14,9	14,6
18 à 19 ans	57,7	52,8	52,1	52,4	51,5	43,9	48,1	42,8	42,9	41,8
20 à 24 ans	92,2	86,8	82,1	80,2	77,2	77,8	78,9	73,6	70,5	72,1
25 à 29 ans	109,2	103,3	105,8	103,4	97,9	104,4	105,1	105,8	105,2	106,7
30 à 34 ans	69,9	66,9	70,6	69,5	69,0	73,8	76,2	79,2	79,0	83,5
35 à 39 ans	18,1	19,4	20,0	20,9	21,0	24,1	23,3	25,2	27,5	29,3
40 ans et plus	3,7	2,8	3,4	3,3	3,9	3,8	2,4	3,9	4,1	4,1
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes 2										
Tous les âges	39,3	36,8	36,8	35,5	33,7	34,8	34,2	33,8	33,9	34,3
Moins de 20 ans	22,0	20,3	20,0	19,2	17,4	17,2	16,4	15,2	13,9	14,2
Moins de 15 ans	2,8	2,0	1,4	1,0	0,7	1,3	0,5	0,3	1,2	0,3
15 à 19 ans	25,7	23,9	23,6	22,7	20,6	20,2	19,4	17,8	16,2	16,8
15 à 17 ans	14,7	13,6	12,9	12,4	10,8	11,4	10,3	9,6	9,0	8,4
18 à 19 ans	41,8	38,8	39,4	38,3	35,4	33,2	33,0	30,0	26,4	28,4
20 à 24 ans	69,9	66,9	63,7	60,2	59,8	59,3	60,0	55,0	55,4	53,8
25 à 29 ans	95,7	90,8	92,2	91,1	84,4	90,5	90,9	91,2	91,2	90,7
30 à 34 ans	60,6	58,2	63,0	61,8	62,4	66,2	67,4	70,2	71,3	75,3
35 à 39 ans	14,2	14,9	16,5	17,4	17,3	20,1	19,4	21,8	23,7	24,9
40 ans et plus	1,7	1,5	1,9	2,3	2,4	2,9	1,6	2,9	3,0	2,6
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués 3										
Tous les âges	5,5	5,6	5,4	5,5	5,5	5,9	6,3	6,3	5,9	6,6
Moins de 20 ans	6,2	6,7	6,5	7,0	8,6	7,2	7,5	7,7	8,7	7,6
Moins de 15 ans	0,0	2,6	1,8	1,9	2,5	3,8	2,6	3,1	2,1	2,1
15 à 19 ans	7,4	7,5	7,4	8,0	9,8	7,8	8,4	8,6	9,9	8,6
15 à 17 ans	4,2	4,9	5,3	6,1	7,1	7,3	4,5	6,4	5,8	5,5
18 à 19 ans	12,1	11,2	10,4	11,0	13,9	8,6	14,1	11,8	15,7	12,9
20 à 24 ans	15,2	15,4	14,8	16,3	14,3	16,1	16,9	16,7	13,9	16,2
25 à 29 ans	6,5	7,5	8,3	7,8	9,6	10,9	11,7	11,8	11,9	14,1
30 à 34 ans	5,0	4,7	3,8	4,3	4,2	4,9	6,9	7,2	5,8	6,0
35 à 39 ans	2,3	2,7	2,4	2,1	1,6	2,9	2,7	2,8	2,7	3,8
40 ans et plus	1,2	0,7	0,8	0,6	1,0	0,5	0,5	0,7	0,7	1,4
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales 4										
Tous les âges	3,4	2,6	2,3	2,1	1,9	1,5	1,1	1,1	0,9	1,0
Moins de 20 ans	1,9	1,8	1,3	1,6	1,2	1,3	0,5	0,6	0,4	0,5
Moins de 15 ans	0,0	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0
15 à 19 ans	2,3	2,1	1,6	1,9	1,4	1,6	0,6	0,7	0,5	0,6
15 à 17 ans	1,3	1,6	1,0	1,1	0,9	1,2	0,3	0,5	0,2	0,7
18 à 19 ans	3,8	2,8	2,3	3,0	2,2	2,1	1,0	1,0	0,9	0,5
20 à 24 ans	7,0	4,6	3,5	3,8	3,1	2,4	1,9	1,9	1,1	2,1
25 à 29 ans	7,0	5,0	5,3	4,5	3,9	3,0	2,5	2,9	2,1	1,9
30 à 34 ans	4,3	4,0	3,7	3,4	2,4	2,8	2,0	1,9	1,9	2,3
35 à 39 ans	1,6	1,8	1,1	1,4	2,1	1,0	1,1	0,6	1,1	0,5
40 ans et plus	0,8	0,7	0,7	0,3	0,6	0,4	0,3	0,4	0,4	0,1
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-3

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Île-du-Prince-Édouard

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	2 025	2 015	1 956	1 804	1 698	1 702	1 643	1 594	1 498	1 597
Moins de 20 ans	195	195	192	179	182	148	156	123	122	119
Moins de 15 ans	4	4	2	1	1	0	1	2	0	0
15 à 19 ans	191	191	190	178	181	148	155	121	122	119
15 à 17 ans	67	67	71	56	67	50	56	36	32	45
18 à 19 ans	124	124	119	122	114	98	99	85	90	74
20 à 24 ans	478	439	448	421	398	402	396	349	305	344
25 à 29 ans	633	637	609	562	492	514	475	504	459	489
30 à 34 ans	503	543	501	427	402	412	406	425	401	427
35 à 39 ans	189	173	185	174	192	198	176	160	177	183
40 ans et plus	27	28	21	41	32	28	34	33	34	35
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	1 716	1 754	1 694	1 591	1 504	1 515	1 441	1 380	1 328	1 417
Moins de 20 ans	149	150	146	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	2	3	0	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	147	147	146	143	148	112	120	86	89	95
15 à 17 ans	51	51	52	42	52	36	43	24	20	36
18 à 19 ans	96	96	94	101	96	76	77	62	69	59
20 à 24 ans	397	377	372	359	342	349	335	289	260	290
25 à 29 ans	549	565	549	511	447	474	430	455	422	445
30 à 34 ans	446	499	452	395	374	380	376	385	372	396
35 à 39 ans	155	142	160	151	169	178	152	138	158	164
40 ans et plus	20	21	15	x	x	x	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	165	168	190	150	149	145	158	174	130	137
Moins de 20 ans	34	33	36	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	1	1	2	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	33	32	34	28	28	29	29	32	27	19
15 à 17 ans	13	13	13	11	11	10	10	11	9	7
18 à 19 ans	20	19	21	17	17	19	19	21	18	12
20 à 24 ans	50	49	59	46	46	43	49	54	39	43
25 à 29 ans	37	36	39	31	28	28	33	36	25	31
30 à 34 ans	25	30	30	23	21	24	23	28	21	23
35 à 39 ans	15	16	21	16	18	16	18	17	13	15
40 ans et plus	4	4	5	x	x	x	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pertes foetales ⁴										
Tous les âges	144	93	72	63	45	42	44	40	40	43
Moins de 20 ans	12	12	10	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	1	0	0	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	11	12	10	7	5	7	6	3	6	5
15 à 17 ans	3	3	6	3	4	4	3	1	3	2
18 à 19 ans	8	9	4	4	1	3	3	2	3	3
20 à 24 ans	31	13	17	16	10	10	12	6	6	11
25 à 29 ans	47	36	21	20	17	12	12	13	12	13
30 à 34 ans	32	14	19	9	7	8	7	12	8	8
35 à 39 ans	19	15	4	7	5	4	6	5	6	4
40 ans et plus	3	3	1	x	x	x	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-3 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Île-du-Prince-Édouard

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses 1										
Tous les âges	58,9	58,2	55,9	51,5	48,9	49,1	47,7	46,3	43,4	46,4
Moins de 20 ans	33,6	33,7	32,5	30,2	30,6	25,0	25,9	20,2	20,2	19,5
Moins de 15 ans	4,4	4,2	2,0	1,0	1,0	0,0	1,0	2,0	0,0	0,0
15 à 19 ans	39,1	39,4	38,8	36,2	36,6	30,0	31,1	23,9	24,1	23,4
15 à 17 ans	22,8	23,3	24,3	19,1	22,3	16,4	18,8	11,9	10,4	14,7
18 à 19 ans	63,9	63,2	60,2	61,7	58,7	51,6	49,5	41,7	45,4	36,8
20 à 24 ans	101,7	93,7	96,2	90,7	87,5	89,2	88,1	77,0	65,9	72,5
25 à 29 ans	137,6	142,1	134,7	124,0	111,6	115,5	110,2	121,0	111,7	116,1
30 à 34 ans	90,5	98,9	93,7	82,4	81,6	88,2	90,1	95,3	90,2	97,0
35 à 39 ans	35,6	31,8	33,6	31,6	34,4	34,8	31,5	29,5	33,4	36,9
40 ans et plus	5,5	5,7	4,2	7,8	6,0	5,2	6,1	5,9	6,1	6,3
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes 2										
Tous les âges	49,9	50,6	48,5	45,4	43,3	43,7	41,8	40,1	38,4	41,2
Moins de 20 ans	25,7	25,9	24,7	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	2,2	3,2	0,0	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	30,1	30,4	29,8	29,1	29,9	22,7	24,1	17,0	17,6	18,7
15 à 17 ans	17,3	17,7	17,8	14,3	17,3	11,8	14,4	7,9	6,5	11,7
18 à 19 ans	49,4	48,9	47,5	51,1	49,5	40,0	38,5	30,5	34,8	29,4
20 à 24 ans	84,5	80,5	79,9	77,4	75,2	77,5	74,5	63,7	56,2	61,1
25 à 29 ans	119,3	126,0	121,4	112,8	101,4	106,5	99,8	109,3	102,7	105,7
30 à 34 ans	80,2	90,9	84,6	76,2	75,9	81,4	83,4	86,3	83,7	89,9
35 à 39 ans	29,2	26,1	29,1	27,4	30,2	31,3	27,2	25,5	29,8	33,1
40 ans et plus	4,1	4,3	3,0	x	x	x	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués 3										
Tous les âges	4,8	4,8	5,4	4,3	4,3	4,2	4,6	5,1	3,8	4,0
Moins de 20 ans	5,9	5,7	6,1	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	1,1	1,1	2,0	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	6,8	6,6	6,9	5,7	5,7	5,9	5,8	6,3	5,3	3,7
15 à 17 ans	4,4	4,5	4,5	3,7	3,7	3,3	3,4	3,6	2,9	2,3
18 à 19 ans	10,3	9,7	10,6	8,6	8,8	10,0	9,5	10,3	9,1	6,0
20 à 24 ans	10,6	10,5	12,7	9,9	10,1	9,5	10,9	11,9	8,4	9,1
25 à 29 ans	8,0	8,0	8,6	6,8	6,4	6,3	7,7	8,6	6,1	7,4
30 à 34 ans	4,5	5,5	5,6	4,4	4,3	5,1	5,1	6,3	4,7	5,2
35 à 39 ans	2,8	2,9	3,8	2,9	3,2	2,8	3,2	3,1	2,5	3,0
40 ans et plus	0,8	0,8	1,0	x	x	x	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales 4										
Tous les âges	4,2	2,7	2,1	1,8	1,3	1,2	1,3	1,2	1,2	1,2
Moins de 20 ans	2,1	2,1	1,7	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	1,1	0,0	0,0	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	2,3	2,5	2,0	1,4	1,0	1,4	1,2	0,6	1,2	1,0
15 à 17 ans	1,0	1,0	2,1	1,0	1,3	1,3	1,0	0,3	1,0	0,7
18 à 19 ans	4,1	4,6	2,0	2,0	0,5	1,6	1,5	1,0	1,5	1,5
20 à 24 ans	6,6	2,8	3,7	3,4	2,2	2,2	2,7	1,3	1,3	2,3
25 à 29 ans	10,2	8,0	4,6	4,4	3,9	2,7	2,8	3,1	2,9	3,1
30 à 34 ans	5,8	2,6	3,6	1,7	1,4	1,7	1,6	2,7	1,8	1,8
35 à 39 ans	3,6	2,8	0,7	1,3	0,9	0,7	1,1	0,9	1,1	0,8
40 ans et plus	0,6	0,6	0,2	x	x	x	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-4

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Nouvelle-Écosse

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹	13 652	13 135	12 913	12 234	11 842	11 645	11 226	10 920	10 634	10 684
Tous les âges	1 458	1 414	1 374	1 224	1 261	1 134	995	885	879	854
Moins de 20 ans	25	30	35	14	25	19	13	15	15	13
Moins de 15 ans	1 433	1 384	1 339	1 210	1 236	1 115	982	870	864	841
15 à 19 ans	571	502	512	451	441	382	347	284	290	261
15 à 17 ans	862	882	827	759	795	733	635	586	574	580
18 à 19 ans	3 354	3 213	3 133	2 950	2 790	2 734	2 635	2 451	2 456	2 412
20 à 24 ans	4 262	3 973	3 803	3 702	3 537	3 489	3 371	3 212	3 043	3 050
25 à 29 ans	3 286	3 275	3 238	2 996	2 895	2 825	2 757	2 915	2 700	2 886
30 à 34 ans	1 150	1 079	1 182	1 184	1 154	1 257	1 225	1 234	1 298	1 229
35 à 39 ans	138	160	173	175	198	201	242	221	257	251
40 ans et plus	4	21	10	4	7	5	1	2	1	2
Groupe d'âge inconnu										
Naissances vivantes ²	11 099	10 726	10 573	9 952	9 595	9 575	9 116	8 909	8 663	8 650
Tous les âges	957	873	883	744	751	687	585	507	517	473
Moins de 20 ans	11	11	12	6	4	3	4	8	5	6
Moins de 15 ans	946	862	871	738	747	684	581	499	512	467
15 à 19 ans	355	301	327	251	240	204	193	153	148	122
15 à 17 ans	591	561	544	487	507	480	388	346	364	345
18 à 19 ans	2 498	2 434	2 320	2 168	2 050	2 002	1 893	1 735	1 759	1 702
20 à 24 ans	3 702	3 451	3 309	3 196	3 047	3 066	2 906	2 771	2 599	2 612
25 à 29 ans	2 909	2 924	2 939	2 720	2 602	2 572	2 497	2 650	2 453	2 612
30 à 34 ans	934	919	996	998	994	1 091	1 061	1 077	1 136	1 067
35 à 39 ans	95	108	123	124	144	152	173	167	198	182
40 ans et plus	4	17	3	2	7	5	1	2	1	2
Groupe d'âge inconnu										
Avortements provoqués ³	2 051	2 043	2 039	2 045	2 053	1 917	1 989	1 890	1 825	1 925
Tous les âges	466	499	467	458	498	431	403	371	350	376
Moins de 20 ans	14	18	22	8	21	14	9	7	9	7
Moins de 15 ans	452	481	445	450	477	417	394	364	341	369
15 à 19 ans	204	186	172	187	195	171	151	128	139	138
15 à 17 ans	248	295	273	263	282	246	243	236	202	231
18 à 19 ans	737	686	736	729	707	703	724	693	658	691
20 à 24 ans	408	432	423	417	431	390	425	409	418	412
25 à 29 ans	254	266	230	232	243	219	235	230	214	241
30 à 34 ans	158	120	138	165	131	134	143	136	135	145
35 à 39 ans	28	36	38	42	43	40	59	51	50	60
40 ans et plus	0	4	7	2	0	0	0	0	0	0
Groupe d'âge inconnu										
Pertes foetales ⁴	502	366	301	237	194	153	121	121	146	109
Tous les âges	35	42	24	22	12	16	7	7	12	5
Moins de 20 ans	0	1	1	0	0	2	0	0	1	0
Moins de 15 ans	35	41	23	22	12	14	7	7	11	5
15 à 19 ans	12	15	13	13	6	7	3	3	3	1
15 à 17 ans	23	26	10	9	6	7	4	4	8	4
18 à 19 ans	119	93	77	53	33	29	18	23	39	19
20 à 24 ans	152	90	71	89	59	33	40	32	26	26
25 à 29 ans	123	85	69	44	50	34	25	35	33	33
30 à 34 ans	58	40	48	21	29	32	21	21	27	17
35 à 39 ans	15	16	12	9	11	9	10	3	9	9
40 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe d'âge inconnu										

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-4 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Nouvelle-Écosse

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses 1										
Tous les âges	55,1	53,1	52,2	49,8	48,6	48,0	46,6	45,7	44,7	45,0
Moins de 20 ans	38,9	37,9	36,9	32,9	34,0	30,6	27,0	24,1	23,9	23,1
Moins de 15 ans	4,0	4,8	5,8	2,3	4,1	3,1	2,1	2,5	2,5	2,1
15 à 19 ans	45,9	44,5	43,0	38,9	39,9	36,1	31,9	28,4	28,1	27,2
15 à 17 ans	30,9	27,0	27,3	24,3	24,0	20,9	18,9	15,4	15,8	14,2
18 à 19 ans	67,6	70,5	66,6	60,8	63,2	58,1	51,2	48,0	46,3	46,2
20 à 24 ans	100,5	98,4	97,3	94,2	91,2	89,8	86,3	80,2	79,8	77,2
25 à 29 ans	121,6	118,3	115,8	114,3	110,9	110,0	108,3	106,5	103,2	104,7
30 à 34 ans	80,0	80,6	82,1	79,0	80,0	82,3	84,2	91,1	84,6	91,5
35 à 39 ans	29,0	27,0	29,2	29,1	28,4	30,8	30,3	31,6	34,8	34,2
40 ans et plus	3,9	4,4	4,7	4,6	5,1	5,1	6,1	5,6	6,4	6,2
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes 2										
Tous les âges	44,8	43,4	42,7	40,5	39,4	39,5	37,8	37,3	36,4	36,4
Moins de 20 ans	25,6	23,4	23,7	20,0	20,2	18,6	15,9	13,8	14,0	12,8
Moins de 15 ans	1,8	1,8	2,0	1,0	0,7	0,5	0,7	1,3	0,8	1,0
15 à 19 ans	30,3	27,7	28,0	23,8	24,1	22,1	18,9	16,3	16,6	15,1
15 à 17 ans	19,2	16,2	17,5	13,5	13,0	11,1	10,5	8,3	8,0	6,7
18 à 19 ans	46,3	44,9	43,8	39,0	40,3	38,1	31,3	28,4	29,4	27,5
20 à 24 ans	74,9	74,6	72,1	69,2	67,0	65,8	62,0	56,8	57,1	54,5
25 à 29 ans	105,6	102,8	100,7	98,7	95,5	96,7	93,3	91,9	88,1	89,6
30 à 34 ans	70,8	72,0	74,5	71,7	71,9	74,9	76,2	82,8	76,9	82,8
35 à 39 ans	23,6	23,0	24,6	24,5	24,4	26,7	26,3	27,6	30,4	29,7
40 ans et plus	2,7	3,0	3,3	3,3	3,7	3,9	4,4	4,2	4,9	4,5
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués 3										
Tous les âges	8,3	8,3	8,2	8,3	8,4	7,9	8,2	7,9	7,7	8,1
Moins de 20 ans	12,4	13,4	12,6	12,3	13,4	11,6	10,9	10,1	9,5	10,2
Moins de 15 ans	2,3	2,9	3,6	1,3	3,4	2,3	1,5	1,2	1,5	1,2
15 à 19 ans	14,5	15,5	14,3	14,5	15,4	13,5	12,8	11,9	11,1	12,0
15 à 17 ans	11,0	10,0	9,2	10,1	10,6	9,3	8,2	6,9	7,6	7,5
18 à 19 ans	19,4	23,6	22,0	21,1	22,4	19,5	19,6	19,3	16,3	18,4
20 à 24 ans	22,1	21,0	22,9	23,3	23,1	23,1	23,7	22,7	21,4	22,1
25 à 29 ans	11,6	12,9	12,9	12,9	13,5	12,3	13,6	13,6	14,2	14,1
30 à 34 ans	6,2	6,5	5,8	6,1	6,7	6,4	7,2	7,2	6,7	7,6
35 à 39 ans	4,0	3,0	3,4	4,1	3,2	3,3	3,5	3,5	3,6	4,0
40 ans et plus	0,8	1,0	1,0	1,1	1,1	1,0	1,5	1,3	1,2	1,5
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales 4										
Tous les âges	2,0	1,5	1,2	1,0	0,8	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5
Moins de 20 ans	0,9	1,1	0,6	0,6	0,3	0,4	0,2	0,2	0,3	0,1
Moins de 15 ans	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,2	0,0
15 à 19 ans	1,1	1,3	0,7	0,7	0,4	0,5	0,2	0,2	0,4	0,2
15 à 17 ans	0,6	0,8	0,7	0,7	0,3	0,4	0,2	0,2	0,2	0,1
18 à 19 ans	1,8	2,1	0,8	0,7	0,5	0,6	0,3	0,3	0,6	0,3
20 à 24 ans	3,6	2,8	2,4	1,7	1,1	1,0	0,6	0,8	1,3	0,6
25 à 29 ans	4,3	2,7	2,2	2,7	1,8	1,0	1,3	1,1	0,9	0,9
30 à 34 ans	3,0	2,1	1,7	1,2	1,4	1,0	0,8	1,1	1,0	1,0
35 à 39 ans	1,5	1,0	1,2	0,5	0,7	0,8	0,5	0,5	0,7	0,5
40 ans et plus	0,4	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-5

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Nouveau-Brunswick

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹	10 347	10 069	9 628	9 393	9 254	8 956	8 694	8 417	8 286	8 214
Tous les âges	1 154	1 130	968	902	968	902	847	766	711	647
Moins de 20 ans	6	8	7	18	13	17	8	11	13	12
Moins de 15 ans	1 148	1 122	961	884	955	885	839	755	698	635
15 à 19 ans	403	399	318	303	312	293	269	238	202	184
15 à 17 ans	745	723	643	581	643	592	570	517	496	451
18 à 19 ans	2 714	2 751	2 568	2 531	2 364	2 301	2 276	2 148	2 003	1 981
20 à 24 ans	3 544	3 146	2 996	3 026	2 998	2 888	2 772	2 699	2 649	2 668
25 à 29 ans	2 182	2 271	2 261	2 161	2 056	2 051	1 936	1 960	2 029	2 012
30 à 34 ans	662	641	701	636	754	714	758	740	751	761
35 à 39 ans	90	97	114	119	114	100	105	104	143	145
40 ans et plus	1	33	20	18	0	0	0	0	0	0
Groupe d'âge inconnu										
Naissances vivantes ²	8 978	8 563	8 176	7 922	7 885	7 615	7 347	7 195	7 046	7 117
Tous les âges	894	847	700	657	676	598	557	501	458	453
Moins de 20 ans	4	3	2	8	8	5	3	0	3	3
Moins de 15 ans	890	844	698	649	668	593	554	501	455	450
15 à 19 ans	290	295	216	217	195	181	140	140	114	128
15 à 17 ans	600	549	482	432	473	412	414	361	341	322
18 à 19 ans	2 256	2 193	2 061	2 024	1 870	1 842	1 795	1 702	1 586	1 568
20 à 24 ans	3 211	2 826	2 697	2 659	2 720	2 620	2 496	2 446	2 356	2 419
25 à 29 ans	1 997	2 071	2 045	1 958	1 891	1 852	1 768	1 804	1 878	1 868
30 à 34 ans	556	553	601	548	654	632	660	662	662	699
35 à 39 ans	63	72	72	76	74	71	71	80	106	110
40 ans et plus	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe d'âge inconnu										
Avortements provoqués ³	852	1 111	1 120	1 113	1 106	1 031	1 098	1 028	1 045	944
Tous les âges	186	228	234	204	258	261	x	248	236	181
Moins de 20 ans	1	5	5	9	5	11	x	11	10	8
Moins de 15 ans	185	223	229	195	253	250	255	237	226	173
15 à 19 ans	80	75	92	73	98	88	117	93	82	55
15 à 17 ans	105	148	137	122	155	162	138	144	144	118
18 à 19 ans	334	466	428	416	422	382	418	396	363	395
20 à 24 ans	184	201	207	247	210	199	200	200	235	195
25 à 29 ans	83	109	134	134	105	112	125	102	116	103
30 à 34 ans	54	60	66	65	76	55	72	63	66	45
35 à 39 ans	11	15	31	29	35	22	x	19	29	25
40 ans et plus	0	32	20	18	0	0	0	0	0	0
Groupe d'âge inconnu										
Pertes fœtales ⁴	517	395	332	358	263	310	249	194	195	153
Tous les âges	74	55	34	41	34	43	x	17	17	13
Moins de 20 ans	1	0	0	1	0	1	x	0	0	1
Moins de 15 ans	73	55	34	40	34	42	30	17	17	12
15 à 19 ans	33	29	10	13	19	24	12	5	6	1
15 à 17 ans	40	26	24	27	15	18	18	12	11	11
18 à 19 ans	124	92	79	91	72	77	63	50	54	18
20 à 24 ans	149	119	92	120	68	69	76	53	58	54
25 à 29 ans	102	91	82	69	60	87	43	54	35	41
30 à 34 ans	52	28	34	23	24	27	26	15	23	17
35 à 39 ans	16	10	11	14	5	7	x	5	8	10
40 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe d'âge inconnu										

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-5 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Nouveau-Brunswick

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses 1										
Tous les âges	51,3	50,0	47,9	47,0	46,8	45,6	44,6	43,5	43,2	43,2
Moins de 20 ans	35,9	35,9	31,2	29,4	31,9	29,8	28,1	25,8	24,2	22,2
Moins de 15 ans	1,2	1,6	1,4	3,5	2,6	3,4	1,6	2,3	2,8	2,5
15 à 19 ans	42,6	42,5	36,9	34,6	37,8	35,0	33,3	30,2	28,3	26,0
15 à 17 ans	25,5	25,7	20,6	19,8	20,7	19,5	17,8	15,8	13,8	12,9
18 à 19 ans	66,7	66,5	60,7	56,6	63,3	58,0	56,8	52,2	49,1	44,6
20 à 24 ans	98,4	100,4	95,6	95,8	92,1	91,4	91,7	86,8	81,9	80,9
25 à 29 ans	125,9	116,8	113,8	115,7	115,8	112,3	109,2	108,9	108,0	110,3
30 à 34 ans	67,7	70,8	72,0	71,4	71,0	74,0	72,9	75,7	79,0	79,0
35 à 39 ans	20,8	20,2	22,0	19,9	23,6	22,3	23,8	23,7	25,0	26,4
40 ans et plus	3,1	3,2	3,7	3,8	3,6	3,2	3,3	3,3	4,5	4,6
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes 2										
Tous les âges	44,5	42,5	40,7	39,7	39,9	38,8	37,7	37,2	36,7	37,4
Moins de 20 ans	27,8	26,9	22,5	21,4	22,3	19,8	18,5	16,9	15,6	15,6
Moins de 15 ans	0,8	0,6	0,4	1,6	1,6	1,0	0,6	0,0	0,6	0,6
15 à 19 ans	33,0	32,0	26,8	25,4	26,4	23,5	22,0	20,1	18,4	18,5
15 à 17 ans	18,3	19,0	14,0	14,2	12,9	12,0	9,2	9,3	7,8	9,0
18 à 19 ans	53,8	50,5	45,5	42,1	46,6	40,4	41,3	36,4	33,8	31,8
20 à 24 ans	81,8	80,1	76,7	76,6	72,8	73,1	72,4	68,8	64,8	64,0
25 à 29 ans	114,1	105,0	102,5	101,7	105,0	101,9	98,4	98,7	96,0	100,0
30 à 34 ans	62,0	64,6	65,1	64,7	65,3	66,8	66,6	69,6	73,1	73,3
35 à 39 ans	17,5	17,4	18,8	17,1	20,5	19,7	20,7	21,2	22,0	24,2
40 ans et plus	2,1	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3	2,3	2,5	3,3	3,5
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués 3										
Tous les âges	4,2	5,5	5,6	5,6	5,6	5,3	5,6	5,3	5,4	5,0
Moins de 20 ans	5,8	7,2	7,5	6,7	8,5	8,6	x	8,4	8,0	6,2
Moins de 15 ans	0,2	1,0	1,0	1,8	1,0	2,2	x	2,3	2,2	1,7
15 à 19 ans	6,9	8,4	8,8	7,6	10,0	9,9	10,1	9,5	9,2	7,1
15 à 17 ans	5,1	4,8	6,0	4,8	6,5	5,8	7,7	6,2	5,6	3,9
18 à 19 ans	9,4	13,6	12,9	11,9	15,3	15,9	13,8	14,5	14,3	11,7
20 à 24 ans	12,1	17,0	15,9	15,7	16,4	15,2	16,8	16,0	14,8	16,1
25 à 29 ans	6,5	7,5	7,9	9,4	8,1	7,7	7,9	8,1	9,6	8,1
30 à 34 ans	2,6	3,4	4,3	4,4	3,6	4,0	4,7	3,9	4,5	4,0
35 à 39 ans	1,7	1,9	2,1	2,0	2,4	1,7	2,3	2,0	2,2	1,6
40 ans et plus	0,4	0,5	1,0	0,9	1,1	0,7	x	0,6	0,9	0,8
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales 4										
Tous les âges	2,6	2,0	1,7	1,8	1,3	1,6	1,3	1,0	1,0	0,8
Moins de 20 ans	2,3	1,7	1,1	1,3	1,1	1,4	x	0,6	0,6	0,4
Moins de 15 ans	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	x	0,0	0,0	0,2
15 à 19 ans	2,7	2,1	1,3	1,6	1,3	1,7	1,2	0,7	0,7	0,5
15 à 17 ans	2,1	1,9	0,6	0,9	1,3	1,6	0,8	0,3	0,4	0,1
18 à 19 ans	3,6	2,4	2,3	2,6	1,5	1,8	1,8	1,2	1,1	1,1
20 à 24 ans	4,5	3,4	2,9	3,4	2,8	3,1	2,5	2,0	2,2	0,7
25 à 29 ans	5,3	4,4	3,5	4,6	2,6	2,7	3,0	2,1	2,4	2,2
30 à 34 ans	3,2	2,8	2,6	2,3	2,1	3,1	1,6	2,1	1,4	1,6
35 à 39 ans	1,6	0,9	1,1	0,7	0,8	0,8	0,8	0,5	0,8	0,6
40 ans et plus	0,5	0,3	0,4	0,5	0,2	0,2	x	0,2	0,3	0,3
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-6

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Québec

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	123 371	119 375	117 470	112 746	109 735	106 429	105 157	106 496	105 097	106 350
Moins de 20 ans	10 096	9 176	9 682	9 329	9 768	9 770	9 368	8 832	8 356	7 847
Moins de 15 ans	232	172	190	219	149	201	169	156	115	124
15 à 19 ans	9 864	9 004	9 492	9 110	9 619	9 569	9 199	8 676	8 241	7 723
15 à 17 ans	3 511	2 667	3 030	2 915	3 155	2 655	2 656	2 516	2 428	2 291
18 à 19 ans	6 353	6 337	6 462	6 195	6 464	6 914	6 543	6 160	5 813	5 432
20 à 24 ans	26 222	25 662	25 700	25 393	25 133	24 397	24 681	24 215	23 545	23 219
25 à 29 ans	40 643	37 473	36 327	33 906	32 537	31 557	31 027	32 096	31 974	33 327
30 à 34 ans	32 445	32 407	30 937	29 398	27 448	25 913	25 179	26 142	25 998	26 265
35 à 39 ans	11 840	12 216	12 509	12 301	12 303	12 225	12 129	12 408	12 363	12 736
40 ans et plus	2 121	2 351	2 279	2 415	2 523	2 565	2 767	2 802	2 856	2 955
Groupe d'âge inconnu	4	90	36	4	23	2	6	1	5	1
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	90 578	87 417	85 226	79 774	75 856	73 596	72 007	73 695	72 477	73 905
Moins de 20 ans	4 197	4 140	4 008	3 780	3 613	3 482	3 202	3 078	2 795	2 562
Moins de 15 ans	32	34	46	35	34	25	19	21	20	16
15 à 19 ans	4 165	4 106	3 962	3 745	3 579	3 457	3 183	3 057	2 775	2 546
15 à 17 ans	1 062	1 024	1 020	1 018	948	855	760	741	675	597
18 à 19 ans	3 103	3 082	2 942	2 727	2 631	2 602	2 423	2 316	2 100	1 949
20 à 24 ans	17 517	16 960	16 733	15 779	15 241	14 776	14 696	14 430	13 877	13 408
25 à 29 ans	32 987	30 340	29 182	26 760	25 437	24 656	24 231	25 165	24 945	26 216
30 à 34 ans	26 548	26 276	25 091	23 556	21 697	20 601	19 894	20 785	20 798	21 046
35 à 39 ans	8 232	8 500	8 972	8 671	8 526	8 739	8 530	8 753	8 553	9 068
40 ans et plus	1 093	1 197	1 227	1 227	1 336	1 341	1 452	1 483	1 509	1 605
Groupe d'âge inconnu	4	4	13	1	6	1	2	1	0	0
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	27 387	27 555	28 852	30 248	31 673	30 722	31 125	31 065	30 858	30 802
Moins de 20 ans	5 493	4 714	5 416	5 360	5 981	6 135	6 001	5 654	5 456	5 191
Moins de 15 ans	194	127	138	177	111	175	149	134	92	107
15 à 19 ans	5 299	4 587	5 278	5 183	5 870	5 960	5 852	5 520	5 364	5 084
15 à 17 ans	2 323	1 526	1 917	1 827	2 137	1 753	1 845	1 751	1 723	1 658
18 à 19 ans	2 976	3 061	3 361	3 356	3 733	4 207	4 007	3 769	3 641	3 426
20 à 24 ans	7 667	7 861	8 342	9 085	9 490	9 251	9 630	9 459	9 351	9 533
25 à 29 ans	5 995	5 924	6 203	6 440	6 526	6 394	6 290	6 455	6 554	6 679
30 à 34 ans	4 514	4 984	4 955	5 139	5 206	4 749	4 789	4 904	4 788	4 804
35 à 39 ans	2 900	3 054	3 027	3 178	3 390	3 109	3 216	3 381	3 480	3 363
40 ans et plus	818	935	887	1 045	1 065	1 083	1 195	1 212	1 225	1 231
Groupe d'âge inconnu	0	83	22	1	15	1	4	0	4	1
Pertes fœtales ⁴										
Tous les âges	5 406	4 403	3 392	2 724	2 206	2 111	2 025	1 736	1 762	1 643
Moins de 20 ans	406	322	258	189	174	153	165	100	105	94
Moins de 15 ans	6	11	6	7	4	1	1	1	3	1
15 à 19 ans	400	311	252	182	170	152	164	99	102	93
15 à 17 ans	126	117	93	70	70	47	51	24	30	36
18 à 19 ans	274	194	159	112	100	105	113	75	72	57
20 à 24 ans	1 038	841	625	529	402	370	355	326	317	278
25 à 29 ans	1 661	1 209	942	706	574	507	506	476	475	432
30 à 34 ans	1 383	1 147	891	703	545	563	496	453	412	415
35 à 39 ans	708	662	510	452	387	377	383	274	330	305
40 ans et plus	210	219	165	143	122	141	120	107	122	119
Groupe d'âge inconnu	0	3	1	2	2	0	0	0	1	0

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-6 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Québec

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	64,0	61,9	61,0	58,8	57,6	56,1	55,6	56,5	55,8	56,6
Moins de 20 ans	35,2	31,7	33,4	32,5	34,3	34,7	34,0	32,7	31,3	29,4
Moins de 15 ans	4,7	3,5	4,1	4,9	3,3	4,6	3,9	3,6	2,7	2,8
15 à 19 ans	41,5	37,4	39,1	37,6	40,0	40,4	39,6	38,2	36,7	34,7
15 à 17 ans	24,5	18,4	20,6	20,1	22,3	19,4	19,7	18,8	18,4	17,5
18 à 19 ans	67,1	66,2	67,2	64,0	65,3	69,1	67,1	65,8	63,0	59,3
20 à 24 ans	113,6	111,3	111,4	108,7	106,1	101,1	100,2	96,4	93,4	92,5
25 à 29 ans	152,3	147,7	148,3	142,8	140,2	137,5	135,3	139,0	134,6	135,9
30 à 34 ans	100,6	102,3	101,0	99,8	98,2	97,6	99,5	106,3	107,4	109,5
35 à 39 ans	36,7	37,6	38,2	37,8	38,0	38,2	38,4	40,5	41,8	45,0
40 ans et plus	7,3	8,0	7,6	7,8	8,0	8,0	8,6	8,6	8,8	9,1
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	47,0	45,3	44,3	41,6	39,8	38,8	38,1	39,1	38,5	39,4
Moins de 20 ans	14,6	14,3	13,8	13,2	12,7	12,4	11,6	11,4	10,5	9,6
Moins de 15 ans	0,7	0,7	1,0	0,8	0,8	0,6	0,4	0,5	0,5	0,4
15 à 19 ans	17,5	17,0	16,3	15,5	14,9	14,6	13,7	13,4	12,4	11,4
15 à 17 ans	7,4	7,0	6,9	7,0	6,7	6,2	5,7	5,5	5,1	4,6
18 à 19 ans	32,8	32,2	30,6	28,2	26,6	26,0	24,8	24,8	22,8	21,3
20 à 24 ans	75,9	73,5	72,5	67,5	64,3	61,2	59,7	57,4	55,1	53,4
25 à 29 ans	123,6	119,6	119,1	112,7	109,6	107,4	105,7	109,0	105,0	106,9
30 à 34 ans	82,3	83,0	81,9	79,9	77,6	77,6	78,6	84,5	86,0	87,8
35 à 39 ans	25,5	26,2	27,4	26,6	26,3	27,3	27,0	28,6	28,9	32,0
40 ans et plus	3,8	4,1	4,1	4,0	4,3	4,2	4,5	4,6	4,6	4,9
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	14,2	14,3	15,0	15,8	16,6	16,2	16,5	16,5	16,4	16,4
Moins de 20 ans	19,1	16,3	18,7	18,7	21,0	21,8	21,8	20,9	20,4	19,4
Moins de 15 ans	3,9	2,6	3,0	3,9	2,5	4,0	3,4	3,1	2,1	2,4
15 à 19 ans	22,3	19,0	21,7	21,4	24,4	25,1	25,2	24,3	23,9	22,8
15 à 17 ans	16,2	10,5	13,0	12,6	15,1	12,8	13,7	13,1	13,0	12,7
18 à 19 ans	31,4	32,0	35,0	34,7	37,7	42,0	41,1	40,3	39,5	37,4
20 à 24 ans	33,2	34,1	36,2	38,9	40,1	38,3	39,1	37,7	37,1	38,0
25 à 29 ans	22,5	23,3	25,3	27,1	28,1	27,9	27,4	28,0	27,6	27,2
30 à 34 ans	14,0	15,7	16,2	17,4	18,6	17,9	18,9	19,9	19,8	20,0
35 à 39 ans	9,0	9,4	9,2	9,8	10,5	9,7	10,2	11,0	11,8	11,9
40 ans et plus	2,8	3,2	3,0	3,4	3,4	3,4	3,7	3,7	3,8	3,8
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales ⁴										
Tous les âges	2,8	2,3	1,8	1,4	1,2	1,1	1,1	0,9	0,9	0,9
Moins de 20 ans	1,4	1,1	0,9	0,7	0,6	0,5	0,6	0,4	0,4	0,4
Moins de 15 ans	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
15 à 19 ans	1,7	1,3	1,0	0,8	0,7	0,6	0,7	0,4	0,5	0,4
15 à 17 ans	0,9	0,8	0,6	0,5	0,5	0,3	0,4	0,2	0,2	0,3
18 à 19 ans	2,9	2,0	1,7	1,2	1,0	1,0	1,2	0,8	0,8	0,6
20 à 24 ans	4,5	3,6	2,7	2,3	1,7	1,5	1,4	1,3	1,3	1,1
25 à 29 ans	6,2	4,8	3,8	3,0	2,5	2,2	2,2	2,1	2,0	1,8
30 à 34 ans	4,3	3,6	2,9	2,4	1,9	2,1	2,0	1,8	1,7	1,7
35 à 39 ans	2,2	2,0	1,6	1,4	1,2	1,2	1,2	0,9	1,1	1,1
40 ans et plus	0,7	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-7

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Ontario

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	198 808	198 061	191 606	181 064	178 663	174 502	170 142	173 477	169 476	170 457
Moins de 20 ans	16 900	17 069	16 197	14 686	14 473	13 325	12 905	12 324	11 762	11 096
Moins de 15 ans	250	275	251	218	215	142	151	162	140	104
15 à 19 ans	16 650	16 794	15 946	14 468	14 258	13 183	12 754	12 162	11 622	10 992
15 à 17 ans	6 238	6 336	5 972	5 401	5 264	4 729	4 499	4 307	4 049	3 624
18 à 19 ans	10 412	10 458	9 974	9 067	8 994	8 454	8 255	7 855	7 573	7 368
20 à 24 ans	38 214	37 421	35 665	33 271	33 106	32 148	31 032	30 435	29 515	29 233
25 à 29 ans	60 827	57 888	54 763	51 308	49 673	48 320	46 372	47 124	45 911	46 247
30 à 34 ans	56 394	57 586	55 891	52 640	51 137	50 120	48 662	51 436	50 227	51 069
35 à 39 ans	21 778	23 276	24 299	24 330	25 029	25 287	25 588	26 414	26 173	26 549
40 ans et plus	4 162	4 327	4 584	4 691	4 847	5 197	5 493	5 728	5 878	6 208
Groupe d'âge inconnu	533	494	207	138	398	105	90	16	10	55
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	147 068	146 263	140 012	133 004	132 618	131 080	127 408	131 709	128 528	130 927
Moins de 20 ans	7 769	7 816	7 018	6 115	6 257	5 871	5 358	5 097	4 775	4 721
Moins de 15 ans	55	59	51	48	39	35	42	26	20	15
15 à 19 ans	7 714	7 757	6 967	6 067	6 218	5 836	5 316	5 071	4 755	4 706
15 à 17 ans	2 686	2 722	2 383	2 005	2 110	1 907	1 708	1 484	1 449	1 362
18 à 19 ans	5 028	5 035	4 584	4 062	4 108	3 929	3 608	3 587	3 306	3 344
20 à 24 ans	23 953	23 134	21 327	19 760	20 084	19 463	18 899	18 418	17 744	17 722
25 à 29 ans	48 848	46 173	43 290	40 625	39 817	39 206	37 357	38 437	37 256	37 817
30 à 34 ans	47 100	48 272	46 685	44 372	43 271	42 821	41 511	44 365	43 383	44 506
35 à 39 ans	16 461	17 785	18 745	19 042	19 681	20 247	20 538	21 474	21 337	21 821
40 ans et plus	2 419	2 626	2 762	2 967	3 112	3 367	3 655	3 906	4 024	4 286
Groupe d'âge inconnu	518	457	185	123	396	105	90	12	9	54
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	45 106	46 095	46 918	44 046	42 452	39 981	39 544	38 827	38 138	36 666
Moins de 20 ans	8 589	8 806	8 827	8 276	7 992	7 248	7 384	7 071	6 857	6 222
Moins de 15 ans	180	209	190	163	172	106	107	135	118	84
15 à 19 ans	8 409	8 597	8 637	8 113	7 820	7 142	7 277	6 936	6 739	6 138
15 à 17 ans	3 336	3 463	3 445	3 281	3 066	2 749	2 728	2 760	2 550	2 204
18 à 19 ans	5 073	5 134	5 192	4 832	4 754	4 393	4 549	4 176	4 189	3 934
20 à 24 ans	13 119	13 332	13 568	12 878	12 466	12 172	11 623	11 592	11 387	11 105
25 à 29 ans	10 156	10 272	10 277	9 698	8 939	8 287	8 254	8 030	7 985	7 789
30 à 34 ans	7 480	7 673	7 907	7 134	6 874	6 317	6 275	6 245	6 053	5 769
35 à 39 ans	4 328	4 572	4 751	4 577	4 655	4 387	4 413	4 305	4 242	4 122
40 ans et plus	1 419	1 412	1 575	1 471	1 526	1 570	1 595	1 580	1 614	1 659
Groupe d'âge inconnu	15	28	13	12	0	0	0	4	0	0
Pertes fœtales ⁴										
Tous les âges	6 634	5 703	4 676	4 014	3 593	3 441	3 190	2 941	2 810	2 864
Moins de 20 ans	542	447	352	295	224	206	163	156	130	153
Moins de 15 ans	15	7	10	7	4	1	2	1	2	5
15 à 19 ans	527	440	342	288	220	205	161	155	128	148
15 à 17 ans	216	151	144	115	88	73	63	63	50	58
18 à 19 ans	311	289	198	173	132	132	98	92	78	90
20 à 24 ans	1 142	955	770	633	556	513	510	425	384	406
25 à 29 ans	1 823	1 443	1 196	985	917	827	761	657	670	641
30 à 34 ans	1 814	1 641	1 299	1 134	992	982	876	826	791	794
35 à 39 ans	989	919	803	711	693	653	637	635	594	606
40 ans et plus	324	289	247	253	209	260	243	242	240	263
Groupe d'âge inconnu	0	9	9	3	2	0	0	0	1	1

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-7 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Ontario

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	68,6	67,7	65,0	61,1	59,9	58,1	55,9	56,1	54,0	53,7
Moins de 20 ans	41,2	41,1	38,6	34,4	33,1	29,7	28,1	26,2	24,7	23,1
Moins de 15 ans	3,7	3,9	3,6	3,0	2,9	1,9	2,0	2,1	1,8	1,3
15 à 19 ans	48,7	48,7	45,6	40,7	39,3	35,5	33,4	31,0	29,2	27,4
15 à 17 ans	31,0	30,9	28,4	25,2	24,0	21,1	19,5	18,3	17,0	15,3
18 à 19 ans	74,1	74,8	71,7	64,6	62,5	57,2	54,4	50,2	47,3	45,1
20 à 24 ans	100,8	100,0	96,9	91,0	90,8	87,5	83,0	79,3	74,8	72,0
25 à 29 ans	140,6	137,7	132,5	125,6	122,9	120,8	116,2	118,0	113,3	113,3
30 à 34 ans	113,1	115,2	113,3	109,0	109,2	110,4	109,1	114,9	111,5	113,2
35 à 39 ans	46,9	49,0	49,8	48,8	49,2	49,0	49,1	50,9	51,0	52,9
40 ans et plus	10,0	10,1	10,4	10,3	10,4	10,9	11,2	11,4	11,4	11,8
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	50,8	50,0	47,5	44,9	44,5	43,6	41,9	42,6	40,9	41,3
Moins de 20 ans	18,9	18,8	16,7	14,3	14,3	13,1	11,7	10,9	10,0	9,8
Moins de 15 ans	0,8	0,8	0,7	0,7	0,5	0,5	0,5	0,3	0,3	0,2
15 à 19 ans	22,6	22,5	19,9	17,1	17,1	15,7	13,9	12,9	11,9	11,7
15 à 17 ans	13,3	13,3	11,3	9,3	9,6	8,5	7,4	6,3	6,1	5,7
18 à 19 ans	35,8	36,0	32,9	28,9	28,6	26,6	23,8	22,9	20,6	20,5
20 à 24 ans	63,2	61,8	57,9	54,1	55,1	53,0	50,6	48,0	45,0	43,7
25 à 29 ans	112,9	109,9	104,8	99,4	98,5	98,0	93,6	96,2	92,0	92,6
30 à 34 ans	94,5	96,5	94,7	91,9	92,4	94,3	93,0	99,1	96,3	98,7
35 à 39 ans	35,4	37,4	38,4	38,2	38,7	39,2	39,4	41,4	41,6	43,5
40 ans et plus	5,8	6,2	6,3	6,5	6,7	7,1	7,5	7,8	7,8	8,1
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	15,6	15,8	15,9	14,9	14,2	13,3	13,0	12,6	12,1	11,6
Moins de 20 ans	20,9	21,2	21,0	19,4	18,3	16,2	16,1	15,1	14,4	12,9
Moins de 15 ans	2,6	3,0	2,7	2,2	2,3	1,4	1,4	1,7	1,5	1,1
15 à 19 ans	24,6	24,9	24,7	22,8	21,5	19,2	19,0	17,7	16,9	15,3
15 à 17 ans	16,6	16,9	16,4	15,3	14,0	12,3	11,8	11,7	10,7	9,3
18 à 19 ans	36,1	36,7	37,3	34,4	33,1	29,7	30,0	26,7	26,2	24,1
20 à 24 ans	34,6	35,6	36,9	35,2	34,2	33,1	31,1	30,2	28,9	27,4
25 à 29 ans	23,5	24,4	24,9	23,7	22,1	20,7	20,7	20,1	19,7	19,1
30 à 34 ans	15,0	15,3	16,0	14,8	14,7	13,9	14,1	14,0	13,4	12,8
35 à 39 ans	9,3	9,6	9,7	9,2	9,2	8,5	8,5	8,3	8,3	8,2
40 ans et plus	3,4	3,3	3,6	3,2	3,3	3,3	3,3	3,1	3,1	3,1
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales ⁴										
Tous les âges	2,3	1,9	1,6	1,4	1,2	1,1	1,0	1,0	0,9	0,9
Moins de 20 ans	1,3	1,1	0,8	0,7	0,5	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3
Moins de 15 ans	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
15 à 19 ans	1,5	1,3	1,0	0,8	0,6	0,6	0,4	0,4	0,3	0,4
15 à 17 ans	1,1	0,7	0,7	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
18 à 19 ans	2,2	2,1	1,4	1,2	0,9	0,9	0,6	0,6	0,5	0,6
20 à 24 ans	3,0	2,6	2,1	1,7	1,5	1,4	1,4	1,1	1,0	1,0
25 à 29 ans	4,2	3,4	2,9	2,4	2,3	2,1	1,9	1,6	1,7	1,6
30 à 34 ans	3,6	3,3	2,6	2,3	2,1	2,2	2,0	1,8	1,8	1,8
35 à 39 ans	2,1	1,9	1,6	1,4	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2
40 ans et plus	0,8	0,7	0,6	0,6	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-8

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Manitoba

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	21 226	20 668	20 186	19 284	18 890	18 764	18 300	18 082	17 986	18 338
Moins de 20 ans	2 723	2 689	2 714	2 493	2 562	2 475	2 352	2 280	2 232	2 212
Moins de 15 ans	66	56	66	56	44	48	34	28	37	40
15 à 19 ans	2 657	2 633	2 648	2 437	2 518	2 427	2 318	2 252	2 195	2 172
15 à 17 ans	958	1 042	1 024	943	970	887	859	830	777	744
18 à 19 ans	1 699	1 591	1 624	1 494	1 548	1 540	1 459	1 422	1 418	1 428
20 à 24 ans	5 249	5 163	5 036	4 733	4 659	4 679	4 583	4 419	4 463	4 549
25 à 29 ans	6 276	5 803	5 666	5 438	5 338	5 244	5 189	5 064	4 926	5 019
30 à 34 ans	4 978	4 897	4 667	4 393	4 134	4 105	4 010	4 061	4 137	4 286
35 à 39 ans	1 704	1 810	1 736	1 882	1 884	1 905	1 839	1 885	1 812	1 863
40 ans et plus	293	302	363	344	312	356	326	373	416	408
Groupe d'âge inconnu	3	4	4	1	1	0	1	0	0	1
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	16 480	16 113	15 478	14 655	14 461	14 315	14 090	14 002	13 888	13 940
Moins de 20 ans	1 714	1 654	1 578	1 416	1 519	1 420	1 340	1 330	1 300	1 237
Moins de 15 ans	33	28	31	18	27	31	17	9	19	18
15 à 19 ans	1 681	1 626	1 547	1 398	1 492	1 389	1 323	1 321	1 281	1 219
15 à 17 ans	611	650	589	508	548	502	486	470	447	405
18 à 19 ans	1 070	976	958	890	944	887	837	851	834	814
20 à 24 ans	3 725	3 676	3 564	3 265	3 249	3 295	3 185	3 122	3 114	3 078
25 à 29 ans	5 242	4 903	4 658	4 462	4 452	4 335	4 369	4 216	4 080	4 150
30 à 34 ans	4 261	4 228	4 031	3 767	3 524	3 492	3 458	3 524	3 602	3 697
35 à 39 ans	1 337	1 444	1 409	1 528	1 516	1 526	1 502	1 556	1 499	1 499
40 ans et plus	198	205	236	217	200	247	235	254	293	278
Groupe d'âge inconnu	3	3	2	0	1	0	1	0	0	1
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	3 451	3 345	3 647	3 626	3 447	3 517	3 366	3 375	3 267	3 670
Moins de 20 ans	837	854	992	942	907	937	908	854	836	879
Moins de 15 ans	29	23	30	34	13	14	12	18	15	20
15 à 19 ans	808	831	962	908	894	923	896	836	821	859
15 à 17 ans	287	317	380	368	361	340	345	311	303	298
18 à 19 ans	521	514	582	540	533	583	551	525	518	561
20 à 24 ans	1 198	1 201	1 251	1 234	1 180	1 170	1 199	1 144	1 179	1 322
25 à 29 ans	710	612	725	730	655	680	621	671	649	692
30 à 34 ans	406	404	394	420	391	401	369	389	350	430
35 à 39 ans	241	214	205	225	241	259	210	238	180	254
40 ans et plus	59	59	78	74	73	70	59	79	73	93
Groupe d'âge inconnu	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0
Pertes fœtales ⁴										
Tous les âges	1 295	1 210	1 061	1 003	982	932	844	705	831	728
Moins de 20 ans	172	181	144	135	136	118	104	96	96	96
Moins de 15 ans	4	5	5	4	4	3	5	1	3	2
15 à 19 ans	168	176	139	131	132	115	99	95	93	94
15 à 17 ans	60	75	55	67	61	45	28	49	27	41
18 à 19 ans	108	101	84	64	71	70	71	46	66	53
20 à 24 ans	326	286	221	234	230	214	199	153	170	149
25 à 29 ans	324	288	283	246	231	229	199	177	197	177
30 à 34 ans	311	265	242	206	219	212	183	148	185	159
35 à 39 ans	126	152	122	129	127	120	127	91	133	110
40 ans et plus	36	38	49	53	39	39	32	40	50	37
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-8 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Manitoba

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	74,4	72,2	70,3	67,4	66,4	65,9	64,2	63,5	63,1	64,3
Moins de 20 ans	59,0	58,3	58,6	53,8	54,9	52,3	49,1	47,2	46,1	45,2
Moins de 15 ans	8,7	7,3	8,5	7,2	5,5	5,9	4,2	3,5	4,6	4,9
15 à 19 ans	68,9	68,5	68,7	63,1	65,0	61,9	58,3	55,9	54,3	53,4
15 à 17 ans	41,9	45,4	44,1	40,5	41,5	37,4	35,7	34,0	31,7	30,5
18 à 19 ans	108,2	102,8	105,9	97,6	100,9	99,2	92,8	89,9	88,9	87,5
20 à 24 ans	134,6	133,2	130,8	124,5	123,5	123,3	120,4	115,2	115,1	115,9
25 à 29 ans	156,2	148,5	146,6	142,0	140,3	139,0	138,8	136,5	132,7	134,2
30 à 34 ans	106,0	105,6	103,8	101,7	100,6	104,1	104,8	108,5	110,6	113,9
35 à 39 ans	38,1	40,0	37,9	40,9	40,9	41,2	40,1	42,3	42,4	45,5
40 ans et plus	7,2	7,2	8,5	7,9	7,1	8,1	7,3	8,3	9,1	8,9
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	57,8	56,3	53,9	51,2	50,8	50,3	49,4	49,2	48,8	48,9
Moins de 20 ans	37,1	35,9	34,1	30,5	32,5	30,0	28,0	27,5	26,8	25,3
Moins de 15 ans	4,3	3,6	4,0	2,3	3,4	3,8	2,1	1,1	2,4	2,2
15 à 19 ans	43,6	42,3	40,1	36,2	38,5	35,4	33,2	32,8	31,7	30,0
15 à 17 ans	26,7	28,3	25,4	21,8	23,4	21,2	20,2	19,2	18,2	16,6
18 à 19 ans	68,2	63,1	62,5	58,1	61,5	57,1	53,2	53,8	52,3	49,9
20 à 24 ans	95,5	94,8	92,6	85,9	86,2	86,8	83,7	81,4	80,3	78,4
25 à 29 ans	130,4	125,5	120,5	116,6	117,0	114,9	116,9	113,7	109,9	111,0
30 à 34 ans	90,8	91,2	89,7	87,2	85,8	88,6	90,4	94,1	96,3	98,3
35 à 39 ans	29,9	31,9	30,8	33,2	32,9	33,0	32,8	34,9	35,0	36,6
40 ans et plus	4,9	4,9	5,5	5,0	4,5	5,6	5,3	5,6	6,4	6,0
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	12,1	11,7	12,7	12,7	12,1	12,3	11,8	11,9	11,5	12,9
Moins de 20 ans	18,1	18,5	21,4	20,3	19,4	19,8	19,0	17,7	17,3	18,0
Moins de 15 ans	3,8	3,0	3,9	4,4	1,6	1,7	1,5	2,2	1,9	2,4
15 à 19 ans	21,0	21,6	25,0	23,5	23,1	23,5	22,5	20,8	20,3	21,1
15 à 17 ans	12,6	13,8	16,4	15,8	15,4	14,3	14,3	12,7	12,4	12,2
18 à 19 ans	33,2	33,2	38,0	35,3	34,7	37,6	35,0	33,2	32,5	34,4
20 à 24 ans	30,7	31,0	32,5	32,5	31,3	30,8	31,5	29,8	30,4	33,7
25 à 29 ans	17,7	15,7	18,8	19,1	17,2	18,0	16,6	18,1	17,5	18,5
30 à 34 ans	8,6	8,7	8,8	9,7	9,5	10,2	9,6	10,4	9,4	11,4
35 à 39 ans	5,4	4,7	4,5	4,9	5,2	5,6	4,6	5,3	4,2	6,2
40 ans et plus	1,4	1,4	1,8	1,7	1,7	1,6	1,3	1,7	1,6	2,0
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales ⁴										
Tous les âges	4,5	4,2	3,7	3,5	3,5	3,3	3,0	2,5	2,9	2,6
Moins de 20 ans	3,7	3,9	3,1	2,9	2,9	2,5	2,2	2,0	2,0	2,0
Moins de 15 ans	0,5	0,6	0,6	0,5	0,5	0,4	0,6	0,1	0,4	0,2
15 à 19 ans	4,4	4,6	3,6	3,4	3,4	2,9	2,5	2,4	2,3	2,3
15 à 17 ans	2,6	3,3	2,4	2,9	2,6	1,9	1,2	2,0	1,1	1,7
18 à 19 ans	6,9	6,5	5,5	4,2	4,6	4,5	4,5	2,9	4,1	3,2
20 à 24 ans	8,4	7,4	5,7	6,2	6,1	5,6	5,2	4,0	4,4	3,8
25 à 29 ans	8,1	7,4	7,3	6,4	6,1	6,1	5,3	4,8	5,3	4,7
30 à 34 ans	6,6	5,7	5,4	4,8	5,3	5,4	4,8	4,0	4,9	4,2
35 à 39 ans	2,8	3,4	2,7	2,8	2,8	2,6	2,8	2,0	3,1	2,7
40 ans et plus	0,9	0,9	1,1	1,2	0,9	0,9	0,7	0,9	1,1	0,8
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-9

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Saskatchewan

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹	16 948	16 227	15 893	15 461	15 388	15 052	14 605	14 589	13 975	14 270
Tous les âges	2 369	2 315	2 188	2 115	2 061	1 988	1 880	1 735	1 624	1 635
Moins de 20 ans	43	48	33	39	25	31	39	23	22	22
Moins de 15 ans	2 326	2 267	2 155	2 076	2 036	1 957	1 841	1 712	1 602	1 613
15 à 19 ans	903	866	782	776	750	742	690	605	529	536
15 à 17 ans	1 423	1 401	1 373	1 300	1 286	1 215	1 151	1 107	1 073	1 077
18 à 19 ans	4 407	4 273	4 149	4 147	4 226	4 112	3 959	4 020	3 654	3 766
20 à 24 ans	4 977	4 688	4 596	4 476	4 450	4 463	4 398	4 376	4 283	4 291
25 à 29 ans	3 805	3 561	3 471	3 237	3 085	2 985	2 813	2 954	2 981	3 081
30 à 34 ans	1 196	1 171	1 260	1 267	1 271	1 280	1 274	1 248	1 198	1 231
35 à 39 ans	193	190	203	210	225	223	267	252	235	266
40 ans et plus	1	29	26	9	70	1	14	4	0	0
Groupe d'âge inconnu										
Naissances vivantes ²	14 038	13 499	13 300	12 860	12 777	12 604	12 140	12 275	11 761	12 038
Tous les âges	1 714	1 632	1 539	1 460	1 475	1 435	1 363	1 239	1 170	1 197
Moins de 20 ans	26	25	21	31	11	20	25	18	11	10
Moins de 15 ans	1 688	1 607	1 518	1 429	1 464	1 415	1 338	1 221	1 159	1 187
15 à 19 ans	645	603	567	530	526	534	506	458	375	399
15 à 17 ans	1 043	1 004	951	899	938	881	832	763	784	788
18 à 19 ans	3 499	3 406	3 274	3 287	3 308	3 217	3 088	3 191	2 877	2 975
20 à 24 ans	4 367	4 138	4 131	3 945	3 929	3 979	3 879	3 903	3 793	3 811
25 à 29 ans	3 369	3 219	3 130	2 915	2 763	2 687	2 509	2 682	2 711	2 782
30 à 34 ans	966	979	1 073	1 090	1 070	1 114	1 098	1 066	1 039	1 066
35 à 39 ans	122	125	150	163	162	171	189	190	171	207
40 ans et plus	1	0	3	0	70	1	14	4	0	0
Groupe d'âge inconnu										
Avortements provoqués ³	1 848	1 943	1 926	1 996	2 010	1 898	1 956	1 900	1 811	1 846
Tous les âges	509	563	529	564	527	480	466	451	410	391
Moins de 20 ans	9	19	12	6	12	11	13	5	11	10
Moins de 15 ans	500	544	517	558	515	469	453	446	399	381
15 à 19 ans	199	215	163	202	198	175	165	136	138	121
15 à 17 ans	301	329	354	356	317	294	288	310	261	260
18 à 19 ans	632	660	697	707	749	721	746	731	685	696
20 à 24 ans	317	344	311	359	356	363	387	365	378	385
25 à 29 ans	224	205	216	199	217	189	193	198	180	221
30 à 34 ans	126	105	120	125	126	110	113	116	111	111
35 à 39 ans	40	37	30	34	35	35	51	39	47	42
40 ans et plus	0	29	23	8	0	0	0	0	0	0
Groupe d'âge inconnu										
Pertes fœtales ⁴	1 062	785	667	605	601	550	509	414	403	386
Tous les âges	146	120	120	91	59	73	51	45	44	47
Moins de 20 ans	8	4	0	2	2	0	1	0	0	2
Moins de 15 ans	138	116	120	89	57	73	50	45	44	45
15 à 19 ans	59	48	52	44	26	33	19	11	16	16
15 à 17 ans	79	68	68	45	31	40	31	34	28	29
18 à 19 ans	276	207	178	153	169	174	125	98	92	95
20 à 24 ans	293	206	154	172	165	121	132	108	112	95
25 à 29 ans	212	137	125	123	105	109	111	74	90	78
30 à 34 ans	104	87	67	52	75	56	63	66	48	54
35 à 39 ans	31	28	23	13	28	17	27	23	17	17
40 ans et plus	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Groupe d'âge inconnu										

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-9 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Saskatchewan

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses 1										
Tous les âges	69,0	65,5	63,6	62,0	61,7	60,5	59,2	59,7	57,6	59,0
Moins de 20 ans	52,7	50,7	47,3	45,8	44,5	42,9	40,7	37,7	35,8	35,9
Moins de 15 ans	5,5	6,2	4,2	4,9	3,2	3,9	5,0	3,0	3,0	2,9
15 à 19 ans	62,7	59,9	56,0	54,4	53,1	50,9	48,0	44,6	42,0	42,6
15 à 17 ans	39,9	37,7	33,5	33,4	32,2	31,7	29,3	25,9	23,0	23,7
18 à 19 ans	98,7	94,4	90,9	87,0	85,4	80,8	77,7	73,7	70,7	70,5
20 à 24 ans	133,5	128,4	122,8	121,3	123,5	119,1	115,1	117,4	106,8	107,8
25 à 29 ans	150,4	145,9	144,5	141,5	140,7	143,2	143,1	143,8	139,2	141,6
30 à 34 ans	93,8	89,7	90,3	88,5	89,1	91,2	90,5	99,0	101,6	104,4
35 à 39 ans	30,1	29,2	31,3	31,5	31,5	32,1	32,9	33,7	34,2	37,2
40 ans et plus	5,7	5,4	5,5	5,6	5,8	5,7	6,8	6,5	6,1	6,9
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes 2										
Tous les âges	57,2	54,5	53,2	51,5	51,2	50,6	49,2	50,2	48,4	49,8
Moins de 20 ans	38,2	35,8	33,3	31,6	31,9	30,9	29,5	26,9	25,8	26,3
Moins de 15 ans	3,3	3,2	2,7	3,9	1,4	2,5	3,2	2,4	1,5	1,3
15 à 19 ans	45,5	42,5	39,5	37,5	38,2	36,8	34,9	31,8	30,4	31,3
15 à 17 ans	28,5	26,2	24,3	22,8	22,6	22,8	21,5	19,6	16,3	17,6
18 à 19 ans	72,3	67,7	63,0	60,1	62,3	58,6	56,2	50,8	51,7	51,6
20 à 24 ans	106,0	102,4	96,9	96,1	96,7	93,2	89,8	93,2	84,1	85,2
25 à 29 ans	132,0	128,8	129,9	124,7	124,2	127,7	126,2	128,3	123,3	125,7
30 à 34 ans	83,0	81,1	81,4	79,7	79,8	82,1	80,7	89,9	92,4	94,2
35 à 39 ans	24,3	24,4	26,7	27,1	26,6	28,0	28,4	28,8	29,7	32,2
40 ans et plus	3,6	3,5	4,1	4,3	4,2	4,4	4,8	4,9	4,4	5,3
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués 3										
Tous les âges	7,5	7,8	7,7	8,0	8,1	7,6	7,9	7,8	7,5	7,6
Moins de 20 ans	11,3	12,3	11,4	12,2	11,4	10,3	10,1	9,8	9,0	8,6
Moins de 15 ans	1,1	2,4	1,5	0,7	1,5	1,4	1,7	0,7	1,5	1,3
15 à 19 ans	13,5	14,4	13,4	14,6	13,4	12,2	11,8	11,6	10,5	10,1
15 à 17 ans	8,8	9,3	7,0	8,7	8,5	7,5	7,0	5,8	6,0	5,3
18 à 19 ans	20,9	22,2	23,4	23,8	21,0	19,5	19,4	20,7	17,2	17,0
20 à 24 ans	19,1	19,8	20,6	20,7	21,9	20,9	21,7	21,3	20,0	19,9
25 à 29 ans	9,6	10,7	9,8	11,4	11,3	11,6	12,6	12,0	12,3	12,7
30 à 34 ans	5,5	5,2	5,6	5,4	6,3	5,8	6,2	6,6	6,1	7,5
35 à 39 ans	3,2	2,6	3,0	3,1	3,1	2,8	2,9	3,1	3,2	3,4
40 ans et plus	1,2	1,0	0,8	0,9	0,9	0,9	1,3	1,0	1,2	1,1
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales 4										
Tous les âges	4,3	3,2	2,7	2,4	2,4	2,2	2,1	1,7	1,7	1,6
Moins de 20 ans	3,3	2,6	2,6	2,0	1,3	1,6	1,1	1,0	1,0	1,0
Moins de 15 ans	1,0	0,5	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3
15 à 19 ans	3,7	3,1	3,1	2,3	1,5	1,9	1,3	1,2	1,2	1,2
15 à 17 ans	2,6	2,1	2,2	1,9	1,1	1,4	0,8	0,5	0,7	0,7
18 à 19 ans	5,5	4,6	4,5	3,0	2,1	2,7	2,1	2,3	1,8	1,9
20 à 24 ans	8,4	6,2	5,3	4,5	4,9	5,0	3,6	2,9	2,7	2,7
25 à 29 ans	8,9	6,4	4,8	5,4	5,2	3,9	4,3	3,5	3,6	3,1
30 à 34 ans	5,2	3,5	3,3	3,4	3,0	3,3	3,6	2,5	3,1	2,6
35 à 39 ans	2,6	2,2	1,7	1,3	1,9	1,4	1,6	1,8	1,4	1,6
40 ans et plus	0,9	0,8	0,6	0,3	0,7	0,4	0,7	0,6	0,4	0,4
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-10

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Alberta

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	51 990	50 162	49 349	49 561	50 218	50 223	49 263	49 680	51 138	52 737
Moins de 20 ans	5 606	5 388	5 120	5 185	5 330	5 079	4 888	4 838	4 401	4 033
Moins de 15 ans	106	102	72	84	84	67	51	49	46	25
15 à 19 ans	5 500	5 286	5 048	5 101	5 246	5 012	4 837	4 789	4 355	4 008
15 à 17 ans	2 019	1 930	1 865	1 837	1 918	1 804	1 583	1 533	1 316	1 197
18 à 19 ans	3 481	3 356	3 183	3 264	3 328	3 208	3 254	3 256	3 039	2 811
20 à 24 ans	11 785	11 442	11 002	11 237	11 473	11 620	11 385	11 449	11 846	12 194
25 à 29 ans	15 629	14 810	14 525	14 517	14 471	14 380	14 095	14 092	14 681	15 326
30 à 34 ans	13 215	12 718	12 459	12 042	12 319	12 152	11 891	12 293	12 890	13 437
35 à 39 ans	4 937	4 986	5 327	5 512	5 532	5 807	5 819	5 787	5 978	6 179
40 ans et plus	814	813	909	1 063	1 078	1 180	1 181	1 220	1 341	1 565
Groupe d'âge inconnu	4	5	7	5	15	5	4	1	1	3
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	39 796	38 914	37 851	36 905	37 905	38 171	37 006	37 619	38 691	40 287
Moins de 20 ans	3 070	3 035	2 736	2 590	2 648	2 627	2 457	2 343	2 243	2 152
Moins de 15 ans	38	29	31	29	25	23	16	14	18	13
15 à 19 ans	3 032	3 006	2 705	2 561	2 623	2 604	2 441	2 329	2 225	2 139
15 à 17 ans	1 030	1 013	923	838	869	847	745	695	620	596
18 à 19 ans	2 002	1 993	1 782	1 723	1 754	1 757	1 696	1 634	1 605	1 543
20 à 24 ans	8 271	8 145	7 629	7 442	7 807	7 953	7 565	7 636	7 885	8 103
25 à 29 ans	13 039	12 377	12 001	11 830	11 847	11 796	11 414	11 600	11 992	12 495
30 à 34 ans	11 088	10 931	10 711	10 111	10 541	10 374	10 124	10 576	10 995	11 555
35 à 39 ans	3 836	3 938	4 191	4 256	4 373	4 643	4 659	4 648	4 746	4 973
40 ans et plus	492	488	583	676	674	776	786	815	830	1 008
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	15	2	1	1	0	1
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	9 009	8 928	9 265	10 337	10 355	10 188	10 432	10 603	10 735	10 814
Moins de 20 ans	2 177	2 091	2 139	2 349	2 455	2 264	2 253	2 352	1 995	1 725
Moins de 15 ans	59	69	37	46	57	43	33	30	25	12
15 à 19 ans	2 118	2 022	2 102	2 303	2 398	2 221	2 220	2 322	1 970	1 713
15 à 17 ans	845	818	853	911	954	892	796	786	640	547
18 à 19 ans	1 273	1 204	1 249	1 392	1 444	1 329	1 424	1 536	1 330	1 166
20 à 24 ans	2 820	2 781	2 917	3 280	3 268	3 293	3 459	3 488	3 585	3 778
25 à 29 ans	1 796	1 799	1 942	2 088	2 109	2 123	2 183	2 141	2 287	2 401
30 à 34 ans	1 320	1 280	1 224	1 425	1 324	1 338	1 358	1 392	1 507	1 509
35 à 39 ans	709	758	801	905	899	873	881	909	949	952
40 ans et plus	183	214	235	285	300	297	298	321	411	449
Groupe d'âge inconnu	4	5	7	5	0	0	0	0	1	0
Pertes fœtales ⁴										
Tous les âges	3 185	2 320	2 233	2 319	1 958	1 864	1 825	1 458	1 712	1 636
Moins de 20 ans	359	262	245	246	227	188	178	143	163	156
Moins de 15 ans	9	4	4	9	2	1	2	5	3	0
15 à 19 ans	350	258	241	237	225	187	176	138	160	156
15 à 17 ans	144	99	89	88	95	65	42	52	56	54
18 à 19 ans	206	159	152	149	130	122	134	86	104	102
20 à 24 ans	694	516	456	515	398	374	361	325	376	313
25 à 29 ans	794	634	582	599	515	461	498	351	402	430
30 à 34 ans	807	507	524	506	454	440	409	325	388	373
35 à 39 ans	392	290	335	351	260	291	279	230	283	254
40 ans et plus	139	111	91	102	104	107	97	84	100	108
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	0	3	3	0	0	2

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-10 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Alberta

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
taux pour 1 000 femmes										
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	71,1	67,8	65,7	64,8	64,2	63,2	61,0	60,7	61,4	62,7
Moins de 20 ans	50,6	47,6	44,1	43,3	42,8	39,8	37,5	36,6	32,8	30,0
Moins de 15 ans	5,6	5,2	3,6	4,0	4,0	3,1	2,3	2,2	2,1	1,1
15 à 19 ans	60,0	56,5	52,7	51,5	50,8	47,2	44,6	43,4	38,8	35,7
15 à 17 ans	36,7	34,4	32,1	30,3	30,5	28,1	24,3	23,2	19,6	17,9
18 à 19 ans	95,1	89,7	84,4	85,0	82,4	76,2	75,0	73,3	67,1	62,0
20 à 24 ans	123,3	120,8	114,7	114,6	113,1	111,5	106,2	103,6	103,5	103,8
25 à 29 ans	146,6	142,5	140,0	139,1	136,2	134,0	130,0	128,7	131,0	134,0
30 à 34 ans	103,0	100,9	102,1	101,5	106,6	107,9	107,1	110,2	114,2	117,8
35 à 39 ans	39,9	39,5	41,4	42,1	41,6	43,6	44,1	45,1	47,9	51,2
40 ans et plus	8,0	7,6	8,1	9,0	8,7	9,3	9,1	9,2	9,9	11,4
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	54,4	52,6	50,4	48,3	48,5	48,0	45,9	45,9	46,5	47,9
Moins de 20 ans	27,7	26,8	23,6	21,6	21,3	20,6	18,8	17,7	16,7	16,0
Moins de 15 ans	2,0	1,5	1,5	1,4	1,2	1,1	0,7	0,6	0,8	0,6
15 à 19 ans	33,1	32,1	28,2	25,9	25,4	24,5	22,5	21,1	19,8	19,1
15 à 17 ans	18,7	18,0	15,9	13,8	13,8	13,2	11,4	10,5	9,3	8,9
18 à 19 ans	54,7	53,3	47,2	44,8	43,5	41,7	39,1	36,8	35,5	34,0
20 à 24 ans	86,6	86,0	79,5	75,9	76,9	76,3	70,6	69,1	68,9	69,0
25 à 29 ans	122,3	119,1	115,7	113,3	111,5	109,9	105,3	105,9	107,0	109,3
30 à 34 ans	86,4	86,7	87,8	85,2	91,2	92,1	91,2	94,8	97,4	101,3
35 à 39 ans	31,0	31,2	32,5	32,5	32,9	34,8	35,3	36,2	38,1	41,2
40 ans et plus	4,8	4,6	5,2	5,7	5,5	6,1	6,0	6,1	6,1	7,4
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	12,3	12,1	12,3	13,5	13,2	12,8	12,9	12,9	12,9	12,9
Moins de 20 ans	19,7	18,5	18,4	19,6	19,7	17,7	17,3	17,8	14,9	12,8
Moins de 15 ans	3,1	3,5	1,8	2,2	2,7	2,0	1,5	1,4	1,1	0,5
15 à 19 ans	23,1	21,6	21,9	23,3	23,2	20,9	20,5	21,0	17,5	15,3
15 à 17 ans	15,3	14,6	14,7	15,0	15,2	13,9	12,2	11,9	9,6	8,2
18 à 19 ans	34,8	32,2	33,1	36,2	35,8	31,6	32,8	34,6	29,4	25,7
20 à 24 ans	29,5	29,4	30,4	33,4	32,2	31,6	32,3	31,5	31,3	32,1
25 à 29 ans	16,8	17,3	18,7	20,0	19,9	19,8	20,1	19,6	20,4	21,0
30 à 34 ans	10,3	10,2	10,0	12,0	11,5	11,9	12,2	12,5	13,3	13,2
35 à 39 ans	5,7	6,0	6,2	6,9	6,8	6,6	6,7	7,1	7,6	7,9
40 ans et plus	1,8	2,0	2,1	2,4	2,4	2,3	2,3	2,4	3,0	3,3
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales ⁴										
Tous les âges	4,4	3,1	3,0	3,0	2,5	2,3	2,3	1,8	2,1	1,9
Moins de 20 ans	3,2	2,3	2,1	2,1	1,8	1,5	1,4	1,1	1,2	1,2
Moins de 15 ans	0,5	0,2	0,2	0,4	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,0
15 à 19 ans	3,8	2,8	2,5	2,4	2,2	1,8	1,6	1,2	1,4	1,4
15 à 17 ans	2,6	1,8	1,5	1,5	1,5	1,0	0,6	0,8	0,8	0,8
18 à 19 ans	5,6	4,2	4,0	3,9	3,2	2,9	3,1	1,9	2,3	2,2
20 à 24 ans	7,3	5,4	4,8	5,3	3,9	3,6	3,4	2,9	3,3	2,7
25 à 29 ans	7,4	6,1	5,6	5,7	4,8	4,3	4,6	3,2	3,6	3,8
30 à 34 ans	6,3	4,0	4,3	4,3	3,9	3,9	3,7	2,9	3,4	3,3
35 à 39 ans	3,2	2,3	2,6	2,7	2,0	2,2	2,1	1,8	2,3	2,1
40 ans et plus	1,4	1,0	0,8	0,9	0,8	0,8	0,7	0,6	0,7	0,8
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-11

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Colombie-Britannique

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹	63 550	63 031	63 935	62 107	60 275	58 318	56 206	57 765	57 336	57 171
Tous les âges	5 526	5 595	5 602	5 449	5 252	5 108	4 749	4 841	4 542	4 218
Moins de 20 ans	97	96	117	103	108	91	67	63	59	53
Moins de 15 ans	5 429	5 499	5 485	5 346	5 144	5 017	4 682	4 778	4 483	4 165
15 à 19 ans	2 089	1 998	2 057	1 879	1 601	1 617	1 682	1 680	1 211	1 076
15 à 17 ans	3 340	3 501	3 428	3 467	3 543	3 400	3 000	3 098	3 272	3 089
18 à 19 ans	13 599	13 346	13 264	12 562	12 375	11 498	10 928	11 046	11 094	10 895
20 à 24 ans	19 235	18 396	18 472	17 789	16 935	16 053	15 282	15 238	14 966	14 924
25 à 29 ans	16 812	16 941	17 100	16 503	15 822	15 564	15 095	15 851	15 818	16 117
30 à 34 ans	7 143	7 268	7 846	8 096	8 212	8 279	8 300	8 622	8 679	8 762
35 à 39 ans	1 232	1 472	1 643	1 704	1 678	1 813	1 852	2 137	2 225	2 245
40 ans et plus	3	13	8	4	1	3	0	30	12	10
Groupe d'âge inconnu										
Naissances vivantes ²	46 998	46 820	46 138	44 577	43 072	41 939	40 672	40 575	40 065	40 496
Tous les âges	2 569	2 634	2 371	2 236	2 111	2 040	1 850	1 786	1 617	1 482
Moins de 20 ans	31	35	23	30	31	22	15	10	14	8
Moins de 15 ans	2 538	2 599	2 348	2 206	2 080	2 018	1 835	1 776	1 603	1 474
15 à 19 ans	847	874	809	730	719	666	548	553	502	416
15 à 17 ans	1 691	1 725	1 539	1 476	1 361	1 352	1 287	1 223	1 101	1 058
18 à 19 ans	9 015	8 773	8 341	7 704	7 492	7 039	6 527	6 213	6 186	6 091
20 à 24 ans	15 003	14 611	14 408	13 834	13 143	12 413	11 952	11 567	11 298	11 323
25 à 29 ans	14 087	14 241	14 059	13 553	13 036	12 961	12 514	13 004	12 904	13 383
30 à 34 ans	5 472	5 645	5 939	6 216	6 252	6 365	6 564	6 690	6 672	6 809
35 à 39 ans	849	916	1 020	1 033	1 037	1 118	1 265	1 314	1 387	1 408
40 ans et plus	3	0	0	1	1	3	0	1	1	0
Groupe d'âge inconnu										
Avortements provoqués ³	13 914	13 848	15 689	15 582	15 482	14 642	14 009	15 908	15 967	15 499
Tous les âges	2 732	2 765	3 046	3 062	3 021	2 954	2 791	2 977	2 850	2 674
Moins de 20 ans	58	60	93	68	76	66	50	48	44	44
Moins de 15 ans	2 674	2 705	2 953	2 994	2 945	2 888	2 741	2 929	2 806	2 630
15 à 19 ans	1 159	1 052	1 181	1 089	828	919	1 096	1 098	683	640
15 à 17 ans	1 515	1 653	1 772	1 905	2 117	1 969	1 645	1 831	2 123	1 990
18 à 19 ans	3 999	4 122	4 542	4 493	4 581	4 210	4 174	4 646	4 709	4 616
20 à 24 ans	3 562	3 174	3 526	3 460	3 363	3 181	2 960	3 350	3 360	3 328
25 à 29 ans	2 031	2 085	2 504	2 460	2 379	2 154	2 180	2 513	2 565	2 452
30 à 34 ans	1 311	1 260	1 542	1 555	1 629	1 570	1 448	1 695	1 729	1 694
35 à 39 ans	279	429	521	550	509	573	456	698	743	725
40 ans et plus	0	13	8	2	0	0	0	29	11	10
Groupe d'âge inconnu										
Pertes fœtales ⁴	2 638	2 363	2 108	1 948	1 721	1 737	1 525	1 282	1 304	1 176
Tous les âges	225	196	185	151	120	114	108	78	75	62
Moins de 20 ans	8	1	1	5	1	3	2	5	1	1
Moins de 15 ans	217	195	184	146	119	111	106	73	74	61
15 à 19 ans	83	72	67	60	54	32	38	29	26	20
15 à 17 ans	134	123	117	86	65	79	68	44	48	41
18 à 19 ans	585	451	381	365	302	249	227	187	199	188
20 à 24 ans	670	611	538	495	429	459	370	321	308	273
25 à 29 ans	694	615	537	490	407	449	401	334	349	282
30 à 34 ans	360	363	365	325	331	344	288	237	278	259
35 à 39 ans	104	127	102	121	132	122	131	125	95	112
40 ans et plus	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Groupe d'âge inconnu										

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-11 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Colombie-Britannique

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	65,3	62,9	61,9	59,2	57,3	55,3	53,2	54,3	53,6	53,4
Moins de 20 ans	40,6	39,6	37,9	36,0	34,0	32,6	29,9	30,0	27,9	26,0
Moins de 15 ans	4,1	3,9	4,7	4,1	4,1	3,5	2,6	2,4	2,3	2,0
15 à 19 ans	48,2	47,0	44,7	42,4	40,2	38,5	35,3	35,3	32,7	30,5
15 à 17 ans	30,9	28,2	27,7	24,6	20,7	20,5	21,0	20,7	15,0	13,5
18 à 19 ans	74,1	75,7	70,7	69,7	69,6	65,8	57,1	57,1	58,0	54,5
20 à 24 ans	109,3	107,1	103,7	97,4	96,9	89,4	84,5	83,9	81,8	77,9
25 à 29 ans	138,8	130,9	127,7	121,8	117,6	113,9	111,6	113,6	112,6	111,9
30 à 34 ans	103,4	103,1	104,1	101,9	100,8	101,8	99,8	104,3	104,2	107,3
35 à 39 ans	44,3	43,7	46,0	46,6	46,8	47,0	47,6	50,4	52,1	54,3
40 ans et plus	8,4	9,6	10,3	10,3	9,9	10,5	10,6	12,1	12,6	12,6
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	48,3	46,7	44,6	42,5	40,9	39,7	38,5	38,2	37,5	37,8
Moins de 20 ans	18,9	18,6	16,0	14,8	13,7	13,0	11,6	11,1	9,9	9,1
Moins de 15 ans	1,3	1,4	0,9	1,2	1,2	0,8	0,6	0,4	0,5	0,3
15 à 19 ans	22,5	22,2	19,1	17,5	16,2	15,5	13,8	13,1	11,7	10,8
15 à 17 ans	12,5	12,3	10,9	9,6	9,3	8,5	6,8	6,8	6,2	5,2
18 à 19 ans	37,5	37,3	31,8	29,7	26,8	26,2	24,5	22,5	19,5	18,7
20 à 24 ans	72,5	70,4	65,2	59,7	58,6	54,7	50,4	47,2	45,6	43,6
25 à 29 ans	108,2	104,0	99,6	94,7	91,3	88,1	87,3	86,3	85,0	84,9
30 à 34 ans	86,6	86,7	85,6	83,6	83,0	84,8	82,7	85,6	85,0	89,1
35 à 39 ans	33,9	33,9	34,9	35,7	35,6	36,2	37,7	39,1	40,0	42,2
40 ans et plus	5,8	6,0	6,4	6,2	6,1	6,5	7,3	7,5	7,8	7,9
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	14,3	13,8	15,2	14,8	14,7	13,9	13,2	15,0	14,9	14,5
Moins de 20 ans	20,1	19,6	20,6	20,2	19,6	18,9	17,6	18,4	17,5	16,5
Moins de 15 ans	2,5	2,5	3,7	2,7	2,9	2,5	1,9	1,8	1,7	1,7
15 à 19 ans	23,7	23,1	24,1	23,8	23,0	22,2	20,6	21,6	20,5	19,3
15 à 17 ans	17,1	14,9	15,9	14,3	10,7	11,7	13,7	13,5	8,5	8,0
18 à 19 ans	33,6	35,7	36,6	38,3	41,6	38,1	31,3	33,7	37,7	35,1
20 à 24 ans	32,2	33,1	35,5	34,8	35,9	32,7	32,3	35,3	34,7	33,0
25 à 29 ans	25,7	22,6	24,4	23,7	23,4	22,6	21,6	25,0	25,3	24,9
30 à 34 ans	12,5	12,7	15,2	15,2	15,2	14,1	14,4	16,5	16,9	16,3
35 à 39 ans	8,1	7,6	9,0	8,9	9,3	8,9	8,3	9,9	10,4	10,5
40 ans et plus	1,9	2,8	3,3	3,3	3,0	3,3	2,6	4,0	4,2	4,1
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales ⁴										
Tous les âges	2,7	2,4	2,0	1,9	1,6	1,6	1,4	1,2	1,2	1,1
Moins de 20 ans	1,7	1,4	1,3	1,0	0,8	0,7	0,7	0,5	0,5	0,4
Moins de 15 ans	0,3	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0
15 à 19 ans	1,9	1,7	1,5	1,2	0,9	0,9	0,8	0,5	0,5	0,4
15 à 17 ans	1,2	1,0	0,9	0,8	0,7	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3
18 à 19 ans	3,0	2,7	2,4	1,7	1,3	1,5	1,3	0,8	0,9	0,7
20 à 24 ans	4,7	3,6	3,0	2,8	2,4	1,9	1,8	1,4	1,5	1,3
25 à 29 ans	4,8	4,3	3,7	3,4	3,0	3,3	2,7	2,4	2,3	2,0
30 à 34 ans	4,3	3,7	3,3	3,0	2,6	2,9	2,7	2,2	2,3	1,9
35 à 39 ans	2,2	2,2	2,1	1,9	1,9	2,0	1,7	1,4	1,7	1,6
40 ans et plus	0,7	0,8	0,6	0,7	0,8	0,7	0,8	0,7	0,5	0,6
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-12

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Territoire du Yukon

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	583	635	646	624	568	516	523	477	478	475
Moins de 20 ans	90	64	67	68	62	59	67	64	61	62
Moins de 15 ans	3	1	0	1	1	0	0	3	0	0
15 à 19 ans	87	63	67	67	61	59	67	61	61	62
15 à 17 ans	41	28	20	29	21	24	24	17	19	33
18 à 19 ans	46	35	47	38	40	35	43	44	42	29
20 à 24 ans	122	151	155	129	136	107	115	110	109	125
25 à 29 ans	139	171	171	190	141	124	124	109	128	109
30 à 34 ans	143	166	156	139	129	124	119	117	98	109
35 à 39 ans	73	69	77	79	83	84	84	58	63	49
40 ans et plus	15	13	20	19	17	18	14	19	19	21
Groupe d'âge inconnu	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	442	470	443	474	396	383	370	344	339	335
Moins de 20 ans	43	36	32	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	0	1	0	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	43	35	32	32	30	31	33	28	25	27
15 à 17 ans	13	16	9	12	10	11	11	7	7	13
18 à 19 ans	30	19	23	20	20	20	22	21	18	14
20 à 24 ans	86	102	95	90	82	68	70	77	68	70
25 à 29 ans	117	133	127	152	108	103	92	83	101	89
30 à 34 ans	121	138	122	125	101	101	96	98	84	94
35 à 39 ans	63	51	55	63	64	65	72	43	48	38
40 ans et plus	12	10	12	x	x	x	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	140	134	172	121	150	111	135	122	125	129
Moins de 20 ans	47	25	30	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	3	0	0	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	44	25	30	33	31	26	32	30	36	34
15 à 17 ans	28	10	10	16	11	12	12	10	12	20
18 à 19 ans	16	15	20	17	20	14	20	20	24	14
20 à 24 ans	36	43	55	32	49	34	39	32	35	52
25 à 29 ans	22	28	39	32	29	17	30	25	25	18
30 à 34 ans	22	23	28	8	22	18	21	16	12	14
35 à 39 ans	10	12	16	12	14	14	8	13	12	9
40 ans et plus	3	2	4	x	x	x	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Pertes foetales ⁴										
Tous les âges	1	31	31	29	22	22	18	11	14	11
Moins de 20 ans	0	3	5	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	0	0	0	x	x	x	x	x	x	x
15 à 19 ans	0	3	5	2	0	2	2	3	0	1
15 à 17 ans	0	2	1	1	0	1	1	0	0	0
18 à 19 ans	0	1	4	1	0	1	1	3	0	1
20 à 24 ans	0	6	5	7	5	5	6	1	6	3
25 à 29 ans	0	10	5	6	4	4	2	1	2	2
30 à 34 ans	0	5	6	6	6	5	2	3	2	1
35 à 39 ans	0	6	6	4	5	5	4	2	3	2
40 ans et plus	0	1	4	x	x	x	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-12 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Territoire du Yukon

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses 1	66,4	70,9	69,8	66,8	62,3	57,6	59,3	54,9	55,4	54,1
Tous les âges	82,0	56,4	56,0	53,5	47,7	43,3	48,6	45,8	43,6	43,5
Moins de 20 ans	14,7	4,7	0,0	3,9	3,9	0,0	0,0	12,9	0,0	0,0
Moins de 15 ans	97,3	68,3	69,3	66,0	58,5	54,0	59,1	52,4	51,6	51,2
15 à 19 ans	76,9	49,6	33,2	44,8	31,4	33,9	32,7	23,2	26,2	47,2
18 à 19 ans	127,4	98,0	128,8	103,5	106,7	90,7	108,0	101,9	91,9	56,5
20 à 24 ans	120,2	146,3	146,4	132,6	147,8	117,2	126,8	123,9	116,6	126,1
25 à 29 ans	114,6	139,6	133,6	145,7	114,7	108,5	116,1	108,2	130,5	112,8
30 à 34 ans	87,1	103,0	99,1	92,5	92,8	96,0	96,7	97,6	83,2	92,5
35 à 39 ans	45,5	43,3	46,9	46,4	49,2	51,0	53,6	39,6	46,1	37,3
40 ans et plus	11,0	9,0	13,2	12,1	10,9	11,7	9,0	12,1	12,0	13,0
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes 2	50,3	52,5	47,8	50,8	43,4	42,7	41,9	39,6	39,3	38,1
Tous les âges	39,2	31,7	26,8	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 20 ans	0,0	4,7	0,0	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	48,1	38,0	33,1	31,5	28,8	28,4	29,1	24,0	21,2	22,3
15 à 19 ans	24,4	28,3	15,0	18,5	15,0	15,6	15,0	9,5	9,7	18,6
18 à 19 ans	83,1	53,2	63,0	54,5	53,3	51,8	55,3	48,6	39,4	27,3
20 à 24 ans	84,7	98,8	89,7	92,5	89,1	74,5	77,2	86,7	72,7	70,6
25 à 29 ans	96,5	108,6	99,2	116,6	87,9	90,1	86,1	82,4	103,0	92,1
30 à 34 ans	73,7	85,7	77,5	83,2	72,7	78,2	78,0	81,7	71,3	79,8
35 à 39 ans	39,3	32,0	33,5	37,0	37,9	39,5	46,0	29,3	35,1	28,9
40 ans et plus	8,8	7,0	7,9	x	x	x	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués 3	15,9	15,0	18,6	13,0	16,4	12,4	15,3	14,0	14,5	14,7
Tous les âges	42,8	22,0	25,1	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 20 ans	14,7	0,0	0,0	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	49,2	27,1	31,0	32,5	29,7	23,8	28,2	25,8	30,5	28,1
15 à 19 ans	52,5	17,7	16,6	24,7	16,5	17,0	16,3	13,6	16,6	28,6
18 à 19 ans	44,3	42,0	54,8	46,3	53,3	36,3	50,3	46,3	52,5	27,3
20 à 24 ans	35,5	41,7	51,9	32,9	53,3	37,2	43,0	36,0	37,4	52,5
25 à 29 ans	18,1	22,9	30,5	24,5	23,6	14,9	28,1	24,8	25,5	18,6
30 à 34 ans	13,4	14,3	17,8	5,3	15,8	13,9	17,1	13,3	10,2	11,9
35 à 39 ans	6,2	7,5	9,7	7,0	8,3	8,5	5,1	8,9	8,8	6,8
40 ans et plus	2,2	1,4	2,6	x	x	x	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales 4	0,1	3,5	3,3	3,1	2,4	2,5	2,0	1,3	1,6	1,3
Tous les âges	0,0	2,6	4,2	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 20 ans	0,0	0,0	0,0	x	x	x	x	x	x	x
Moins de 15 ans	0,0	3,3	5,2	2,0	0,0	1,8	1,8	2,6	0,0	0,8
15 à 19 ans	0,0	3,5	1,7	1,5	0,0	1,4	1,4	0,0	0,0	0,0
18 à 19 ans	0,0	2,8	11,0	2,7	0,0	2,6	2,5	6,9	0,0	1,9
20 à 24 ans	0,0	5,8	4,7	7,2	5,4	5,5	6,6	1,1	6,4	3,0
25 à 29 ans	0,0	8,2	3,9	4,6	3,3	3,5	1,9	1,0	2,0	2,1
30 à 34 ans	0,0	3,1	3,8	4,0	4,3	3,9	1,6	2,5	1,7	0,8
35 à 39 ans	0,0	3,8	3,7	2,3	3,0	3,0	2,6	1,4	2,2	1,5
40 ans et plus	0,0	0,7	2,6	x	x	x	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-13

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹										
Tous les âges	1 996	1 993	1 944	1 866	1 702	1 859
Moins de 20 ans	372	384	379	341	326	398
Moins de 15 ans	13	10	7	12	11	17
15 à 19 ans	359	374	372	329	315	381
15 à 17 ans	147	148	147	159	132	160
18 à 19 ans	212	226	225	170	183	221
20 à 24 ans	569	563	538	529	483	492
25 à 29 ans	525	529	524	508	420	474
30 à 34 ans	351	373	343	322	319	314
35 à 39 ans	154	119	131	146	130	144
40 ans et plus	25	24	29	20	23	37
Groupe d'âge inconnu	1	1	0	0	1	0
Naissances vivantes ²										
Tous les âges	1 580	1 613	1 562	1 468	1 348	1 396
Moins de 20 ans	280	278	275	x	x	x
Moins de 15 ans	7	4	4	x	x	x
15 à 19 ans	273	274	271	242	243	252
15 à 17 ans	107	110	102	114	100	103
18 à 19 ans	166	164	169	128	143	149
20 à 24 ans	438	434	433	413	363	377
25 à 29 ans	428	452	432	407	339	378
30 à 34 ans	298	324	291	262	272	242
35 à 39 ans	122	105	108	118	105	110
40 ans et plus	14	20	23	x	x	x
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	1	0
Avortements provoqués ³										
Tous les âges	274	284	297	317	292	393
Moins de 20 ans	67	86	87	x	x	x
Moins de 15 ans	6	3	3	x	x	x
15 à 19 ans	61	83	84	75	67	114
15 à 17 ans	31	31	37	40	30	51
18 à 19 ans	30	52	47	35	37	63
20 à 24 ans	92	103	84	95	95	100
25 à 29 ans	66	53	74	82	64	80
30 à 34 ans	27	32	39	42	39	57
35 à 39 ans	20	5	9	18	21	28
40 ans et plus	2	4	4	x	x	x
Groupe d'âge inconnu	0	1	0	0	0	0
Pertes foetales ⁴										
Tous les âges	142	96	85	81	62	70
Moins de 20 ans	25	20	17	x	x	x
Moins de 15 ans	0	3	0	x	x	x
15 à 19 ans	25	17	17	12	5	15
15 à 17 ans	9	7	8	5	2	6
18 à 19 ans	16	10	9	7	3	9
20 à 24 ans	39	26	21	21	25	15
25 à 29 ans	31	24	18	19	17	16
30 à 34 ans	26	17	13	18	8	15
35 à 39 ans	12	9	14	10	4	6
40 ans et plus	9	0	2	x	x	x
Groupe d'âge inconnu	1	0	0	0	0	0

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-13 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Territoires du Nord-Ouest incluant Nunavut

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses¹										
Tous les âges	112,6	110,1	106,3	102,2	94,2	102,2
Moins de 20 ans	119,2	119,9	116,7	106,8	102,0	122,3
Moins de 15 ans	23,1	18,8	13,1	22,5	18,9	29,7
15 à 19 ans	140,3	140,1	137,1	123,7	120,5	142,2
15 à 17 ans	93,3	91,4	89,6	98,6	84,9	98,9
18 à 19 ans	215,7	215,0	209,7	162,2	172,5	207,9
20 à 24 ans	201,7	205,5	205,2	201,2	190,2	188,9
25 à 29 ans	164,2	165,0	162,7	158,8	135,6	159,9
30 à 34 ans	112,5	115,9	108,0	104,4	104,7	103,2
35 à 39 ans	61,4	46,6	48,4	53,9	46,9	50,8
40 ans et plus	12,5	11,7	14,1	9,2	10,5	16,6
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes²										
Tous les âges	89,1	89,1	85,4	80,4	74,6	76,7
Moins de 20 ans	89,7	86,8	84,7	x	x	x
Moins de 15 ans	12,4	7,5	7,5	x	x	x
15 à 19 ans	106,7	102,6	99,9	91,0	92,9	94,0
15 à 17 ans	67,9	67,9	62,2	70,7	64,4	63,7
18 à 19 ans	168,9	156,0	157,5	122,1	134,8	140,2
20 à 24 ans	155,3	158,4	165,1	157,1	142,9	144,7
25 à 29 ans	133,8	141,0	134,1	127,3	109,4	127,5
30 à 34 ans	95,5	100,7	91,6	85,0	89,2	79,5
35 à 39 ans	48,6	41,2	39,9	43,5	37,9	38,8
40 ans et plus	7,0	9,7	11,2	x	x	x
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués³										
Tous les âges	15,5	15,7	16,2	17,4	16,2	21,6
Moins de 20 ans	21,5	26,9	26,8	x	x	x
Moins de 15 ans	10,7	5,6	5,6	x	x	x
15 à 19 ans	23,8	31,1	31,0	28,2	25,6	42,5
15 à 17 ans	19,7	19,1	22,6	24,8	19,3	31,5
18 à 19 ans	30,5	49,5	43,8	33,4	34,9	59,3
20 à 24 ans	32,6	37,6	32,0	36,1	37,4	38,4
25 à 29 ans	20,6	16,5	23,0	25,6	20,7	27,0
30 à 34 ans	8,7	9,9	12,3	13,6	12,8	18,7
35 à 39 ans	8,0	2,0	3,3	6,6	7,6	9,9
40 ans et plus	1,0	1,9	1,9	x	x	x
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales⁴										
Tous les âges	8,0	5,3	4,6	4,4	3,4	3,8
Moins de 20 ans	8,0	6,2	5,2	x	x	x
Moins de 15 ans	0,0	5,6	0,0	x	x	x
15 à 19 ans	9,8	6,4	6,3	4,5	1,9	5,6
15 à 17 ans	5,7	4,3	4,9	3,1	1,3	3,7
18 à 19 ans	16,3	9,5	8,4	6,7	2,8	8,5
20 à 24 ans	13,8	9,5	8,0	8,0	9,8	5,8
25 à 29 ans	9,7	7,5	5,6	5,9	5,5	5,4
30 à 34 ans	8,3	5,3	4,1	5,8	2,6	4,9
35 à 39 ans	4,8	3,5	5,2	3,7	1,4	2,1
40 ans et plus	4,5	0,0	1,0	x	x	x
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-14

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Territoires du Nord-Ouest

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹							995	929	918	993
Tous les âges	995	929	918	993
Moins de 20 ans	149	143	148	136
Moins de 15 ans	4	3	6	6
15 à 19 ans	145	140	142	130
15 à 17 ans	65	53	54	61
18 à 19 ans	80	87	88	69
20 à 24 ans	276	250	234	262
25 à 29 ans	251	226	240	233
30 à 34 ans	187	186	189	239
35 à 39 ans	110	102	90	93
40 ans et plus	22	22	17	30
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0
Naissances vivantes ²							673	613	635	701
Tous les âges	673	613	635	701
Moins de 20 ans	x	x	x	x
Moins de 15 ans	x	x	x	x
15 à 19 ans	82	69	72	69
15 à 17 ans	37	22	22	35
18 à 19 ans	45	47	50	34
20 à 24 ans	160	155	145	174
25 à 29 ans	173	154	185	169
30 à 34 ans	155	141	159	187
35 à 39 ans	85	78	62	80
40 ans et plus	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0
Avortements provoqués ³							281	286	245	255
Tous les âges	281	286	245	255
Moins de 20 ans	x	x	x	x
Moins de 15 ans	x	x	x	x
15 à 19 ans	57	67	63	56
15 à 17 ans	24	30	29	24
18 à 19 ans	33	37	34	32
20 à 24 ans	104	88	76	83
25 à 29 ans	66	63	47	52
30 à 34 ans	32	40	27	42
35 à 39 ans	16	20	22	9
40 ans et plus	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0
Pertes foetales ⁴							41	30	38	37
Tous les âges	41	30	38	37
Moins de 20 ans	x	x	x	x
Moins de 15 ans	x	x	x	x
15 à 19 ans	6	4	7	5
15 à 17 ans	4	1	3	2
18 à 19 ans	2	3	4	3
20 à 24 ans	12	7	13	5
25 à 29 ans	12	9	8	12
30 à 34 ans	0	5	3	10
35 à 39 ans	9	4	6	4
40 ans et plus	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-14 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Territoires du Nord-Ouest

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses 1										
Tous les âges	87,3	81,1	79,1	83,7
Moins de 20 ans	83,6	77,0	78,6	68,3
Moins de 15 ans	12,4	8,9	17,2	17,7
15 à 19 ans	99,2	92,0	92,6	78,7
15 à 17 ans	74,0	56,9	57,3	59,9
18 à 19 ans	137,2	147,7	148,6	109,2
20 à 24 ans	184,9	165,1	151,1	165,4
25 à 29 ans	147,9	136,2	141,9	143,6
30 à 34 ans	100,1	101,2	103,7	129,0
35 à 39 ans	56,2	53,2	47,0	48,8
40 ans et plus	13,9	13,3	10,0	16,8
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes 2										
Tous les âges	59,1	53,5	54,7	59,1
Moins de 20 ans	x	x	x	x
Moins de 15 ans	x	x	x	x
15 à 19 ans	56,1	45,4	46,9	41,8
15 à 17 ans	42,1	23,6	23,4	34,3
18 à 19 ans	77,2	79,8	84,5	53,8
20 à 24 ans	107,2	102,4	93,6	109,8
25 à 29 ans	101,9	92,8	109,4	104,1
30 à 34 ans	83,0	76,7	87,3	101,0
35 à 39 ans	43,4	40,7	32,4	42,0
40 ans et plus	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués 3										
Tous les âges	24,7	25,0	21,1	21,5
Moins de 20 ans	x	x	x	x
Moins de 15 ans	x	x	x	x
15 à 19 ans	39,0	44,0	41,1	33,9
15 à 17 ans	27,3	32,2	30,8	23,6
18 à 19 ans	56,6	62,8	57,4	50,6
20 à 24 ans	69,7	58,1	49,1	52,4
25 à 29 ans	38,9	38,0	27,8	32,0
30 à 34 ans	17,1	21,8	14,8	22,7
35 à 39 ans	8,2	10,4	11,5	4,7
40 ans et plus	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales 4										
Tous les âges	3,6	2,6	3,3	3,1
Moins de 20 ans	x	x	x	x
Moins de 15 ans	x	x	x	x
15 à 19 ans	4,1	2,6	4,6	3,0
15 à 17 ans	4,6	1,1	3,2	2,0
18 à 19 ans	3,4	5,1	6,8	4,7
20 à 24 ans	8,0	4,6	8,4	3,2
25 à 29 ans	7,1	5,4	4,7	7,4
30 à 34 ans	0,0	2,7	1,6	5,4
35 à 39 ans	4,6	2,1	3,1	2,1
40 ans et plus	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-15

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Nunavut

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses 1, 2, 3							916	880	740	772
Tous les âges	214	205	170	171
Moins de 20 ans	9	10	6	4
Moins de 15 ans	205	195	164	167
15 à 19 ans	98	88	63	64
15 à 17 ans	107	107	101	103
18 à 19 ans	296	297	240	240
20 à 24 ans	219	194	171	183
25 à 29 ans	128	117	103	124
30 à 34 ans	48	44	47	44
35 à 39 ans	11	22	9	9
40 ans et plus	0	1	0	1
Groupe d'âge inconnu				
Naissances vivantes 4							727	710	726	758
Tous les âges	x	x	x	x
Moins de 20 ans	x	x	x	x
Moins de 15 ans	154	150	158	165
15 à 19 ans	72	69	60	64
15 à 17 ans	82	81	98	101
18 à 19 ans	223	238	237	236
20 à 24 ans	190	155	167	180
25 à 29 ans	106	102	103	120
30 à 34 ans	37	39	46	43
35 à 39 ans	x	x	x	x
40 ans et plus	0	1	0	1
Groupe d'âge inconnu				
Avortements provoqués 2, 5							178	148
Tous les âges	x	x
Moins de 20 ans	x	x
Moins de 15 ans	46	41
15 à 19 ans	23	17
15 à 17 ans	23	24
18 à 19 ans	71	50
20 à 24 ans	29	34
25 à 29 ans	21	12
30 à 34 ans	10	5
35 à 39 ans	x	x
40 ans et plus	0	0
Groupe d'âge inconnu
Pertes fœtales 3, 6							11	22	14	14
Tous les âges	x	x	x	x
Moins de 20 ans	x	x	x	x
Moins de 15 ans	5	4	6	2
15 à 19 ans	3	2	3	0
15 à 17 ans	2	2	3	2
18 à 19 ans	2	9	3	4
20 à 24 ans	0	5	4	3
25 à 29 ans	1	3	0	4
30 à 34 ans	1	0	1	1
35 à 39 ans	x	x	x	x
40 ans et plus	0	0	0	0
Groupe d'âge inconnu				

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-15 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Nunavut

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses 1, 2, 3										
Tous les âges	132,6	123,5	100,1	102,8
Moins de 20 ans	142,8	129,9	102,3	98,1
Moins de 15 ans	32,4	34,5	20,3	11,8
15 à 19 ans	167,9	151,4	120,1	118,8
15 à 17 ans	126,6	108,2	73,9	73,7
18 à 19 ans	239,4	225,3	196,5	191,4
20 à 24 ans	256,5	266,1	212,4	207,6
25 à 29 ans	186,1	155,8	139,3	145,1
30 à 34 ans	109,8	100,7	86,1	100,3
35 à 39 ans	51,0	45,0	45,6	43,4
40 ans et plus	16,1	29,8	11,7	11,2
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes 4										
Tous les âges	105,2	99,6	98,2	100,9
Moins de 20 ans	x	x	x	x
Moins de 15 ans	x	x	x	x
15 à 19 ans	126,1	116,5	115,7	117,4
15 à 17 ans	93,0	84,9	70,4	73,7
18 à 19 ans	183,4	170,5	190,7	187,7
20 à 24 ans	193,2	213,3	209,7	204,2
25 à 29 ans	161,4	124,5	136,0	142,7
30 à 34 ans	90,9	87,8	86,1	97,1
35 à 39 ans	39,3	39,9	44,6	42,4
40 ans et plus	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués 2, 5										
Tous les âges	25,8	20,8
Moins de 20 ans	x	x
Moins de 15 ans	x	x
15 à 19 ans	37,7	31,8
15 à 17 ans	29,7	20,9
18 à 19 ans	51,5	50,5
20 à 24 ans	61,5	44,8
25 à 29 ans	24,6	27,3
30 à 34 ans	18,0	10,3
35 à 39 ans	10,6	5,1
40 ans et plus	x	x
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales 3, 6										
Tous les âges	1,6	3,1	1,9	1,9
Moins de 20 ans	x	x	x	x
Moins de 15 ans	x	x	x	x
15 à 19 ans	4,1	3,1	4,4	1,4
15 à 17 ans	3,9	2,5	3,5	0,0
18 à 19 ans	4,5	4,2	5,8	3,7
20 à 24 ans	1,7	8,1	2,7	3,5
25 à 29 ans	0,0	4,0	3,3	2,4
30 à 34 ans	0,9	2,6	0,0	3,2
35 à 39 ans	1,1	0,0	1,0	1,0
40 ans et plus	x	x	x	x
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclarations incomplètes.
3. Pour 2002 et 2003, les cas hospitalisés d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non spécifiés au Nunavut sont exclus en raison de déclarations incomplètes.
4. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
5. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
6. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Tableau 1-16

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Province ou territoire inconnu

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre d'événements									
Total, grossesses ¹	1 169	1 903	698	1 291	349	275	274	212	198	188
Tous les âges	225	375	141	254	92	77	56	45	29	44
Moins de 20 ans	6	10	4	6	3	4	0	4	0	0
Moins de 15 ans	219	365	137	248	89	73	56	41	29	44
15 à 19 ans	91	143	53	98	33	27	21	17	9	15
18 à 19 ans	128	222	84	150	56	46	35	24	20	29
20 à 24 ans	331	565	210	385	97	84	84	59	59	58
25 à 29 ans	239	416	146	274	66	44	56	39	36	34
30 à 34 ans	175	304	112	203	49	30	34	38	41	19
35 à 39 ans	104	182	67	131	33	26	22	20	24	21
40 ans et plus	32	58	22	44	12	12	17	11	8	9
Groupe d'âge inconnu	63	3	0	0	0	2	5	0	1	3
Naissances vivantes ²	2	5	0	0	7	5	16	2	4	2
Tous les âges	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Moins de 20 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
15 à 19 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 à 17 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18 à 19 ans	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
20 à 24 ans	1	0	0	0	3	0	3	0	3	0
25 à 29 ans	0	2	0	0	3	1	3	0	0	1
30 à 34 ans	1	3	0	0	1	1	2	0	1	1
35 à 39 ans	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0
40 ans et plus	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	0	2	5	0	0	0
Avortements provoqués ³	1 167	1 898	698	1 291	342	270	258	209	194	186
Tous les âges	225	375	141	254	92	77	55	45	29	44
Moins de 20 ans	6	10	4	6	3	4	0	4	0	0
Moins de 15 ans	219	365	137	248	89	73	55	41	29	44
15 à 19 ans	91	143	53	98	33	27	21	17	9	15
18 à 19 ans	128	222	84	150	56	46	34	24	20	29
20 à 24 ans	330	565	210	385	94	84	81	59	56	58
25 à 29 ans	239	414	146	274	63	43	53	39	36	33
30 à 34 ans	174	301	112	203	48	29	32	37	40	18
35 à 39 ans	104	182	67	131	33	25	22	18	24	21
40 ans et plus	32	58	22	44	12	12	15	11	8	9
Groupe d'âge inconnu	63	3	0	0	0	0	0	0	1	3
Pertes foetales ⁴	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Tous les âges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moins de 20 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 à 19 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 à 17 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18 à 19 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 à 24 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
25 à 29 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
30 à 34 ans	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
35 à 39 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
40 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe d'âge inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 1-16 – suite

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme — Province ou territoire inconnu

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	taux pour 1 000 femmes									
Total, grossesses 1										
Tous les âges
Moins de 20 ans
Moins de 15 ans
15 à 19 ans
15 à 17 ans
18 à 19 ans
20 à 24 ans
25 à 29 ans
30 à 34 ans
35 à 39 ans
40 ans et plus
Groupe d'âge inconnu
Naissances vivantes 2										
Tous les âges
Moins de 20 ans
Moins de 15 ans
15 à 19 ans
15 à 17 ans
18 à 19 ans
20 à 24 ans
25 à 29 ans
30 à 34 ans
35 à 39 ans
40 ans et plus
Groupe d'âge inconnu
Avortements provoqués 3										
Tous les âges
Moins de 20 ans
Moins de 15 ans
15 à 19 ans
15 à 17 ans
18 à 19 ans
20 à 24 ans
25 à 29 ans
30 à 34 ans
35 à 39 ans
40 ans et plus
Groupe d'âge inconnu
Pertes foetales 4										
Tous les âges
Moins de 20 ans
Moins de 15 ans
15 à 19 ans
15 à 17 ans
18 à 19 ans
20 à 24 ans
25 à 29 ans
30 à 34 ans
35 à 39 ans
40 ans et plus
Groupe d'âge inconnu

1. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.
2. Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.
3. Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.
4. Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Nota : Voir la section « Qualité des données, concepts et méthodologie — Notes explicatives pour les tableaux ».

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques (Tableau CANSIM 106-9002).

Définitions

Grossesses. Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des avortements provoqués et des morts foetales (lesquelles comprennent les mortinaissances et les cas hospitalisés d'avortements spontanés, d'avortements provoqués illégaux et d'autres types d'avortements non précisés). Les cas de produit de conception anormal (par exemple, mûles, avortements ratés et grossesses extra-utérines) ne sont pas inclus. Les estimations du nombre total de grossesses sont fondées sur la date d'arrêt de la grossesse et non sur la date de conception.

Naissance vivante. Expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste tout autre signe de vie, tels que battements du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté, que le cordon ombilical ait été coupé ou non, et que le placenta soit ou non demeuré attaché.

Avortement provoqué. Par avortement provoqué, on entend l'interruption médicale de la grossesse. Les expressions équivalentes incluent : avortement artificiel, avortement thérapeutique, interruption volontaire de la grossesse et interruption de grossesse. La source des données sur l'avortement provoqué est l'Enquête sur les avortements thérapeutiques dans le cadre de laquelle sont recueillies des données sur les avortements provoqués pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains États américains.

Perte foetale. Les pertes foetales incluent les mortinaissances et les cas hospitalisés d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements de type non précisé.

- **Mortinaissance (mort foetale).** Décès d'un produit de conception, lorsque ce décès est survenu avant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation; le décès est indiqué par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie, tel que battement du cœur, pulsation du cordon ombilical ou contraction effective d'un muscle soumis à l'action de la volonté. Seules les morts foetales où le produit de conception a un poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou dont la durée de la gestation est de 20 semaines ou plus sont enregistrés au Canada.
- Le Québec (et le Nouveau-Brunswick, avant novembre 1996 et la Saskatchewan, avant 2001) exigent uniquement que soient déclarées les morts foetales (mortinaissances) pour lesquelles le poids à la naissance est au moins de 500 grammes, indépendamment de la durée de la gestation. Jusqu'en 1997, l'Île-du-Prince-Édouard exigeait que soit déclarée toute mort foetale (mortinaissance) survenue après au moins 20 semaines de gestation, quel que soit le poids à la naissance.
- Au Nouveau-Brunswick, une mort foetale résultant d'un avortement provoqué n'est pas enregistrée comme une mortinaissance; cependant, l'avortement est déclaré dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.
- **Cas hospitalisés d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements de type non précisé.** L'avortement spontané, également appelé fausse couche, est la perte, par causes naturelles, d'un produit de conception avant la 20^e semaine de gestation. Seuls les cas ayant nécessité une hospitalisation peuvent être inclus dans le calcul des pertes foetales, car il n'existe aucun système national de collecte de données ni aucune obligation de déclarer les avortements spontanés traités sans hospitalisation.
- Les avortements illégaux correspondent aux cas hospitalisés pour lesquels le code de la Classification internationale des maladies (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé attribué au diagnostic principal est celui d'avortement provoqué illégalement.

- Les avortements de type non précisé sont les cas hospitalisés pour lesquels le code de la CIM attribué au diagnostic principal est celui d'avortement sans autres précisions. Autrement dit, le dossier médical de la patiente ne contient aucun renseignement permettant de déterminer si l'avortement était un avortement provoqué, un avortement spontané ou un avortement illégal.

Aperçu — Sources des données et qualité des données

Plusieurs sources ont été utilisées pour produire les données sur la grossesse. En voici une brève description. De l'information plus détaillée sur chacune des sources de données suit l'aperçu.

Sources des données

Les dénombrements sont tirés directement des bases de données décrites plus loin. Pour toutes les années et toutes les issues de la grossesse, les taux sont calculés d'après les estimations de population les plus récentes.

Naissances vivantes et mortinaissances

Les nombres de naissances vivantes et de mortinaissances (l'une des composantes des pertes foetales) sont tirés de la Base de données sur les naissances et de la Base de données sur les mortinaissances de la Statistique de l'état civil, respectivement. Ces bases de données couvrent de façon quasi complète les naissances et les mortinaissances survenues au Canada. Cette information, qui est transmise à Statistique Canada par les bureaux de l'état civil de chaque province et territoire, est extraite des documents d'enregistrement remplis par les parents et par le personnel médical qui a assisté à la naissance.

Avortements provoqués

Les nombres d'avortements provoqués sont tirés de la Base de données sur les avortements thérapeutiques qui contient des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur ceux obtenus par des résidentes du Canada dans certains États américains, particulièrement les États frontaliers.

À compter de 1994-1995, la responsabilité de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques a été transférée de Statistique Canada à l'Institut canadien d'information sur la santé.

Cas hospitalisés d'avortement spontané

Les nombres de cas hospitalisés d'avortement spontané (une autre composante des pertes foetales) sont tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH) qui contient des données sur les hospitalisations survenues au Canada.

Afin de maximiser la couverture des grossesses non déclarées ailleurs, les nombres d'hospitalisations pour lesquelles le diagnostic principal est « avortement illégal » ou « avortement de type non précisé » ont également été extraits de la BDMH.

À compter de 1994-1995, la responsabilité de la tenue à jour de la BDMH a été transférée de Statistique Canada à l'Institut canadien d'information sur la santé.

Source des estimations de population

Les chiffres de population utilisés pour calculer les taux présentés sont tirés de : Statistique Canada, Estimations de population, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, données annuelles (tableau CANSIM 051-0001). Les chiffres de population publiés dans CANSIM sont mis à jour trimestriellement. Pour la date à laquelle

les données utilisées dans le présent produit ont été téléchargées, veuillez consulter les notes au bas du tableau intitulé Issues de la grossesse (tableau CANSIM 106-9002).

Contrôle de la divulgation

Depuis 1997, les cellules dont la valeur est inférieure à cinq sont supprimées des données sur les avortements thérapeutiques. Pour éviter la divulgation par recoupement, les cellules correspondantes pour les naissances et pour les pertes foetales doivent également être supprimées.

Pour simplifier le processus, la suppression est faite systématiquement pour certains groupes d'âge, dans certaines provinces et certains territoires, pour les naissances vivantes, les pertes foetales et les avortements provoqués. Plus précisément, les groupes d'âge « Moins de 20 ans », « Moins de 15 ans » et « 40 ans et plus » sont supprimés pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Toute autre cellule dont la valeur est inférieure à cinq pour les avortements provoqués est également supprimée, ainsi que certaines autres cellules de données sur les avortements provoqués et sur les pertes foetales, afin d'empêcher la divulgation par recoupement. Aucune autre mesure de contrôle de la divulgation n'est nécessaire pour les données sur les naissances ni celles sur les pertes foetales, et aucune mesure de contrôle de la divulgation n'est nécessaire pour le nombre total de grossesses.

Qualité des données

Cette section décrit la méthodologie utilisée pour rassembler les données sur la grossesse et souligne les problèmes de qualité des données.

Nombre total de grossesses

Pour calculer le nombre total de grossesses, on additionne les nombres de naissances vivantes, d'avortements provoqués et de pertes foetales. Le nombre total de grossesses, ainsi que les nombres pour les trois issues de la grossesse sont présentés selon le groupe d'âge et selon la province ou le territoire de résidence de la femme. Les taux de grossesses et les taux pour les trois issues de la grossesse sont calculés en utilisant au dénominateur la population de femmes pour le groupe d'âge ou pour la province ou le territoire de résidence en question.

Les données sur la grossesse sont présentées selon l'année civile durant laquelle la grossesse s'est terminée et non selon l'année durant laquelle a eu lieu la conception. Par conséquent, les grossesses chez les adolescentes sont sous-représentées, parce que certaines sont devenues enceintes lorsqu'elles avaient 19 ans, mais leur grossesse s'est terminée lorsqu'elles avaient 20 ans.

Étant donné l'amélioration des estimations selon le groupe d'âge calculées d'après les données recueillies pour 1994 à 1997, les nombres de grossesses selon le groupe d'âge au niveau national ne correspondent plus à aucune des données produites antérieurement.

Bien que le Nunavut soit devenu un territoire à part entière le 1^{er} avril 1999, les sources de données (par exemple, Base de données sur la morbidité hospitalière) ne contiennent pas toutes suffisamment d'information pour fournir des données complètes et distinctes pour l'année civile 1999 pour ce territoire. Par conséquent, des données distinctes sur les grossesses survenues au Nunavut ne sont disponibles qu'à partir de 2000. Pour les années antérieures, les données pour le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest sont combinées.

Naissances vivantes

Les nombres de naissances vivantes ne sont pas des estimations. Il s'agit des dénombrements de toutes les naissances vivantes enregistrées, déterminées d'après le système d'enregistrement des données sur l'état civil établi dans les dix provinces et les trois territoires du Canada. Compte tenu des exigences légales, l'enregistrement des naissances vivantes est considéré comme étant virtuellement complet.

Avortements provoqués

L'une des limites de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques est que l'information sur l'âge de la femme qui obtient un avortement n'est pas déclaré systématiquement, particulièrement dans le cas des avortements qui ont lieu dans les cliniques. Par conséquent, il est parfois nécessaire de calculer des estimations selon le groupe d'âge. Dans certains cas, l'information sur le lieu de résidence de la femme qui subit l'avortement n'est pas disponible non plus, mais aucune estimation n'est produite pour ces cas.

Avortements obtenus aux États-Unis par des résidentes du Canada

Dans les diffusions de données originales couvrant les années de référence de 1994 à 2001, les nombres d'avortements pratiqués aux États-Unis sont exclus de la distribution selon l'âge et inclus uniquement dans les nombres établis pour les catégories « groupe d'âge inconnu » et « province de résidence inconnue ».

Dans le présent produit, les nombres d'avortements pratiqués aux États-Unis sont maintenant ventilés selon le groupe d'âge dans la catégorie « province de résidence inconnue ». (Les nombres d'avortements communiqués par les autorités américaines sont agrégés selon le groupe d'âge, mais aucune information n'est fournie quant à la province ou au territoire de résidence.)

Révision des estimations selon le groupe d'âge pour 1994 à 1997

Pour 1994 à 1997, un grand nombre d'avortements ont été déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sans aucun renseignement sur l'âge de la femme. Lors de la première diffusion de ces données, on a estimé les groupes d'âge au niveau national afin de produire des nombres et des taux selon le groupe d'âge pour les résidentes du Canada. Aucune estimation n'a été produite au niveau provincial ou territorial.

Les groupes d'âge sont maintenant estimés pour les avortements provoqués au niveau provincial ou territorial. Par conséquent, les données selon le groupe d'âge au niveau national diffusées antérieurement ne concordent pas avec les données les plus récentes au niveau national.

En outre, puisque l'avortement provoqué est l'une des issues de la grossesse incluse dans le calcul du nombre total de grossesses, les nombres et les taux selon le groupe d'âge au niveau national pour le nombre total de grossesses ne concordent pas avec les données publiées antérieurement.

Période allant de 1995 à 1997 (lieu de résidence inconnu et groupe d'âge inconnu)

Au moment de la première diffusion des données pour 1995, 1996 et 1997, on n'a calculé aucune estimation selon l'âge pour les avortements pratiqués dans les cliniques pour lesquels le lieu de résidence et l'âge de la femme étaient inconnus. Des estimations selon l'âge sont maintenant calculées pour ces avortements, en utilisant la distribution nationale selon l'âge connue pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux.

Année de référence 1998

L'Ontario a déclaré 2 795 avortements pratiqués en clinique sans renseignement sur le groupe d'âge. On s'est servi de la proportion connue de résidentes de l'Ontario ayant obtenu un avortement à l'hôpital pour estimer le groupe d'âge pour ces avortements pratiqués en clinique.

La Colombie-Britannique a déclaré 725 avortements pratiqués en clinique sans information sur le groupe d'âge. On s'est servi de la proportion connue de résidentes de la Colombie-Britannique ayant obtenu un avortement à l'hôpital pour estimer le groupe d'âge pour ces avortements pratiqués en clinique.

Estimations pour les sous-groupes d'adolescentes (15 à 17 ans et 18 et 19 ans)

Les données sur le nombre d'adolescentes comprises dans les sous-groupes des 15 à 17 ans et des 18 et 19 ans sont fondées en grande partie sur des estimations. Cette situation est particulièrement problématique pour les avortements pratiqués dans les cliniques pour lesquels les données sont fournies ou estimées uniquement pour le groupe d'âge général des 15 à 19 ans. La production de données pour les sous-groupes d'adolescentes est important pour l'analyse, parce que les situations vécues par les jeunes adolescentes (15 à 17 ans) ont tendance à différer de celles vécues par celles qui sont plus âgées (18 et 19 ans).

Les nombres et les taux pour les sous-groupes d'adolescentes sont estimés d'après les dossiers d'hospitalisation pour un avortement dans lesquels l'âge de la femme est habituellement déclaré en années d'âge. On a calculé la proportion d'adolescentes dans chaque sous-groupe, puis on a appliqué ces proportions au nombre d'avortements pour lesquels on savait seulement qu'il s'agissait du groupe des 15 à 19 ans (avortements en clinique).

Pertes foetales

Les pertes foetales englobent les mortinaissances et les cas hospitalisés d'avortements spontanés.

Mortinaissances

Les nombres de mortinaissances (morts foetales) ne sont pas estimés. Ils correspondent aux dénombrements de tous les cas enregistrés de mortinaissances déterminés d'après le système d'enregistrement des données de l'état civil établi dans les dix provinces et les trois territoires du Canada. Compte tenu des exigences légales, l'enregistrement des mortinaissances est considéré comme étant virtuellement complet.

Les données sur les mortinaissances sont produites d'après le système d'enregistrement de la Statistique de l'état civil. Depuis 1998, les mortinaissances pour lesquelles la cause initiale du décès déclarée est « arrêt de la grossesse » ne sont plus incluses dans le calcul des pertes foetales. En principe, ces cas sont déclarés dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.

Avortements spontanés

Les nombres de cas hospitalisés d'avortement spontané, ainsi que de cas d'avortement illégal ou de type non précisé sont établis d'après la Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH). La grande majorité de ces cas (plus de 90 %) sont des avortements spontanés.

Il est reconnu que le sous-dénombrement des avortements spontanés est important. Les femmes qui en sont victimes ne nécessitent pas toutes des soins médicaux et, le plus souvent, celles qui en ont besoin sont traitées en milieu non hospitalier, par exemple au cabinet d'un médecin ou dans un service de consultations externes. Seuls les cas exigeant l'hospitalisation de la femme peuvent être inclus dans le calcul des pertes foetales, parce qu'il n'existe aucun système national de collecte des données ni aucune obligation de déclarer les avortements spontanés traités ailleurs qu'à l'hôpital. Les estimations publiées du pourcentage de grossesses qui se terminent par un avortement spontané varient de 10 % à 28 %, selon des facteurs tels que l'âge de la femme et le taux applicable d'avortements. Dans le présent produit, durant la période allant de 1997 à 2003, les cas hospitalisés d'avortements spontanés représentent annuellement, en moyenne, presque 2 % du total des grossesses.

L'amélioration des soins prénataux, l'évolution des services et des politiques en matière de soins de santé et la croissance du taux d'avortements comptent parmi les facteurs susceptibles d'influer sur le nombre et le taux d'hospitalisations pour un avortement spontané. En 1974, les mortinaissances représentaient environ 10 % des pertes foetales. En 2003, elles en représentaient environ 21 %, bien que le nombre de mortinaissances ait effectivement diminué. L'augmentation de la proportion de mortinaissances est due à la diminution du nombre d'hospitalisations à la suite d'un avortement spontané.

Les nombres d'hospitalisations établis d'après la BDMH sont présentés selon la province ou le territoire de l'hôpital déclarant plutôt que selon la province ou le territoire de résidence de la femme. Habituellement, on utilise la province ou le territoire de l'hôpital comme substitut de la province ou du territoire de résidence de la femme. Cette pratique ne pose pas de problème important, puisque de 94 % à 100 % des femmes hospitalisées pour un avortement spontané le sont dans leur province ou territoire de résidence.

Les hospitalisations survenues au Territoire du Yukon ont été incluses pour la première fois dans le calcul des pertes foetales pour 1995. Avant cette année, seules les mortinaissances étaient incluses dans les dénombrements de pertes foetales pour ce territoire. Par conséquent, on pourrait observer une augmentation significative du nombre de pertes foetales de 1994 à 1995 pour le Territoire du Yukon.

Dans la BDMH, les diagnostics déclarés pour chaque hospitalisation sont codés conformément à la **Classification internationale des maladies (CIM)** de l'Organisation mondiale de la santé. Pour la période de référence de ce produit, on a utilisé la 9^e révision (CIM-9). Quoique la 10^e révision, Canada (CIM-10-CA) est utilisée par certaines provinces depuis 2001, ce ne sont pas toutes les provinces qui se sont converties à cette classification. Le choix des hospitalisations à inclure dans le calcul des pertes fœtales est fondé sur le diagnostic principal ayant un des codes suivants :

Codes de la CIM-9 : 634, Avortement spontané; 636, Avortement provoqué illégal; 637, Avortement de type non précisé;

Codes de la CIM-10-CA : O03, Avortement spontané; O05, Autres formes d'avortement.

Taux

Les taux sont calculés en divisant le nombre d'événements (nombre total de grossesses, naissances vivantes, avortements provoqués ou pertes fœtales) durant une période de référence donnée par la population de femmes à risque durant la période en question, puis en multipliant le résultat par 1 000.

Taux « tous âges confondus » (taux globaux)

Les taux « tous âges confondus » (globaux) sont calculés pour le total des grossesses ainsi que pour chaque issue de la grossesse. Le taux « tous âges confondus » est égal au nombre d'événements pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans.

Il est important de noter que pour le produit Issues de la grossesse, le taux du groupe « tous âges confondus » pour les avortements provoqués est fondé sur la population féminine de 15 à 49 ans, tandis que pour le produit Statistiques sur les avortements provoqués, ce taux est fondé sur la population féminine de 14 à 44 ans dans les tableaux où les âges sont répartis. (Dans les tableaux sur les avortements provoqués où il n'y a pas de répartition selon l'âge, le taux global est fondé sur la population féminine de 15 à 44 ans.) Il en résulte que le taux pour le groupe « tous âges confondus » diffère d'un produit à l'autre.

Taux selon l'âge

Les taux selon l'âge sont calculés pour le total des grossesses ainsi que pour chaque issue de la grossesse. Le taux selon l'âge est égal au nombre d'événements pour 1 000 femmes de l'âge (ou du groupe d'âge) en question.

Les groupes d'âge utilisés dans la publication sont : moins de 20 ans, moins de 15 ans, de 15 à 19 ans (ainsi que les sous-groupes des 15 à 17 ans et des 18 et 19 ans), de 20 à 24 ans, de 25 à 29 ans, de 30 à 34 ans, de 35 à 39 ans, et 40 ans et plus.

Les taux pour le groupe des « moins de 20 ans » sont fondés sur la population féminine de 14 à 19 ans; les taux pour le groupe des « moins de 15 ans » sont fondés sur la population féminine de 14 ans et les taux pour les « 40 ans et plus » sont fondés sur la population féminine de 40 à 44 ans.

Statistique de l'état civil — Base de données sur les naissances

Aperçu de l'enquête

Il s'agit d'une enquête administrative conçue pour recueillir annuellement auprès de tous les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil des renseignements démographiques sur toutes les naissances vivantes survenues au Canada. Certaines données sont également recueillies sur les naissances vivantes survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Les données sont utilisées pour calculer des indicateurs de base (comme des nombres et des taux) concernant les naissances survenues chez des résidentes du Canada. L'information provenant de cette base de données est également utilisée pour le calcul de statistiques, comme les taux de fertilité selon l'âge.

Avant 1921, il était impossible de produire des séries satisfaisantes de données de l'état civil pour le Canada dans son ensemble. Au départ, huit provinces étaient parties à l'entente de collaboration en vue d'établir un système national de données sur l'état civil qui a mené à la publication du premier rapport annuel pour le Canada en 1921; le rapport contenait les données de l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le Québec s'est joint aux autres provinces en 1926 et Terre-Neuve, en 1949 (après être entrée dans la Confédération) et leurs données ont été incluses dans les totalisations régulières à partir de ces années là, respectivement. De 1924 à 1955, des données de base ont été publiées en annexe aux tableaux nationaux pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; les données de ces territoires ont été incluses dans les totalisations régulières pour la première fois en 1956. Le Nunavut est devenu officiellement un territoire du Canada le 1^{er} avril 1999. La dénomination Territoires du Nord-Ouest s'applique à un territoire dont les limites géographiques avant et après le 1^{er} avril 1999 sont différentes.

Avant 1944, tous les événements démographiques étaient classés selon le lieu de l'événement. Depuis 1944, les naissances, les mortinaissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence déclaré, celui-ci étant le lieu de résidence de la mère pour les naissances et pour les mortinaissances.

Sources de données et méthodologie

Population cible

L'univers conceptuel de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada survenues n'importe où dans le monde. La population cible de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada survenues au Canada et dans les États américains. La population réelle (observée) de la Base de données sur les naissances comprend les naissances provenant de résidentes du Canada et de non-résidentes du Canada survenues au Canada, ainsi que les naissances provenant de résidentes du Canada survenues dans certains États américains.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Collecte

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont tirées de fichiers administratifs.

Les lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou les textes législatifs équivalents) rendent obligatoire l'enregistrement de toutes les naissances vivantes, toutes les mortinaissances, tous les décès et tous les mariages survenus dans la province ou le territoire. Ces lois se rapprochent le plus possible d'une loi modèle sur les statistiques de l'état civil qu'on a rédigée afin d'assurer l'uniformité des lois et des méthodes de déclaration des provinces et territoires.

Une entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et des territoires régit le fonctionnement du système canadien des statistiques de l'état civil. Le Conseil de la statistique de l'état civil du Canada, un comité consultatif formé par décret, s'occupe des questions stratégiques et opérationnelles. Les provinces et les territoires ainsi que Statistique Canada sont tous représentés à ce Conseil. Aux termes de l'entente, tous les bureaux de l'état civil recueillent un ensemble normalisé d'éléments de données, mais ont la liberté de recueillir des renseignements supplémentaires.

Le formulaire principal d'enregistrement d'une naissance vivante est rempli par les parents, qui doivent le présenter au bureau de l'état civil local. La plupart des provinces exigent également que les médecins (ou les autres accoucheuses) déclarent toutes les naissances auxquelles ils assistent.

Le bureau central de l'état civil de chaque province ou territoire fournit à Statistique Canada les données tirées des formulaires d'enregistrement de naissances. Pour chaque naissance, toutes les provinces et tous les territoires déclarent les éléments de données suivants aux fins de leur inclusion dans le système canadien des statistiques de l'état civil :

- date et lieu de la naissance;
- sexe, poids à la naissance et âge gestationnel de l'enfant;
- âge, état matrimonial et lieu de naissance des deux parents;
- lieu de résidence de la mère;
- type de naissance (simple ou multiple);
- parité.

Toutes les provinces et tous les territoires fournissent à Statistique Canada des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement de naissance. En outre, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest extraient des formulaires les données de base requises et les transmettent à Statistique Canada sous une forme lisible par machine. Pour les territoires, Statistique Canada s'occupe de convertir les données de base qui y sont fournies sur microfilm en une forme lisible par machine. Les modifications subséquentes à apporter aux enregistrements à cause d'erreurs ou d'omissions sont communiquées immédiatement à Statistique Canada. Cependant, les totalisations ne reflètent pas les modifications reçues après la date limite.

Détection des erreurs

Les provinces et les territoires qui transmettent des données sous une forme lisible par machine effectuent des vérifications (présence des données, validation des fourchettes de valeurs des codes et cohérence des données) avant de procéder à l'envoi, conformément à des normes de vérification préparées par Statistique Canada. La Division de la statistique de la santé a fait valoir activement auprès des provinces et des territoires l'utilisation d'un dictionnaire de données normalisé et de contrôles de cohérence normalisés pour la saisie des données. À Statistique Canada, les données sont soumises à des routines de vérification plus complètes en vue de confirmer la complétude et la qualité des données. Pour 2000, environ 8 % des enregistrements ont dû faire l'objet d'un suivi qui a demandé l'examen des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement ou la consultation des bureaux de l'état civil pertinents. Après la création d'un fichier de données provisoires, des tableaux de vérification sont produits, puis examinés par les bureaux de l'état civil et par Statistique Canada (par exemple, distribution,

variation importante, pourcentage et nombre de valeurs inconnues, valeurs extrêmes, variation de la composition relative).

La dernière étude générale de la qualité de la saisie et du codage des données, qui a été réalisée en 1981, a indiqué que les taux d'erreurs sont assez faibles pour la plupart des variables. Depuis, des études ont été réalisées ponctuellement pour des provinces particulières. La plus récente a été réalisée en 2002 sur les données sur les naissances de 2000 de l'Île-du-Prince-Édouard, après le développement d'un nouveau système de saisie des données par cette province. Après tirage d'un échantillon aléatoire systématique d'enregistrements, on a comparé les données saisies par l'Île-du-Prince-Édouard à celles figurant sur les documents microfilmés. Les discordances ont été décrites dans un rapport qui a été présenté au registraire de l'état civil de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans l'ensemble, le taux d'erreur était nul pour la plupart des variables statistiques importantes (sexe de l'enfant, âge de la mère, nombre total d'enfants, indicateurs de naissances multiples). Les questions traitées dans le rapport sont le mode de traitement des modifications, la cohérence de la déclaration du poids à la naissance en unités métriques, l'exécution éventuelle d'un exercice de recapture et de vérification totale de certaines variables, et le dépistage plus précoce des erreurs.

Maintenant que l'Île-du-Prince-Édouard a mis en place son propre système de saisie des données, Statistique Canada ne saisit plus régulièrement les données sur les naissances que pour les trois territoires et pour tout enregistrement transmis en retard. La Division des opérations et de l'intégration tient à jour les contrôles de la qualité de la saisie des données, comme la vérification totale de la saisie pour les nouveaux commis et la ressaisie par lot pour les commis expérimentés, afin de maintenir le taux d'erreurs inférieur à 3 %.

Imputation

Les données manquantes sur le sexe de l'enfant sont imputées uniquement pour produire les totalisations figurant dans les publications. Le sexe est attribué d'après le dernier chiffre du numéro d'enregistrement. En général, le nombre annuel d'enregistrements faisant l'objet d'une imputation n'est pas supérieur à cinq (sauf pour 1996, où le sexe de l'enfant a été imputé dans 125 enregistrements et pour 1998, où le nombre était de 77).

Évaluation de la qualité

Quand la production de la base nationale annuelle de données sur les naissances (telle que décrite à la section « Détection des erreurs » qui précède) est terminée, Statistique Canada effectue une série de contrôles de qualité qui incluent :

1. la production d'un ensemble de tableaux de vérification qui contiennent des totalisations élémentaires pour la majorité des variables de la base de données, selon la province ou le territoire où a eu lieu l'événement;
2. l'envoi des tableaux de vérification à chaque bureau provincial/territorial de l'état civil afin que ceux-ci les examinent et confirment qu'ils obtiennent les mêmes résultats que Statistique Canada;
3. la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant des fréquences pour certains éléments de données et en les examinant pour déceler les valeurs extrêmes; et
4. la comparaison des données les plus récentes à celles des années antérieures pour déceler toute variation inhabituelle ou inattendue.

Les totalisations sont comparées aux données de l'état civil publiées par les provinces et les territoires, si elles existent. Une fois que Statistique Canada a créé le fichier de données pour la publication, la diffusion des statistiques sur les naissances est annoncée dans *Le Quotidien*.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Couverture

Comme l'enregistrement des naissances est exigé par la loi dans chaque province et territoire du Canada, la déclaration est virtuellement complète. Le sous-dénombrement est jugé minime, mais est néanmoins surveillé. Il peut être dû à l'enregistrement tardif qui, s'il n'est pas fait immédiatement après la naissance, est nécessaire pour l'inscription à l'école. Statistique Canada reçoit les données sur les enregistrements tardifs (habituellement de 1 000 à 1 500 cas, cinq ans après l'année de l'événement) et étudie à l'heure actuelle la possibilité d'inclure les enregistrements tardifs et les modifications tardives dans le fichier de données en vue de les inclure dans les publications subséquentes. L'enregistrement incomplet est également une source de sous-dénombrement. Par exemple, certaines provinces exigent qu'une déclaration notariée soit remplie lorsque la mère refuse de nommer le père sur la demande d'enregistrement de naissance. Tant que la déclaration n'est pas notariée, la demande n'est pas enregistrée.

La déclaration des naissances survenues à l'étranger est incomplète. Les naissances d'enfants dont la mère est résidente du Canada qui ont lieu dans d'autres pays que les États-Unis ne sont pas déclarées; bien qu'il existe une entente bilatérale avec les États-Unis, certains États ne déclarent pas nécessairement les naissances d'enfants dont la mère est résidente du Canada survenues sur leur territoire.

Le non-enregistrement est minime, sauf en Ontario, où les agents provinciaux de la santé ont constaté une augmentation du nombre de notifications médicales de naissance pour lesquelles il n'existe pas de formulaire de déclaration correspondant rempli par les parents. En 2000, le nombre de ces cas était de 4 000, soit 3 % de l'ensemble des naissances survenues en Ontario, mais ce chiffre est probablement inférieur en réalité, parce que les enregistrements en double et les enregistrements tardifs sont inclus dans ce total. La situation se manifeste principalement dans les districts de l'Ontario qui perçoivent des frais de service pour l'enregistrement des naissances (par exemple, en 2003, la ville d'Ottawa percevait des frais de service de 30 \$ pour enregistrer une naissance) et pour les nouveau-nés décédés dans les jours qui suivent la naissance (pour 25 % de décès de nouveau-nés survenus en Ontario, il n'existe pas de certificat d'enregistrement de naissance correspondant). Ces problèmes de qualité ont fait l'objet de plusieurs discussions avec le Bureau du registraire général de l'état civil de l'Ontario. Des arrêts de travail et un arriéré d'enregistrements ont limité les ressources dont le Bureau dispose pour les opérations de suivi. En ce qui concerne les enregistrements de naissance qui n'ont pas été produits pour un nouveau-né décédé, il est reconnu que la collecte de ces données auprès des familles en deuil est difficile.

Le surdénombrement est minime. Les naissances d'enfants dont la mère est une non-résidente sont enregistrées, mais exclues de la plupart des totalisations. Les enregistrements de naissance en double sont repérés durant les opérations de traitement ordinaires de chaque sous-ensemble de données provinciales ou territoriales, et lors de vérifications interprovinciales supplémentaires, ainsi que de comparaisons entre les bases de données sur les naissances et sur les mortinaissances dans le cas de naissances multiples. Pour résoudre les cas d'enregistrement en double éventuel, on vérifie les copies sur microfilms ou les images optiques des formulaires d'enregistrement, ou on consulte les bureaux provinciaux ou territoriaux de l'état civil pertinents.

Taux de réponse

Réponse partielle

Pour la période de 1997 à 2000, les taux de réponse sont de 98 % à 100 % pour la plupart des variables de la Base de données sur les naissances, sauf en ce qui concerne l'état matrimonial de la mère, l'âge du père et le lieu de naissance, pour lesquels le taux de réponse est de 90 % à 95 %. Une exception importante est que l'Ontario ne fournit pas les données sur les dates de naissance de la mère et du père à Statistique Canada; toutefois, cette province fournit l'âge de chaque parent. Dans le cadre des mesures prises pour améliorer la sécurité après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, le Bureau du registraire de l'état civil de l'Ontario a décidé de saisir les données sur ces variables. Donc en principe, l'Ontario transmettra les données sur les dates de naissance du père et de la mère à Statistique Canada à compter de l'année de référence 2003.

Autres questions concernant l'exactitude des données

Données de l'Ontario sur le poids à la naissance et la durée de la gestation

Durant le développement du Système canadien de surveillance périnatale, on a constaté que la troncature des poids de naissance appliquée par l'Ontario causait des problèmes. Les questions de la troncature du poids de naissance et de la vérification uniforme des données sur le poids de naissance et sur la durée de la gestation (tirées de la notification de naissance remplie par le médecin plutôt que du formulaire d'enregistrement rempli par les parents) ont été résolues en collaboration avec le Bureau du registraire de l'état civil de l'Ontario. La qualité de ces données continue d'être surveillée régulièrement.

Données sur le faible poids à la naissance et la courte durée de la gestation

Les analystes de la Division de la statistique de la santé continuent de suivre les progrès réalisés dans le domaine des techniques de reproduction assistées et des techniques médicales en regard de la déclaration de nouveau-nés de poids de naissance extrêmement faibles et (ou) d'âge gestationnel faible. Les pratiques concernant l'enregistrement de ces naissances manquent d'uniformité, même si leur déclaration est obligatoire aux termes de la loi. Statistiquement, ce problème est dû à l'utilisation d'indicateurs de rechange pour la mortalité infantile qui sont calculés en prenant pour dénominateur les naissances vivantes de bébés pesant 500 grammes ou plus.

Enquête sur les avortements thérapeutiques

Aperçu de l'enquête

L'Enquête annuelle sur les avortements thérapeutiques est conçue pour recueillir des renseignements sur les caractéristiques démographiques et médicales des femmes qui subissent un avortement provoqué légal au Canada. Certaines données sont également recueillies sur les résidentes du Canada qui subissent un avortement provoqué légal dans certains États américains.

Le but de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques est de fournir certains indicateurs de base (par exemple, nombres et taux) sur les avortements provoqués. L'information contenue dans cette base de données est également utilisée pour le calcul des statistiques sur la grossesse, particulièrement chez les adolescentes.

À partir de l'année de référence 1995, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) a été chargé de la collecte, de la compilation et du traitement des données de l'enquête. Statistique Canada demeure responsable de l'approbation du fichier annuel final et joue un rôle important dans la diffusion des données de l'enquête.

Le terme « thérapeutique » a été retenu dans le titre de l'enquête par souci de continuité chronologique. Lors du lancement de l'enquête à la fin de 1969, une femme ne pouvait obtenir un avortement que pour des raisons médicales. Depuis 1988, année où l'avortement a cessé d'être une offense dans le *Code criminel*, les femmes n'ont plus besoin de donner une justification pour obtenir un avortement.

À Statistique Canada, le titre officiel du programme chargé de recueillir, de compiler et de diffuser les statistiques sur l'avortement provoqué est Enquête sur les avortements thérapeutiques. Lorsqu'on parle des fichiers réels de données, on peut utiliser l'expression « base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques ». À l'ICIS, le programme ainsi que la base de données réelles sont appelés Base de données sur les avortements thérapeutiques.

Sources de données et méthodologie

Population cible

L'univers conceptuel inclut tous les avortements provoqués pratiqués au Canada. L'enquête vise à recueillir des renseignements sur les femmes qui obtiennent un avortement dans les hôpitaux et les cliniques du Canada. Certains renseignements sont également recueillis sur les résidentes du Canada qui se font avorter dans certains États américains, particulièrement les États frontaliers.

Élaboration de l'instrument

Les données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques sont recueillies en partie d'après des dossiers administratifs détaillés et en partie par enquête directe au moyen d'un questionnaire d'une page. La présente section porte uniquement sur le questionnaire d'une page.

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) envoie un questionnaire d'une page aux cliniques privées du Canada qui fournissent des chiffres agrégés uniquement. Les renseignements recueillis grâce au questionnaire sont les suivants :

1. renseignements sur la clinique, comme le nom, l'adresse et le numéro de téléphone (ces renseignements ne sont pas intégrés dans la base de données);
2. nombre total d'avortements provoqués pratiqués;

3. nombre total d'avortements provoqués pratiqués sur des résidentes du Canada;
4. nombre total d'avortements provoqués pratiqués sur des résidentes du Canada selon la province de résidence;
5. autorisation de publier les données.

L'ICIS envoie aussi un questionnaire aux départements de la Santé de certains États américains demandant qu'ils indiquent le nombre d'avortements provoqués pratiqués sur des résidentes du Canada dans leur État. Ces chiffres sont agrégés selon le groupe d'âge, mais ne précisent pas la province ou le territoire de résidence, ni si l'avortement a eu lieu dans une clinique ou dans un hôpital.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Aucun échantillonnage n'est fait pour cette enquête.

Sources des données

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants et sont tirées de fichiers administratifs.

De la fin de 1969, année où a débuté l'enquête, jusqu'à la fin de l'année de référence 1994, Statistique Canada était responsable de la collecte des données. À partir de l'année de référence 1995, cette responsabilité a été confiée à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

Plusieurs sources et formats de données sont utilisés pour créer la Base de données sur les avortements thérapeutiques (BDAT). L'ICIS obtient les données auprès des ministères provinciaux et territoriaux de la Santé du Canada et auprès des départements de la Santé des États américains, ou directement auprès des hôpitaux et des cliniques. Selon la source, le format peut varier d'une simple feuille de papier où figurent des chiffres agrégés à des enregistrements électroniques détaillés transmis par la voie de la Base de données sur les congés des patients (DAD) de l'ICIS.

De Terre-Neuve-et-Labrador, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis sur formulaires imprimés par les cliniques.

L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas produit de déclaration aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques depuis 1983.

De la Nouvelle-Écosse, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis sur formulaires imprimés par les cliniques.

Du Nouveau-Brunswick, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis sur formulaires imprimés par les cliniques.

Du Québec, des dénombrements agrégés d'avortements provoqués en milieu hospitalier sont soumis électroniquement par le ministère de la Santé. Quelques données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier sont soumises sur formulaires imprimés et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis électroniquement par le ministère de la Santé et par les cliniques.

De l'Ontario, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis électroniquement par les cliniques.

Du Manitoba, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Les données sur les avortements provoqués en clinique sont des dénombrements agrégés soumis sur formulaires imprimés par les cliniques.

De la Saskatchewan, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données.

De l'Alberta, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier et en clinique ont été soumises électroniquement par le ministère de la Santé et contiennent tous les éléments de données.

De la Colombie-Britannique, des dénombrements agrégés d'avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumis électroniquement par le ministère de la Santé. Des dénombrements agrégés d'avortements provoqués en clinique ont été soumis électroniquement par le ministère de la Santé et sur formulaires imprimés par les cliniques.

Du Territoire du Yukon, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données.

Des Territoires du Nord-Ouest, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données.

Du Nunavut, les données sur les avortements provoqués en milieu hospitalier ont été soumises électroniquement par les hôpitaux et contiennent tous les éléments de données. Toutefois, en 2003, le Nunavut a déclaré seulement les avortements pratiqués au cours des neuf derniers mois de l'année. Par conséquent, les données relatives au Nunavut ne figurent pas dans les statistiques sur les avortements de 2003.

Des dénombrements agrégés d'avortements pratiqués sur des résidentes du Canada dans certains États américains ont été soumis sur formulaires imprimés par le département de la Santé de l'état.

Suit la liste des éléments de données recueillis ou dérivés aux fins de leur inclusion dans la base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques tenue à jour par Statistique Canada. Il convient toutefois de souligner que l'information n'est pas disponible pour tous les avortements provoqués déclarés dans le cadre de l'enquête, car certains répondants ne fournissent que des chiffres agrégés. Des enregistrements sont créés et inclus dans la base de données pour les cas correspondant à ces dénombrements, mais, pour la plupart des éléments de données, la zone reste en blanc.

Éléments de données recueillis :

- province de déclaration
- mois de déclaration
- année d'enquête
- province de résidence de la patiente
- âge ou groupe d'âge
- état matrimonial (voir la note à la fin de la liste)
- premier jour et mois des dernières règles normales, ou nombre déclaré de semaines de gestation
- date de l'interruption de la grossesse
- durée de l'hospitalisation
- nombre d'accouchements antérieurs
- nombre d'avortements spontanés antérieurs

- nombre d'avortements provoqués antérieurs
- intervention chirurgicale initiale
- intervention chirurgicale subséquente
- type de stérilisation
- complications (le nombre de complications déclarées peut aller jusqu'à trois)

Note sur l'état matrimonial : À partir de l'année de référence 2001, l'information sur l'état matrimonial est réduite considérablement. Le programme de la Base de données sur les congés des patients, qui est la source principale de données sur les avortements en milieu hospitalier, a cessé de recueillir des données sur l'état matrimonial à compter de l'exercice 2001-2002. En outre, les enregistrements détaillés transmis par le Québec ne contiennent plus cette information. En 2003, l'état matrimonial n'est précisé que dans 3 % seulement de l'ensemble d'enregistrements (avortements en milieu hospitalier et en clinique).

Éléments de données dérivés :

- type de déclaration (source des données)
- indicateur d'hôpital/clinique (précise le type d'établissement qui a pratiqué l'avortement)
- groupe d'âge
- indicateur d'enregistrement créé (indique que l'enregistrement a été créé)
- période de gestation exprimée en semaines complètes
- période de gestation exprimée en nombre de semaines achevées
- période de gestation exprimée en nombre arrondi de semaines
- période de gestation exprimée en tranche de semaines (par exemple, 9 à 12 semaines)
- indicateur de résidence (indique si la province de déclaration = province de résidence)

Détection des erreurs

L'Institut canadien d'information sur la santé soumet les enregistrements à un processus de vérification en vue d'assurer la cohérence interne, la compatibilité et la complétude des éléments de données déclarés. Le processus comporte 29 vérifications et 39 vérifications croisées. Le système de vérification est révisé et mis à jour périodiquement.

L'ICIS produit des rapports d'erreurs à l'intention des établissements qui fournissent des enregistrements détaillés. Ces rapports sont transmis aux ministères de la Santé pertinents. Si ceux-ci fournissent des corrections, les données sont révisées en conséquence. Si aucun éclaircissement n'est fourni, tout code invalide est remplacé par la valeur par défaut « Inconnu(e) ».

Imputation

Enregistrements créés

À partir de l'année de référence 1995, des enregistrements ont été créés dans la base de données pour les cas d'avortement déclarés uniquement sous forme de dénombrements agrégés. Par exemple, pour l'année de référence 2003, on a créé des enregistrements pour 57 798 avortements (soit 55 % de la base de données). Les

zones de certains éléments de données de ces enregistrements contiennent la valeur imputée « Inconnu(e) » ou « Non disponible », tandis que d'autres sont laissées en blanc.

Lieu de résidence

Seuls des dénombrements agrégés sont fournis pour les avortements pratiqués en Colombie-Britannique. Les deux sources des données transmises par cette province sont le ministère de la Santé et les cliniques privées. Le ministère de la Santé fournit des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge et l'intervention initiale. Les enregistrements sont produits d'après ces dénombrements et la Colombie-Britannique est assignée comme lieu de résidence à tous les enregistrements. (En 2003, toutefois, la Colombie-Britannique a également fourni de l'information générale sur le lieu de résidence, à savoir au Canada ou à l'étranger. Pour tous les cas dénombrés au Canada, on a attribué comme lieu de résidence la Colombie-Britannique; les cas dénombrés à l'étranger ont été attribués à la catégorie des non-résidentes du Canada.) Avant l'année de référence 2001, les cliniques privées fournissaient des dénombrements d'avortements et indiquaient le nombre d'avortements pratiqués chez des femmes ne résidant pas en Colombie-Britannique. Toutefois, pour l'année civile 2001, les cliniques n'ont pas fourni de renseignements sur le lieu de résidence, si bien que la Colombie-Britannique a été assignée comme lieu de résidence à tous les enregistrements produits.

Groupe d'âge

Pour l'année de référence 2003, le groupe d'âge est le seul autre élément de données pour lequel une autre valeur que « situation inconnue » ou « non précisé » a été imputée. Pour les avortements pratiqués en milieu hospitalier, l'âge (en années d'âge) est généralement déclaré, mais pour ceux pratiqués en clinique, l'âge ou le groupe d'âge fait souvent défaut.

Certains fournisseurs de données qui produisent des dénombrements plutôt que des enregistrements détaillés fournissent ces dénombrements agrégés selon le groupe d'âge. On se sert de cette information pour imputer le groupe d'âge aux enregistrements créés à partir de ces dénombrements.

D'autres sources de données (c'est-à-dire la plupart des cliniques privées) fournissent uniquement des dénombrements. Dans ce cas, on se sert de la répartition provinciale selon le groupe d'âge observée pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux de la province pour imputer le groupe d'âge aux enregistrements générés d'après les dénombrements transmis par les cliniques. Dans le cas des résidentes de l'Île-du-Prince-Édouard qui se font avorter dans une autre province, on se sert de la répartition canadienne selon l'âge des avortements pratiqués en milieu hospitalier pour imputer le groupe d'âge.

Estimation

Sous-groupes d'adolescentes (15 à 17 ans et 18 à 19 ans)

Les données sur les avortements provoqués sont nécessaires pour la production de statistiques sur la grossesse, particulièrement chez les adolescentes. Habituellement, les statistiques sur les grossesses chez les adolescentes sont produites pour le sous-groupe des 15 à 17 ans et celui des 18 et 19 ans. Toutefois, les données pour ces sous-groupes n'existent pas et ne sont pas imputées dans la base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, les chiffres pour ces sous-groupes doivent être estimés lors du calcul des nombres et des taux de grossesses. Pour les cas d'avortements pour lesquels l'âge n'est pas donné en années d'âge, on fonde l'estimation pour les sous-groupes sur la répartition provinciale selon l'âge des cas pour lesquels l'âge a été déclaré en années d'âge.

Évaluation de la qualité

Après la réception du fichier annuel et de la documentation connexe produits par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), Statistique Canada exécute une série de vérifications de la qualité qui incluent :

1. l'examen minutieux du cliché d'enregistrement et des rapports sur le traitement des données;
2. la production de totalisations élémentaires pour s'assurer que les résultats obtenus par SC et l'ICIS concordent;
3. la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant les fréquences pour certains éléments de données; et
4. la comparaison des données recueillies pour l'année de référence la plus récente à celles recueillies pour l'année de référence précédente afin de déceler toute variation inhabituelle ou inattendue.

Après l'approbation du fichier final, Statistique Canada publie dans *Le Quotidien* un communiqué annonçant la diffusion des données.

Durant l'année, l'ICIS et SC entretiennent un dialogue permanent au sujet de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.

Le document « **Documentation sur la qualité des données : Base de données sur les avortements thérapeutiques — Année civile 2000** » peut être consulté dans le site Web de l'ICIS (www.icis.ca).

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

La base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques tenue à jour par Statistique Canada ne contient aucune information personnelle permettant d'identifier une personne, comme le nom, la date de naissance, ou le numéro d'assurance-maladie des patientes ou les noms et les numéros des établissements. Les données géographiques sur le lieu de résidence de la patiente et sur le lieu où a été pratiqué l'avortement ne sont disponibles qu'aux niveaux provincial et national.

Avant de diffuser les données annuelles au public, Statistique Canada demande l'autorisation des provinces et des territoires qui n'ont fourni des données que pour trois hôpitaux ou cliniques, ou moins. Les cliniques privées signent une « autorisation de publier les données » au moment où elles transmettent leurs chiffres à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

En ce qui a trait aux demandes de totalisations croisées, Statistique Canada ne fournit à ses clients aucun tableau permettant d'identifier une personne ou un établissement. Le Bureau suit la ligne directrice générale consistant à supprimer toute cellule dont le nombre d'unités est inférieur à 5 et d'écarter certaines autres cellules afin d'éviter la divulgation par recoupement.

À l'ICIS, la divulgation des données est déterminée conformément aux Principes et politiques pour la protection de l'information sur la santé, en collaboration avec les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé. Une Évaluation des incidences sur la vie privée de la Base de données sur les avortements thérapeutiques est publiée sur le site Web de l'ICIS (www.cihi.ca).

Révisions et désaisonnalisation

Avortements provoqués - Note pour série chronologique

Il faut procéder avec prudence dans la comparaison des données de 1999 et après avec celles des années précédentes. Depuis 1999, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario n'a plus de système de collecte d'information détaillée sur les avortements pratiqués dans les cliniques de l'Ontario. L'Ontario utilise maintenant le système de facturation de l'Assurance-santé de l'Ontario (OHIP) pour déterminer le nombre d'avortements pratiqués en clinique dans le cadre de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par conséquent, il n'y a plus de renseignements disponibles sur les avortements pratiqués en clinique sur les non-résidentes de l'Ontario et sur les résidentes qui n'ont pas soumis de réclamation à l'OHIP. Une comparaison des données provenant des deux sources pour les années 1995 à 1998 a démontré que la nouvelle source de données sous-estime d'environ 5,4 % (950 cas) par année le nombre d'avortements pratiqués en clinique sur des résidentes de l'Ontario, soit approximativement 1 % de tous les avortements pratiqués au Canada. La nouvelle source n'inclut pas non plus les cas de non-résidentes ayant obtenu un avortement en Ontario, soit environ 70 cas par année ou 0,4 % du total des avortements pratiqués en clinique en Ontario.

Exactitude des données

Couverture

Pour la période de référence allant de 1970 à 1987, on considère que les données de l'enquête couvraient entièrement l'ensemble des avortements provoqués au Canada.

En janvier 1988, La Cour suprême du Canada a annulé la loi sur l'avortement de 1969 contenant une disposition exigeant la collecte de données sur tous les avortements provoqués au Canada. Certains hôpitaux et ministères provinciaux de la Santé répondants ont interprété cette mesure comme ne les obligeant plus à produire une déclaration aux fins de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Par ailleurs, les enquêtes réalisées par Statistique Canada (y compris l'Enquête sur les avortements thérapeutiques) sont obligatoires, sauf avis contraire, mais Statistique Canada a choisi de traiter l'Enquête sur les avortements thérapeutiques comme une enquête à participation « volontaire » et d'encourager les répondants à continuer de fournir les données pour des raisons de surveillance de la santé. Au cours des ans, en l'absence de toute exigence juridique de fournir des données sur les avortements provoqués aux ministères de la Santé, certains répondants ont commencé à transmettre des dénombrements d'avortements plutôt que des enregistrements détaillés sur chaque avortement. Selon les estimations de l'ICIS, pour l'année de référence 2000, la Base de données sur les avortements thérapeutiques représentait environ 90 % de l'ensemble des avortements pratiqués au Canada sur des résidentes du Canada (Institut canadien d'information sur la santé. Évaluation des incidences sur la vie privée de la Base de données sur les avortements thérapeutiques. Juin 2003. Page 4).

L'Île-du-Prince-Édouard n'a pas produit de déclaration pour l'Enquête sur les avortements thérapeutiques depuis 1983, principalement parce que les avortements non urgents ne sont pas permis dans cette province. Les cas occasionnels d'avortement d'urgence ne sont pas déclarés.

Au niveau national, on ne connaît pas la proportion d'avortements pratiqués sur des non-résidentes du Canada qui sont inclus dans la base de données. On ignore aussi la proportion d'avortements pratiqués aux États-Unis sur des résidentes du Canada qui sont représentés dans la base de données.

La validation et la tenue à jour de la base de sondage de l'enquête est un processus complexe, à cause du grand nombre de sources de données. L'ICIS tient à jour et valide dans la mesure du possible les listes d'établissements que lui fournissent ses sources de données (par exemple, DAD, ministères de la Santé). Déceler les établissements non répondants continue de poser un défi, à cause des fluctuations du nombre d'établissements dues aux fusions et aux fermetures. Aucune base de sondage axée sur l'établissement n'existe pour les sources de données qui fournissent des dénombrements.

En moyenne, l'ICIS reçoit des déclarations provenant de 14 États américains, principalement ceux situés le long de la frontière entre le Canada et les États-Unis. Par exemple, pour l'année de référence 2003, l'ICIS a reçu un rapport d'Hawaï, de l'Idaho, du Maine, du Michigan, du Minnesota, du Montana, du Nouveau-Mexique, de l'État de New York, de la ville de New York, du Dakota du Nord, du Dakota du Sud, de l'Oregon, du Vermont et de l'État de Washington. Les États tels que le Massachusetts, le Connecticut, l'Ohio, la Pennsylvanie, la Floride et la Californie ne transmettent aucun rapport.

L'information sur les avortements en milieu hospitalier pratiqués au Québec sur des non-résidentes du Québec n'est disponible que pour les cas pour lesquels un enregistrement détaillé a été transmis. À compter de l'année de référence 1999, les statistiques sur les avortements pratiqués en clinique en Ontario incluent uniquement les résidentes de l'Ontario couvertes par une assurance. Le ministère de la Santé du Québec (avortements dans les hôpitaux et les cliniques) et le ministère de la Santé de l'Ontario (avortements dans les cliniques) sont censés ne déclarer que les avortements pratiqués sur des résidentes assurées de leur province. En outre, il se pourrait que les nombres d'avortements couverts par les assurances soient plafonnés. En 2001, les cliniques privées de la Colombie-Britannique ont cessé de déclarer le lieu de résidence des patientes, ce qui a éliminé l'information sur les non-résidentes obtenant un avortement en clinique dans cette province. Depuis 2002, toutefois, la Colombie-Britannique a également fourni de l'information générale sur le lieu de résidence, à savoir au Canada ou à l'étranger. Pour tous les cas dénombrés au Canada, on a attribué comme lieu de résidence la Colombie-Britannique; les cas dénombrés à l'étranger ont été attribués à la catégorie des non-résidentes du Canada.

Étant donné l'introduction récente de l'avortement médical (pharmaceutique), il devient de plus en plus difficile d'assurer la collecte de données sur tous les avortements provoqués. Ainsi, on ne sait pas si des avortements médicaux sont pratiqués dans les cabinets des médecins, en plus des hôpitaux et des cliniques qui sont les lieux habituels. À l'heure actuelle, l'Enquête sur les avortements thérapeutiques recueille des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et dans les cliniques.

Nunavut a déclaré des données uniquement pour les trois premiers mois de l'année 2002 et les derniers neuf mois de 2003. Par conséquent, les statistiques pour ces années excluent Nunavut.

Taux de réponse

Aucun cas de non-réponse totale n'a été décelé. Autrement dit, au moins une réponse partielle à l'enquête est obtenue auprès des répondants recensés. Toutefois, le type de réponse varie de la communication du nombre agrégé d'avortements pratiqués à la transmission d'un enregistrement détaillé pour chaque cas d'avortement. Cette variété des réponses est la principale limite de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques.

Tableau explicatif 1

Avortements provoqués, selon le type d'établissement

Année de référence et type d'établissement	Nombre d'avortements	Pourcentage avec enregistrements détaillés
1998		
Hôpital	68 290	69
Clinique	42 230	48
Total	110 520	61
1999		
Hôpital	63 832	71
Clinique	42 030	11
Total	105 862	47
2000		
Hôpital	63 535	72
Clinique	42 134	11
Total	105 669	48
2001		
Hôpital	61 259	71
Clinique	45 239	12
Total	106 498	46
2002		
Hôpital	58 536	72
Clinique	46 999	16
Total	105 535	47
2003		
Hôpital	56 089	72
Clinique	47 530	13
Total	103 619	45

Le nombre de déclarations sous forme de dénombrements agrégés plutôt que sous forme d'enregistrements individuels augmente. Pour l'année de référence 1998, des enregistrements individuels n'ont été reçus que pour 61 % des avortements déclarés. En 1999, ce pourcentage a baissé pour s'établir à 47 %, en grande partie à cause de l'absence d'enregistrements détaillés pour les avortements pratiqués dans les cliniques en Ontario. En 2003, 45 % des avortements ont été déclarés au moyen d'enregistrements détaillés.

L'Enquête sur les avortements thérapeutiques précise le type d'établissement dans lequel l'avortement a été pratiqué (c'est-à-dire hôpital ou clinique). Le tableau, ci-haut, indique que le nombre croissant de déclarations sous forme de dénombrements agrégés est un problème lié principalement aux avortements pratiqués dans les cliniques. Cette situation est définitivement préoccupante, puisque le rapport du nombre d'avortements pratiqués en clinique au nombre total d'avortements est en hausse. En 1996, les avortements pratiqués dans les cliniques représentaient 33 % de l'ensemble des avortements et en 2003, ils en représentaient 46 %.

À deux exceptions près, tous les avortements pratiqués dans les hôpitaux sont déclarés sous forme d'enregistrements individuels. La Colombie-Britannique transmet des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge et des dénombrements agrégés selon l'intervention initiale. En 2003, seulement 53 % des avortements pratiqués dans les hôpitaux du Québec ont été déclarés sous forme d'enregistrements détaillés.

En ce qui concerne les cliniques, à compter de 1999, l'Alberta est devenue la seule province transmettant des enregistrements détaillés. Auparavant, l'Ontario avait été la seule province fournissant de tels enregistrements pour les avortements pratiqués dans les cliniques. À partir de 1999, l'Ontario n'a plus fourni que des dénombrements agrégés établis d'après les données de facturation provinciales. Avant 1999, la méthode de collecte de données de l'Ontario fournissait des renseignements démographiques et médicaux complets sur les femmes obtenant un avortement dans les cliniques de la province. Une comparaison des données provenant de l'ancienne et de la nouvelle source pour les années de référence 1995 à 1998 a révélé un sous-dénombrement d'environ 5,5 % par

année. Ce sous-dénombrement est attribué principalement aux services prodigués à des femmes non assurées, qui ne sont pas inclus dans les dénombrements. La nouvelle source de données est fondée sur les demandes de remboursement faites par les médecins et n'inclut donc pas les cas où la patiente a payé de sa propre poche pour les services. Elle n'inclut pas non plus les résidentes d'autres provinces qui obtiennent un avortement en Ontario.

Non-réponse partielle

Les éléments de données analytiques figurant dans l'enregistrement détaillé sont les suivants :

- province de déclaration
- renseignements sur l'établissement (clinique ou hôpital)
- province de résidence
- âge en années d'âge
- premier jour de la dernière menstruation ou durée de la gestation en semaines
- date de l'avortement
- complications
- durée de l'hospitalisation
- nombre d'accouchements antérieurs
- nombre d'avortements spontanés
- nombre d'avortements provoqués
- intervention initiale
- intervention subséquente
- type de stérilisation

Comme l'indique le tableau présenté plus haut, des enregistrements détaillés n'ont été fournis que pour 45 % des avortements pratiqués en 2003. Pour ces enregistrements détaillés, le taux de réponse est virtuellement de 100 % au niveau des éléments de données.

Les provinces qui fournissent des dénombrements au lieu d'enregistrements détaillés produisent des chiffres agrégés selon le groupe d'âge et (ou) l'intervention chirurgicale. Par exemple, le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique fournit des dénombrements d'avortements pratiqués dans les hôpitaux et dans les cliniques ventilés selon le groupe d'âge et selon l'intervention initiale. (Aucune totalisation croisée selon le groupe d'âge et l'intervention initiale n'est fournie.) Le Québec transmet des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge pour tous les avortements pratiqués dans les cliniques et pour environ 47 % des avortements pratiqués dans les hôpitaux. L'Ontario produit des dénombrements des avortements pratiqués dans les cliniques agrégés selon le groupe d'âge.

Effet de la non-réponse partielle

Lieu de résidence

Seuls des dénombrements agrégés sont fournis pour les avortements pratiqués en Colombie-Britannique. Les deux sources des données transmises par cette province sont le ministère de la Santé et les cliniques privées. Le ministère de la Santé fournit des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge et l'intervention initiale. Les enregistrements sont produits d'après ces dénombrements et la Colombie-Britannique est assignée comme lieu de résidence à tous les enregistrements. (Depuis 2002, toutefois, la Colombie-Britannique a également fourni de l'information générale sur le lieu de résidence, à savoir au Canada ou à l'étranger. Pour tous les cas dénombrés au Canada, on a attribué comme lieu de résidence la Colombie-Britannique; les cas dénombrés à l'étranger ont été attribués à la catégorie des non-résidentes du Canada.) Avant l'année de référence 2001, les cliniques privées fournissaient des dénombrements d'avortements et indiquaient le nombre d'avortements pratiqués chez des femmes ne résidant pas en Colombie-Britannique. Toutefois, pour l'année civile 2001, les cliniques n'ont pas fourni de renseignements sur le lieu de résidence, si bien que la Colombie-Britannique a été assignée comme lieu de résidence à tous les enregistrements produits.

Imputation du groupe d'âge

Le groupe d'âge est le seul autre élément de données pour lequel une autre valeur que « situation inconnue » ou « non précisé » a été imputée. Cette information est nécessaire pour le calcul des statistiques sur la grossesse, particulièrement chez les adolescentes.

Depuis 1999, les ministères de la Santé de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Ontario fournissent des dénombrements selon le groupe d'âge. Pour les nombres d'avortements pratiqués en clinique pour lesquels aucune ventilation selon le groupe d'âge n'est fournie, un groupe d'âge est imputé en se fondant sur la répartition selon le groupe d'âge observée pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux. En 2003, le nombre d'avortements pratiqués dans les cliniques pour lesquels le groupe d'âge n'était pas précisé représentait environ 2 % de l'ensemble des avortements pratiqués au Canada.

L'âge exprimé en années d'âge (qui ne figure que dans les enregistrements détaillés) est un élément de données important pour le calcul de la prévalence de la grossesse chez les adolescentes. Les répondants qui fournissent des dénombrements agrégés selon le groupe d'âge ne le font que pour un seul groupe, à savoir les 15 à 19 ans. Cependant, les statistiques sur la grossesse chez les adolescentes sont présentées pour les sous-groupes des 15 à 17 ans et des 18 et 19 ans, parce qu'il est reconnu que les expériences vécues par les filles de 15 à 17 ans sont différentes de celles vécues par celles de 18 et 19 ans. Par conséquent, des estimations sont calculées pour subdiviser les chiffres déclarés ou imputés pour le groupe des 15 à 19 ans dans la base de données de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques. Ces estimations sont calculées selon la même méthode que celle utilisée pour imputer les groupes d'âge dans la base de données; autrement dit, on applique la répartition selon l'âge (en années d'âge) connue pour les avortements pratiqués dans les hôpitaux aux avortements qui ont été déclarés sous forme de dénombrements agrégés.

Pour les résidentes de l'Île-du-Prince-Édouard qui obtiennent un avortement dans une autre province ou un autre territoire ne déclarant que des chiffres selon le lieu de résidence, on utilise la répartition nationale selon l'âge.

Les nombres d'avortements pratiqués aux États-Unis sur des résidentes du Canada sont transmis selon le groupe d'âge. En 2003, 149 cas ont été déclarés par les États-Unis.

Réduction de l'ensemble de données de base

Bien que la base de données de l'enquête contienne certains renseignements démographiques et médicaux, il est de plus en plus difficile de répondre aux demandes, puisqu'on ne possède des renseignements détaillés que pour 45 % des avortements seulement. Les demandes de renseignements sur, par exemple, le pourcentage de complications déclarées selon le groupe d'âge de la mère ou la durée de la gestation ne peuvent être remplies qu'en utilisant les enregistrements détaillés. Par conséquent, les clients sont systématiquement informés que ce genre de statistiques

sont basées uniquement sur les enregistrements détaillés existants. Le problème est plus aigu si l'on s'intéresse spécifiquement aux avortements pratiqués dans les cliniques.

Le défi, à l'heure actuelle, consiste à offrir un ensemble minimal de données au niveau national. Au-delà de cet objectif, l'enquête ne permet pas de répondre aux demandes de nombreux clients. Par exemple, aucune donnée n'est recueillie sur le niveau de scolarité ou le niveau de revenu de la mère, la raison de l'avortement ou toute complication survenue après la sortie de l'hôpital.

Détection et correction des erreurs

Les enregistrements détaillés transmis aux fins de l'enquête sont soumis à un processus de vérification destiné à confirmer la cohérence interne, la comptabilité et la complétude des éléments de données déclarés. Le système, qui compte 29 vérifications et 39 vérifications croisées, est révisé et mis à jour périodiquement. Pour l'année civile 2003, le nombre d'enregistrements des erreurs décelées lors du processus de vérification initiale était de 1 814 (3,9 %) sur 46 528 enregistrements détaillés.

Des rapports d'erreurs sont produits à l'intention des établissements qui fournissent des enregistrements détaillés. Ces rapports sont envoyés aux ministères de la Santé pertinents. Si ceux-ci fournissent des corrections, les données sont révisées en conséquence. Si aucun éclaircissement n'est obtenu, tout code invalide est remplacé par la valeur par défaut « Inconnu(e) ». Pour l'année civile 2003, 361 enregistrements (0,8 % de l'ensemble des enregistrements détaillés) contenaient des données valides fixées par défaut à « situation inconnue ». Ces erreurs comprennent celles entraînant un « rejet », pour lesquelles les valeurs déclarées sont invalides et celles entraînant un « avertissement », pour lesquelles les valeurs déclarées doivent être confirmées.

Dès la réception du fichier épuré et de la documentation connexe produits par l'ICIS, Statistique Canada exécute une série de contrôles de qualité qui incluent :

1. l'examen minutieux du cliché d'enregistrement et des rapports sur le traitement des données;
2. la production de totalisations élémentaires pour s'assurer que les résultats obtenus par SC et par l'ICIS concordent;
3. la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant les fréquences pour certains éléments de données; et
4. la comparaison des données recueillies pour l'année de référence la plus récente à celles recueillies pour l'année de référence précédente afin de déceler toute variation inhabituelle ou inattendue.

Après l'approbation du fichier final, Statistique Canada publie dans *Le Quotidien* un communiqué annonçant la diffusion des données.

Autres problèmes d'exactitude

Des divergences internes dans les données provinciales ont été décelées dans les cas où il existe deux sources de données pour le même cas d'avortement. En Colombie-Britannique et au Québec, certains avortements pratiqués en clinique sont déclarés à la fois par le ministère de la Santé pertinent et par la clinique qui a pratiqué l'avortement. L'ICIS rapproche ces chiffres et, en cas de divergence, utilise le nombre le plus élevé.

L'âge gestationnel calculé d'après la date de la dernière menstruation est supérieur d'environ une semaine à celui correspondant au nombre déclaré de semaines de gestation. Le problème est dû à la méthode d'arrondissement utilisée pour calculer le nombre arrondi de semaines d'après la date de la dernière menstruation. Ce problème est important, car la durée de la gestation semble diminuer progressivement à mesure qu'un plus grand nombre d'enregistrements (particulièrement ceux obtenus à partir des données téléchargées de la DAD) contiennent la déclaration de la durée clinique de la gestation plutôt que la date de la dernière menstruation.

Statistique de l'état civil — Base de données sur les mortinaissances

Aperçu de l'enquête

Il s'agit d'une enquête administrative conçue pour recueillir annuellement auprès de tous les bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil des renseignements démographiques sur toutes les mortinaissances (morts foetales) survenues au Canada. Certaines données sont également recueillies sur les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Les données sont utilisées pour calculer des indicateurs de base (comme des nombres et des taux) concernant les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada. L'information provenant de cette base de données est également utilisée pour le calcul de statistiques, comme le taux de mortalité foetale tardive et le taux de mortalité périnatale. L'information provenant de la Base de données sur les mortinaissances figure dans les publications annuelles sur les naissances ainsi que sur les décès.

Avant 1921, il était impossible de produire des séries satisfaisantes de données de l'état civil pour le Canada dans son ensemble. Au départ, huit provinces étaient parties à l'entente de collaboration en vue d'établir un système national de données sur l'état civil qui a mené à la publication du premier rapport annuel pour le Canada en 1921; le rapport contenait les données de l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Le Québec s'est joint aux autres provinces en 1926 et Terre-Neuve, en 1949 (après être entrée dans la Confédération) et leurs données ont été incluses dans les totalisations régulières à partir de ces années là, respectivement. De 1924 à 1955, des données de base ont été publiées en annexe aux tableaux nationaux pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest; les données de ces territoires ont été incluses dans les totalisations régulières pour la première fois en 1956. Le Nunavut est devenu officiellement un territoire du Canada le 1er avril 1999. La dénomination Territoires du Nord-Ouest s'applique à un territoire dont les limites géographiques avant et après le 1er avril 1999 sont différentes.

Avant 1944, tous les événements démographiques étaient classés selon le lieu de l'événement. Depuis 1944, les naissances, les mortinaissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence déclaré, celui-ci étant le lieu de résidence de la mère pour les naissances et pour les mortinaissances.

À l'heure actuelle, une mortinaissance est définie comme étant l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère d'un produit de conception qui, après cette séparation, ne respire ni ne manifeste aucun signe de vie. En 2001, la plupart des provinces et les trois territoires exigeaient que soient enregistrées des mortinaissances pour lesquelles l'âge gestationnel était d'au moins 20 semaines ou le poids à la naissance, d'au moins 500 grammes. Le Québec et la Saskatchewan (et le Nouveau-Brunswick avant novembre 1996) exigeaient l'enregistrement que des mortinaissances pour lesquelles le poids à la naissance était d'au moins 500 grammes, quel que soit l'âge gestationnel. Jusqu'à 1997, l'Île du Prince Édouard exigeait la déclaration des mortinaissances pour lesquelles l'âge gestationnel était inférieur à 20 semaines, quel que soit le poids à la naissance.

Historique

En 1959, la définition d'une mortinaissance a été révisée de sorte qu'elle soit conforme, en substance, à la définition d'une « mort foetale » recommandée par l'Organisation mondiale de la santé. Simultanément, la déclaration obligatoire des mortinaissances a été étendue en fixant l'âge gestationnel à 20 semaines au lieu de 28 semaines et la nouvelle durée de la gestation a été intégrée dans la définition : « une mortinaissance est l'expulsion ou l'extraction complète du corps de la mère, après au moins 20 semaines de gestation, d'un produit de conception

qui, après cette séparation, ne respire ni ne manifeste aucun battement de coeur, pulsation du cordon ombilical ou mouvement non équivoque de muscles volontaire ».

La date de mise en application de cette nouvelle définition varie selon la province, comme l'indique le tableau qui suit.

Province	Date d'application de la définition révisée (1959) de la mortinaissance
Nouvelle-Écosse	Mars 1959
Manitoba	Août 1959
Alberta	1 ^{er} janvier 1960 : au moins 24 semaines ou poids de 750 grammes
Alberta	1 ^{er} janvier 1963 : au moins 20 semaines ou poids de 500 grammes
Saskatchewan	1 ^{er} janvier 1961
Québec	1 ^{er} janvier 1961
Ontario	15 décembre 1961
Nouveau-Brunswick	1 ^{er} janvier 1962
Colombie-Britannique	1 ^{er} juillet 1962
Île-du-Prince-Édouard	1 ^{er} janvier 1964
Terre-Neuve-et-Labrador	1986

Avant 1959, la définition suivante de la mortinaissance figurait dans la législation sur la statistique de l'état civil des provinces : « Une mortinaissance est la naissance d'un fœtus, après au moins 28 semaines de gestation, qui, après séparation complète du corps de la mère, ne manifeste aucun signe de vie ».

Dans la Base de données sur les mortinaissances, la variable de cause initiale de la mortinaissance est codée conformément à la « Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes » (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé. Le tableau qui suit indique les années de référence pour lesquelles chaque révision de cette classification a été utilisée. Les utilisateurs des données doivent noter que les données sur la cause initiale de la mortinaissance codées d'après diverses révisions de la classification ne sont pas comparables et devraient consulter Statistique Canada s'ils veulent se servir de données sur cette variable obtenues d'après diverses révisions de la classification.

Révision de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM)	Années de référence de l'utilisation à Statistique Canada
CIM-3	de 1921 à 1930
CIM-4	de 1931 à 1940
CIM-5	de 1941 à 1949
CIM-6	de 1950 à 1957
CIM-7	de 1958 à 1968
CIMA-8	de 1969 à 1978
CIM-9	de 1979 à 1999
CIM-10	de 2000 jusqu'à présent

Une version en ligne de la deuxième édition de la CIM-10 (en anglais) est accessible depuis octobre 2004 sur le site Web de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (www.who.int/classifications/en). La deuxième édition incorpore les mises à jour apportées à la CIM-10 jusqu'au 1^{er} janvier 2003.

Sources de données et méthodologie

Population cible

L'univers conceptuel de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada n'importe où dans le monde. La population cible de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada au Canada et dans les États américains. La population réelle (observée) de la Base de données sur les mortinaissances comprend les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada et des non-résidentes du Canada au Canada, ainsi que les mortinaissances survenues chez des résidentes du Canada dans certains États américains.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Collecte

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont tirées de fichiers administratifs.

Les lois provinciales et territoriales sur la statistique de l'état civil (ou les textes législatifs équivalents) rendent obligatoire l'enregistrement de toutes les naissances vivantes, toutes les mortinaissances, tous les décès et tous les mariages survenus dans la province ou le territoire. Ces lois se rapprochent le plus possible d'une loi modèle sur les statistiques de l'état civil qu'on a rédigée afin d'assurer l'uniformité des lois et des méthodes de déclaration des provinces et territoires.

Une entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces et des territoires régit le fonctionnement du système canadien des statistiques de l'état civil. Le Conseil de la statistique de l'état civil du Canada, un comité consultatif formé par décret, s'occupe des questions stratégiques et opérationnelles. Les provinces et les territoires ainsi que Statistique Canada sont tous représentés à ce Conseil. Aux termes de l'entente, tous les bureaux de l'état civil recueillent un ensemble normalisé d'éléments de données, mais ont la liberté de recueillir des renseignements supplémentaires.

Ordinairement, les parents sont chargés de remplir le formulaire d'enregistrement d'une mortinaissance et de le remettre à l'officier municipal ou provincial/territorial de l'état civil. Dans le cas d'une mortinaissance, un certificat médical de la cause de la mortinaissance doit être rempli par un médecin ou par un coroner.

Le bureau central de l'état civil de chaque province ou territoire fournit à Statistique Canada des données tirées des formulaires d'enregistrement des mortinaissances. Pour chaque mortinaissance, toutes les provinces et tous les territoires déclarent les éléments de données suivants aux fins de leur inclusion dans le système canadien des statistiques de l'état civil :

- date et lieu de la mortinaissance;
- sexe, poids à la naissance et âge gestationnel du fœtus (voir « Historique » pour d'autres renseignements sur les définitions de la mortinaissance en fonction du poids de naissance et l'âge gestationnel);
- cause initiale de la mortinaissance, conformément à la « Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexe » (CIM) de l'Organisation mondiale de la santé (voir « Historique » pour d'autres renseignements au sujet de cette variable);

- âge, état matrimonial et lieu de naissance du père et de la mère;
- lieu de résidence de la mère;
- type de naissance (simple ou multiple);
- parité.

Toutes les provinces et tous les territoires fournissent à Statistique Canada des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement de mortinaissances. En outre, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest extraient des formulaires les données de base requises et les transmettent à Statistique Canada sous une forme lisible par machine. Pour Terre-Neuve-et-Labrador et les territoires, Statistique Canada s'occupe de convertir les données de base qui y sont fournies sur microfilm en une forme lisible par machine. Les modifications subséquentes à apporter aux enregistrements à cause d'erreurs ou d'omissions sont communiquées immédiatement à Statistique Canada. Cependant, les totalisations ne reflètent pas les modifications reçues après la date limite.

Détection des erreurs

Les provinces et les territoires qui transmettent des données sous une forme lisible par machine effectuent des vérifications (présence des données, validation des fourchettes de valeurs des codes et cohérence des données) avant de procéder à l'envoi, conformément à des normes de vérification préparées par Statistique Canada. La Division de la statistique de la santé a fait valoir activement auprès des provinces et des territoires l'utilisation d'un dictionnaire de données normalisé et de contrôles de cohérence normalisés pour la saisie des données. À Statistique Canada, les données sont soumises à des routines de vérification plus complètes en vue de confirmer la complétude et la qualité des données. Par exemple, des vérifications supplémentaires pour les naissances multiples permettent de repérer des erreurs et des incohérences éventuelles entre les bases de données sur les naissances et les mortinaissances. Si les caractéristiques d'une mère de triplés (1 enfant vivant et 2 mort-nés) ne sont pas les mêmes sur les deux formulaires d'enregistrement, on rétablit la cohérence entre les deux bases de données par une mise à jour manuelle. Pour 2000, environ 28 % des enregistrements ont dû faire l'objet d'un suivi qui a demandé l'examen des copies sur microfilm ou des images optiques des formulaires d'enregistrement ou la consultation des bureaux de l'état civil pertinents. Après la création d'un fichier de données provisoires, des tableaux de vérification sont produits, puis examinés par les bureaux de l'état civil et par Statistique Canada (par exemple, distribution, variation importante, pourcentage et nombre de valeurs inconnues, valeurs extrêmes, variation de la composition relative).

La dernière étude générale de la qualité de la saisie et du codage des données, qui a été réalisée en 1981, a indiqué que les taux d'erreurs sont assez faibles pour la plupart des variables. La plupart des provinces saisissent elles-mêmes les données, mais, étant donné la petite taille de la base de données sur les mortinaissances, il est souvent plus rapide pour Statistique Canada de ressaisir les enregistrements d'après les microfilms que d'attendre l'envoi des fichiers électroniques qui demandent généralement un reformatage. En 2000, la Division des opérations et de l'intégration (DOI) a saisi les données d'environ 20 % des enregistrements de mortinaissance. La DOI tient à jour les contrôles de la qualité de la saisie des données, comme la vérification totale de la saisie pour les nouveaux commis et la ressaisie par lot pour les commis expérimentés, afin de maintenir le taux d'erreurs inférieur à 3 %.

Évaluation de la qualité

Quand la production de la base nationale annuelle de données sur les mortinaissances (telle que décrite à la section « Détection des erreurs » qui précède) est terminée, Statistique Canada effectue une série de contrôles de qualité qui incluent :

1. la production d'un ensemble de tableaux de vérification qui contiennent des totalisations élémentaires pour la majorité des variables de la base de données, selon la province ou le territoire où a eu lieu l'événement;
2. l'envoi des tableaux de vérification à chaque bureau provincial/territorial de l'état civil afin que ceux-ci les examinent et confirment qu'ils obtiennent les mêmes résultats que Statistique Canada;
3. la vérification de la cohérence interne, par exemple, en calculant des fréquences pour certains éléments de données et en les examinant pour déceler les valeurs extrêmes; et
4. la comparaison des données les plus récentes à celles des années antérieures pour déceler toute variation inhabituelle ou inattendue.

Les totalisations sont comparées aux données de l'état civil publiées par les provinces et les territoires, si elles existent. Une fois que Statistique Canada a créé le fichier de données pour la publication, la diffusion des statistiques sur les mortinaissances est annoncée dans *Le Quotidien*.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Couverture

Comme l'enregistrement des mortinaissances est exigé par la loi dans chaque province et territoire du Canada, la déclaration est virtuellement complète, à quelques exceptions importantes près. Le Québec et la Saskatchewan appliquent des critères de déclaration plus limités que les autres provinces (poids à la naissance de 500 grammes ou plus comparativement à poids à la naissance de 500 grammes ou plus ou âge gestationnel d'au moins 20 semaines). Le Nouveau-Brunswick n'exige pas l'enregistrement des mortinaissances satisfaisant aux critères de déclaration lorsque le fœtus est extrait durant un avortement thérapeutique. Par conséquent, dans ces provinces, le taux de mortinaissance pourrait être légèrement sous-estimé. L'enregistrement tardif peut aussi donner lieu à un sous-dénombrement. Il arrive que des mortinaissances soient enregistrées par les autorités locales, mais que les documents ne soient pas transmis au bureau provincial ou territorial de l'état civil avant la date limite. Pour 1996, ces cas représentaient environ 15 mortinaissances, six années après l'année de la mortinaissance (nombre cumulatif d'enregistrements tardifs), soit sept dixièmes de pour cent du nombre total d'enregistrements.

Certaines mortinaissances pour lesquelles la mère est résidente du Canada, mais qui ont eu lieu hors du Canada pourraient ne pas être enregistrées. Seuls les cas survenus aux États-Unis sont déclarés régulièrement à Statistique Canada et, au cours de la dernière décennie, Statistique Canada n'a reçu que trois de ces enregistrements.

Le surdénombrement est minime. Les mortinaissances au Canada pour lesquelles la mère est une non-résidente du Canada sont enregistrées, mais exclues de la plupart des totalisations. Les enregistrements de mortinaissances en

double sont repérés lors des opérations ordinaires de traitement de chaque sous-ensemble provincial ou territorial de données, ainsi que lors de vérifications interprovinciales supplémentaires. Des vérifications supplémentaires portant sur les naissances multiples par comparaison des bases de données sur les mortinaissances et sur les naissances permettent aussi de repérer les enregistrements en double éventuels ou les enregistrements manquants. Les cas éventuels d'enregistrements en double sont résolus en examinant les copies sur microfilms ou les images optiques des enregistrements ou en consultant les bureaux provinciaux ou territoriaux de l'état civil pertinents.

Taux de réponse

Réponse partielle

Pour la période de 1997 à 2000, les taux de réponse varient de 98 % à 100 % pour la plupart des variables démographiques figurant dans la base de données sur les mortinaissances (âge de la mère, sexe du fœtus, province de résidence de la mère). Pour le nom de famille et la date de naissance de la mère, le taux de réponse est de 100 %. La cause initiale de la mortinaissance n'est pas indiquée dans environ 20 % des enregistrements, dans la plupart des cas parce que la personne qui a établi le certificat n'était pas certaine de la cause et non parce que des erreurs ou des omissions ont été commises lors de la saisie ou du traitement des données. La déclaration et (ou) la saisie des codes postaux laisse à désirer, puisque 60 % seulement des enregistrements obtiennent un code postal.

Autres questions concernant l'exactitude des données

Déclaration de la cause initiale de la mortinaissance sur le certificat

La détermination de la cause initiale d'une mortinaissance comprend deux étapes, la déclaration faite par la personne qui établit le certificat de mortinaissance et la classification (codage) par un nosologiste. Lorsqu'a lieu une mortinaissance, le médecin présent, le coroner, le médecin légiste ou une autre personne autorisée remplit le certificat médical de mortinaissance. Celui-ci comprend plusieurs sections réservées à la cause immédiate de la mortinaissance, aux causes antécédentes et aux autres états morbides importants du fœtus ou de la mère. Aucune étude de qualité portant sur l'établissement des certificats de mortinaissance n'a été réalisée au Canada, mais des études de qualité portant sur les certificats de décès ont montré qu'environ le tiers des certificats contiennent des erreurs importantes. La plupart (environ 85 %) comprennent l'inscription d'états morbides non spécifiques comme « accident vasculaire cérébral » ou « insuffisance cardiaque ». Environ 10 % des erreurs comprennent l'inscription des états morbides selon une séquence illogique. Certaines de ces erreurs peuvent être résolues durant le codage, dont les règles de classification permettent de repérer les séquences illogiques. Les 5 % restants sont ceux pour lesquels des causes concurrentes sont mentionnées sur le certificat. Toutefois, l'offre d'une formation appropriée aux personnes qui remplissent les certificats peut réduire considérablement ces erreurs. Statistique Canada collabore avec les registraires provinciaux et territoriaux à la réalisation de deux projets visant à améliorer la qualité des certificats. L'un de ces projets est un atelier d'une demi-journée reconnu pour l'obtention d'un crédit en formation médicale permanente et l'autre est le développement d'un tutoriel en ligne.

Base de données sur la morbidité hospitalière

Aperçu

La Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH) est une base de données nationale contenant des données démographiques, administratives et cliniques sur les hospitalisations au Canada.

Au début des années 1960, la Commission royale d'enquête sur les services de la santé (la Commission Hall de 1961) a recommandé au Bureau fédéral de la statistique (Statistique Canada) de recueillir et de publier des statistiques nationales sur la morbidité hospitalière. Afin de produire des statistiques comparables au niveau national, Statistique Canada a créé le programme de morbidité hospitalière (à partir de 1960). Par ce programme, Statistique Canada a obtenu des données hospitalières des ministères provinciaux de la santé et a produit une base de données nationale normalisée qui contient des données communes à toutes les provinces (voir « Source des données » pour plus de renseignements).

Statistique Canada a été responsable de la BDMH pour les années de référence 1960 à 1993-1994. Depuis l'année de référence 1994-1995, la responsabilité de la base de données a été transférée à l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Statistique Canada demeure responsable de la diffusion de données relatives aux années de références 1993-1994 et avant, et l'ICIS est responsable de la diffusion des données de 1994-1995 et subséquentes. L'ICIS fournit à Statistique Canada une mise à jour annuelle de la base de données pour les fins d'analyse et du développement de la Base de données d'information hospitalière orientée sur la personne (IHOP).

Jusqu'au transfert de la BDMH à l'ICIS, Statistique Canada publiait régulièrement des statistiques annuelles provenant de la base de données. Les publications annuelles fournissaient des statistiques nationales et provinciales sur le nombre et les taux de départs par groupe diagnostique, par groupe d'interventions, par sexe et groupes d'âges, le nombre total de jours d'hospitalisation, la durée moyenne de séjour et le nombre de jours de soins par 100 000 habitants. La dernière publication référait aux données de 1993-1994.

Sources de données et méthodologie

Population cible

L'univers conceptuel de la Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH) inclut les hospitalisations de patients dans des hôpitaux généraux, de convalescence, de réadaptation et pour affections chroniques au Canada. La base de données exclut les hospitalisations dans des hôpitaux psychiatriques (les données sur ces hospitalisations sont recueillies par l'Enquête sur la santé mentale), et les hospitalisations dans des établissements fédéraux (par exemple, les hôpitaux militaires, les prisons et les réserves indiennes).

L'information sur chaque hospitalisation de patient est recueillie au moment du départ du patient de l'hôpital. Un départ peut être une radiation, une sortie volontaire du patient, un transfert à un autre établissement ou un décès. La date de départ détermine à quelle année de référence appartient l'hospitalisation. Par exemple, un enregistrement pour une hospitalisation d'un patient admis en janvier 1974 et qui a été radié en juin 1974 se retrouvera dans l'année de référence 1974-1975 de la BDMH.

Une hospitalisation réfère à un séjour d'un patient qui a été admis officiellement à l'hôpital. (Normalement, le patient aura passé au moins une nuit à l'hôpital.) Les cas de chirurgies d'un jour, les visites aux cliniques ou aux services ambulatoires et les visites à la salle d'urgence ne sont pas inclus dans la BDMH.

Chaque enregistrement de la base de données représente une hospitalisation d'un patient. Les statistiques de la base de données sont fondées sur des séjours à l'hôpital et non sur des patients particuliers. Par exemple, une

personne admise et radiée cinq fois durant l'année de référence aura cinq enregistrements dans la base de données de cette année.

À partir de l'exercice 1994-1995 :

La population de référence comprend les hospitalisations de patients dans des établissements de soins de courte durée au Canada. Même si la Base de données sur la morbidité hospitalière comprend toujours des enregistrements d'hospitalisations pour certains établissements autres que de soins de courte durée, le niveau de couverture a subi une baisse marquée depuis l'exercice 1996-1997.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Sources des données

Il s'agit d'une enquête à participation obligatoire. Les données sont tirées de fichiers administratifs.

La base de données sur la morbidité hospitalière est une compilation d'enregistrements de bases de données administratives élaborées dans les hôpitaux. Au moment du départ d'un patient de l'hôpital, un formulaire d'admission et de départ est complété. Ce formulaire documente de l'information démographique, administrative et clinique relative à ce séjour particulier à l'hôpital.

Historiquement, ces formulaires ont été élaborés et traités par les commissions provinciales d'assurance-maladie. Le résultat en était que le genre d'information recueillie et le niveau de traitement de cette information étaient spécifiques à chaque province et non normalisés au niveau national. Au début des années 1960, la Commission royale d'enquête sur les services de la santé (la Commission Hall de 1961) a recommandé au Bureau fédéral de la statistique (Statistique Canada) de recueillir et de publier des statistiques nationales sur la morbidité hospitalière. Afin de produire des statistiques comparables au niveau national, Statistique Canada a créé le Programme de morbidité hospitalière (qui a débuté avec l'année de référence 1960). Par le biais de ce programme, Statistique Canada a obtenu des données hospitalières des différents ministères provinciaux de la santé. Ces données ont ensuite été soumises à un contrôle pour en assurer la qualité et la normalisation de l'information. Un format canadien est utilisé par la BDMH, incorporant le plus d'éléments communs possibles et nécessaires pour produire des statistiques nationales. À partir de l'année de référence 1968, des données sur les interventions chirurgicales qui ont eu lieu pendant l'hospitalisation ont été recueillies et publiées.

Au cours des ans, un nombre grandissant de provinces a opté pour faire usage des services d'un système centralisé de traitement des données mis en place par le « Hospital Medical Records Institute » (HMRI). Cette centralisation a augmenté l'efficacité et la normalisation entre les provinces participantes. Au milieu des années 1990, les activités du HMRI ont été entreprises par le nouvel Institut d'information sur la santé (ICIS). La base de données à l'ICIS qui contient maintenant cette information se nomme la Base de données sur les congés des patients (DAD).

À partir de l'exercice 1994-1995, l'ICIS a pris la responsabilité de la compilation de la Base de données nationale sur la morbidité hospitalière. La principale source de données pour la BDMH est la DAD et est complétée par des données fournies par les ministères de la santé provinciaux qui n'utilisent pas la DAD. Pour l'exercice 2005-2006, toutefois, la seule province qui n'a pas déclaré de données à la DAD est le Québec. Des ententes ont été élaborées pour inclure de façon courante ces enregistrements dans la BDMH.

Détection des erreurs

Avant l'exercice 1994-1995 :

Les fichiers de données transmis par les provinces à Statistique Canada avaient déjà été vérifiés au moyen du système de collecte des données utilisé par les provinces. Avant d'être inclus dans la Base de données sur la morbidité hospitalière (BDMH), toutefois, tous les enregistrements faisaient l'objet d'une série de contrôles de validation et de contrôles de cohérence à Statistique Canada.

Le contrôle de validation consistait à vérifier si les éléments de données requis figuraient dans l'enregistrement, s'ils étaient cohérents et s'ils n'étaient pas produits en double. Le contrôle de cohérence (appelé également contrôle des données médicales) permettait de s'assurer que les diagnostics et les interventions chirurgicales déclarés concordaient avec l'âge et le sexe déclarés. Les éléments manquants étaient imputés conformément à un modèle fondé sur les données recueillies antérieurement. Les rejets à la vérification, dûment modifiés, étaient imprimés à titre de documents d'aller retour devant être examinés, acceptés ou modifiés, puis entrés de nouveau dans le système.

Les statistiques publiées tirées de la BDMH étaient fondées sur le diagnostic pour la totalisation et la procédure de totalisation. Les hôpitaux pouvaient déclarer plusieurs diagnostics ou interventions pour chaque hospitalisation, mais un seul diagnostic et une seule intervention par enregistrement étaient sélectionnés en vue d'une totalisation statistique. Les processus de vérification à Statistique Canada garantissaient le choix de l'intervention ou du diagnostic le plus approprié.

À partir de l'exercice 1994-1995 :

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est chargé de la qualité des données de la Base de données sur la morbidité hospitalière depuis l'exercice 1994-1995.

L'ICIS crée la BDMH à partir des enregistrements de la Base de données sur les congés des patients et de ceux des ministères provinciaux de la santé qui ne participent pas à la DAD. Les enregistrements intégrés à la BDMH ont fait l'objet au préalable de contrôles de la qualité à partir de leur source originale. La DAD comporte un système exhaustif de contrôle et de correction, et les enregistrements qui proviennent de l'extérieur sont soumis à un contrôle de la qualité par les ministères de la santé qui les soumettent (par exemple, le Manitoba avant l'exercice 2004-2005 et le Québec). Avant de diffuser le fichier annuel de la BDMH, l'ICIS le soumet habituellement à Statistique Canada pour examen et approbation.

Pour obtenir plus de renseignements sur la détection des erreurs de la BDMH, s'adresser à l'ICIS.

Imputation

Avant l'exercice 1994-1995 :

Les éléments manquants (par exemple, l'âge et le sexe) étaient imputés conformément à un modèle fondé sur les données recueillies antérieurement. Les rejets à la vérification, dûment modifiés, étaient imprimés à titre de documents d'aller retour devant être examinés, acceptés ou modifiés, puis entrés de nouveau dans le système.

À partir de 1994-1995 :

L'âge et le sexe ne sont plus imputés. Les valeurs non valides ou en blanc sont repérées au moyen d'un indicateur d'erreur.

Évaluation de la qualité

Avant l'exercice 1994-1995 :

L'évaluation de la qualité était fondée sur l'examen des rejets à la vérification et comprenait le calcul des fréquences pour certains éléments de données ainsi qu'une analyse des tendances.

Souvent, le nombre et le taux de départs (radiations) ou le nombre de jours d'hospitalisation variaient de façon marquée d'une année à l'autre. Les variations extrêmes habituellement ne reflétaient pas des variations véritables de l'incidence ou de la prévalence d'un état mais plutôt un artefact administratif dans la collecte et le traitement des données au niveau provincial. Toutefois, il n'était pas possible de se tenir au fait de tous les changements qui se produisaient dans les provinces ni, durant la période comprise entre la réception des données traitées et vérifiées et leur soumission aux fins de publication, d'examiner toutes les anomalies apparentes.

Les différences sur les plans des taux de sortie et de la durée de l'hospitalisation entre les provinces et les territoires peuvent être attribuables au degré de disponibilité d'autres types de soins comme les chirurgies d'un jour et les services de consultation externes. Les différences entre les taux d'une année à l'autre peuvent également être attribuables à des modifications apportées aux politiques en matière de soins de santé.

À partir de l'exercice 1994-1995 :

L'ICIS applique des contrôles de la qualité à divers niveaux. Par exemple, il fournit des services de soutien et des programmes de formation au personnel chargé de la saisie des données dans les hôpitaux. De même, il collabore avec des fournisseurs de logiciels pour améliorer continuellement les applications servant à soumettre les données. Au cours de la production de la DAD et de la BDMH, l'ICIS applique des méthodes exhaustives de contrôle et de correction. Il procède en outre à des études spéciales, comme des études de seconde saisie des données.

Depuis l'exercice 2001-2002, l'ICIS produit des documents annuels sur la qualité des données pour la BDMH. Ces documents font état des limites générales des données du point de vue de l'exactitude, de la comparabilité, de l'utilité et de la pertinence.

Les membres du public doivent adresser leurs demandes de renseignements au sujet de la qualité de la Base de données sur la morbidité hospitalière à l'Institut canadien d'information sur la santé.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Avant l'exercice 1994-1995 :

Statistique Canada était chargé de la diffusion publique des données tirées de la Base de données sur la morbidité hospitalière pour les années de référence allant de 1960 à 1993-1994. Seules les données tabulaires au niveau provincial et pour l'ensemble du pays étaient incluses dans les publications annuelles et les cellules pour lesquelles le nombre de cas était faible n'étaient pas supprimées. Les demandes personnalisées de données historiques faisaient l'objet d'un contrôle de la divulgation. Les cellules pour lesquelles le nombre de cas était de trois ou moins étaient supprimées et certaines autres cellules étaient écartées également afin d'éviter la divulgation par recoupement. Ou bien, on pouvait procéder à l'agrégation des données à un niveau plus élevé afin d'éviter d'avoir à supprimer des cellules.

À partir de l'exercice 1994-1995 :

L'ICIS est chargé de la diffusion publique des données tirées de la Base de données sur la morbidité hospitalière. Tout article analytique publié par Statistique Canada fondé sur des données tirées de la BDMH demeure assujéti au contrôle de la divulgation.

Exactitude des données

Avant l'année de référence 1994-1995 :

Avant d'être inclus dans la Base de données sur la morbidité hospitalière, tous les enregistrements étaient soumis à des contrôles de validation et de cohérence à Statistique Canada. Annuellement, des erreurs étaient détectées durant les contrôles de validation et de cohérence dans 1 % en moyenne des enregistrements dans la base de données.

La couverture estimée était de près de 100 % pour les provinces. Avant 1993-1994, l'enquête ne comprenait pas de données recueillies auprès des territoires. Les données provenant des Territoires du Nord-Ouest ont été ajoutées pour la première fois à la BDMH en 1993-1994.

À partir de l'année de référence 1994-1995 :

À l'ICIS, l'exactitude des données est évaluée du point de vue de la non-réponse totale, de la non-réponse partielle et de l'erreur de mesure.

Non-réponse totale

À partir de l'exercice 1999-2000, les hospitalisations dans des établissements de soins de courte durée de toutes les provinces et de tous les territoires sont incluses dans la Base de données sur la morbidité hospitalière. Le Territoire du Yukon s'est ajouté pour l'exercice 1994-1995 et le Nunavut, en 1999-2000. Pour l'exercice 2002-2003, toutefois, le Nunavut n'a pas soumis de données à la DAD, ce qui fait qu'il n'est pas compris dans la BDMH pour cet exercice.

Sauf pour un établissement au Territoire du Yukon, tous les établissements connus de soins de courte durée au Canada sont régulièrement inclus dans la BDMH. Depuis 1994-1995, toutefois, l'inclusion des enregistrements pour les établissements autres que de soins de courte durée est en baisse.

Non-réponse partielle

La non-réponse partielle correspond au niveau des éléments de données obligatoires manquants dans les enregistrements d'hospitalisations. Lorsque la DAD est la source des enregistrements d'hospitalisations, l'ICIS ne permet pas que des données manquent pour les éléments obligatoires. Les valeurs manquantes et les valeurs invalides non corrigées se voient attribuer une valeur type par défaut (par exemple, « Z »). Généralement, seulement 1,2 % de tous les enregistrements comprennent des valeurs par défaut. Dans le cas des données sur les hospitalisations provenant d'autres sources (par exemple, du Québec), le taux de non-réponse partielle varie, selon qu'il s'agit d'un élément de donnée recueilli historiquement (avant l'exercice 1994-1995) par Statistique Canada ou par le gouvernement provincial concerné. Par exemple, le Québec soumet l'âge du patient, mais pas de date de naissance, et uniquement les trois premiers chiffres du code postal du patient.

Erreur de mesure

L'ICIS évalue la qualité globale de la DAD en procédant à des études de seconde saisie des données. Ces dernières permettent de saisir à nouveau les données sur les hospitalisations à partir d'un échantillon d'établissements et de provinces et territoires. Les données qui font l'objet d'une deuxième saisie sont par la suite comparées aux enregistrements soumis au départ, afin de déterminer l'uniformité du codage et le respect des règles et des lignes directrices. Ces études permettent en outre de vérifier l'application de la nouvelle classification des diagnostics, Classification internationale des maladies, 10^e édition, adaptation canadienne (CIM-10-CA) et de la Classification canadienne des interventions en santé (CCI). La documentation de l'ICIS concernant les études de seconde saisie des données effectuées pour les exercices 2001-2002 et 2002-2003 montre que les nouvelles méthodes de codage ont été bien appliquées, qu'il existe des préoccupations concernant les normes sur le typage des diagnostics (c'est-à-dire le niveau d'importance attribué à chaque diagnostic déclaré) et que les normes de codage particulières ont été respectées. Dans l'ensemble, toutefois, les études ont confirmé que la base de données est utile et pertinente.

L'ICIS passe en revue les résultats des études de seconde saisie des données et met en oeuvre des solutions, par exemple, des ateliers sur des sujets spéciaux pour les responsables du codage dans les hôpitaux et l'amélioration de la documentation sur les lignes directrices en matière de codage.

Des documents exhaustifs sur la qualité des données de la Base de données sur les congés des patients et de la Base des données sur la morbidité hospitalière, ainsi que sur la mise en oeuvre de la CIM-10-CA et de la CCI sont disponibles dans le site Internet de l'ICIS.

Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires

Aperçu de l'enquête

Ce programme d'estimations de la population sert au calcul des indicateurs démographiques, sociaux et économiques (taux de fécondité, taux de mortalité, taux de nuptialité, taux de divortialité, taux de chômage, taux d'inscription scolaire, etc.) pour lesquels la population, ou une partie de celle-ci, sert de dénominateur. Ces données permettent aussi de calculer des pondérations qui seront utilisées dans les enquêtes de Statistique Canada (Enquête sur la population active, Enquête sur l'équipement ménager, Enquête sociale générale, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, etc.). Elles permettent également d'analyser le niveau annuel d'immigration par le gouvernement du Canada. Elles servent aussi comme population de base pour la préparation des projections démographiques par Statistique Canada. Les estimations démographiques sont essentielles pour déterminer le montant des paiements de transfert versés par l'administration fédérale aux provinces et territoires et ce aux termes de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé* et de la *Loi canadienne sur les prêts aux étudiants*.

Sources de données et méthodologie

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement.

Collecte

Les données sont tirées de fichiers administratifs et sont dérivées d'autres enquêtes.

Les estimations postcensitaires, obtenues par la méthode des composantes, ont comme point de départ la population du recensement le plus récent corrigée pour le sous-dénombrement net et rajustée au 1^{er} juillet (Enquête 3901). Ainsi, par exemple, pour estimer la population au 1^{er} juillet 2003, on a tenu compte, pour chaque génération (définie ici comme l'ensemble des personnes nés au cours d'une même année censitaire), des événements démographiques survenus depuis le recensement de 2001. À cette population de départ, on a donc ajouté le nombre de naissances, des immigrants et le solde des résidents non permanents, puis on en a retranché le nombre des décès, des émigrants. Pour chaque province, il faut en outre ajouter le solde migratoire interprovincial. On aboutit ainsi, à une estimation postcensitaire de la population totale au 1^{er} juillet 2003. Les composantes de l'accroissement démographique sont estimées à l'aide de diverses sources.

Estimation

Les estimations démographiques peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide de deux recensements, tandis que les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont manifestement plus à jour que celles du dernier recensement, mais elles sont moins précises. La production d'estimations intercensitaires consiste à corriger rétrospectivement les estimations postcensitaires à l'aide des données d'un nouveau recensement. Pour le calcul des estimations postcensitaires, on ajoute ou retranche à l'effectif de population le plus récent, corrigé de l'erreur de couverture au recensement (c'est-à-dire le

sous-dénombrement et le surdénombrement) le nombre de naissances, le nombre de décès et les composantes migratoires internes et internationales. Le fait d'inclure les résidents non permanents dans la population cible oblige à ajouter à la population de départ, ou à en soustraire, la variation nette de la taille de cette sous-population. Les estimations sont d'abord produites pour chaque province et territoire, puis totalisées pour obtenir une estimation de la population du Canada. Afin de produire des estimations postcensitaires par âge et sexe, on utilise la même méthode que celle de la population totale à la différence qu'elle est appliquée à chaque cohorte d'âge et sexe de la population de départ. Pour plus de renseignements sur les méthodes d'estimation, voir Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada, Division de la démographie, n° 91-528-X au catalogue.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la *Loi sur la statistique* et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Révisions et désaisonnalisation

Les données sont révisées une fois par an. Après chaque recensement, les estimations postcensitaires sont révisées afin de produire estimations intercensitaires.

Exactitude des données

Les estimations de population selon l'âge et le sexe sont entachées d'une certaine marge d'imprécision qui provient (1) des erreurs dans les corrections pour le sous-dénombrement net (2) des autres sources de données et des méthodes d'estimation des composantes. Les erreurs provenant des méthodes d'estimations et des sources de données autres que les recensements ont une importance difficilement quantifiable mais non négligeable puisqu'à chaque niveau de ventilation se glisse un nouveau coefficient d'imprécision. Les effectifs totaux des composantes contiennent une certaine marge d'erreur de départ. La méthode utilisée pour leur attribuer un sexe et un âge, ajoute à chaque étape une erreur supplémentaire aux nombres ainsi obtenus. Néanmoins, en ce qui concerne la qualité de leurs sources de données, les composantes peuvent être divisées en deux catégories : d'une part les naissances, les décès, l'immigration, pour lesquels les sources peuvent être considérées comme très bonnes lorsqu'il s'agit de données définitives et d'autre part l'émigration totale, les résidents non permanents et la migration interprovinciale pour lesquelles les méthodes utilisées peuvent être une source d'erreur plus importante. Mentionnons enfin que l'importance de l'erreur provenant de l'estimation des composantes peut varier suivant la province, le sexe et l'âge et que d'éventuelles erreurs portant sur certaines composantes (les naissances et l'émigration totale) peuvent affecter davantage un groupe d'âge ou un sexe. Les estimations intercensitaires sont entachées des mêmes erreurs que les estimations postcensitaires. À ces erreurs s'ajoutent celles provenant de la façon dont on a distribué les erreurs en fin de période, soit en fonction du temps écoulé depuis le recensement servant de point de départ.

Notes explicatives pour les tableaux

Tableau 1

Issues de la grossesse, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la femme

Sources des données : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Base de données sur les mortinaissances; Institut canadien d'information sur la santé, Base de données sur la morbidité hospitalière et Base de données sur les avortements thérapeutiques. La publication de Statistique Canada intitulée Santé périnatale : grossesses et taux, Canada, 1974-1993 (no 82-568-XPB au catalogue) est la source principale des données pour les années antérieures à 1994.

Le nombre total de grossesses est égal à la somme des naissances vivantes, des pertes foetales et des avortements provoqués.

Le nombre de naissances vivantes est fondé sur les enregistrements figurant dans la Base de données sur les naissances.

Les pertes foetales regroupent les cas de mortinaissance tirés de la Base de données sur les mortinaissances et les cas d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non précisés tirés de la Base de données sur la morbidité hospitalière.

Le nombre d'avortements provoqués est tiré de l'Enquête sur les avortements thérapeutiques qui fournit des renseignements sur les avortements pratiqués dans les hôpitaux et les cliniques du Canada, ainsi que sur les avortements obtenus par des résidentes du Canada dans certains états américains.

Pour le groupe « Tous les âges », les taux sont fondés sur la population de femmes de 15 à 49 ans. Le numérateur utilisé dans le calcul des taux est le nombre total d'événements (nombre de grossesses, de naissances vivantes, d'avortements provoqués ou de pertes foetales) survenus, quel que soit l'âge de la femme.

Les taux pour le groupe des « Moins de 20 ans » sont fondés sur la population de femmes de 14 à 19 ans. Les taux pour le groupe des « Moins de 15 ans » sont fondés sur la population de femmes de 14 ans. Les taux pour le groupe des « 40 ans et plus » sont fondés sur la population de femmes de 40 à 44 ans.

Le taux de grossesses correspond au nombre total de grossesses pour 1 000 femmes du groupe d'âge en question.

Le taux de naissances vivantes correspond au nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes du groupe d'âge en question. Le taux de naissances vivantes est également appelé taux de fécondité.

Le taux de pertes foetales correspond au nombre de pertes foetales (mortinaissances et hospitalisations liées à des avortements spontanés) pour 1 000 femmes du groupe d'âge en question.

Le taux d'avortements provoqués correspond au nombre d'avortements provoqués pour 1 000 femmes du groupe d'âge en question.

Le nombre d'hospitalisations liées à des d'avortements spontanés n'a commencé à être inclus dans le calcul du nombre de pertes foetales qu'à partir de 1994 pour les Territoires du Nord-Ouest et de 1995 pour le Territoire du Yukon. Auparavant, les pertes foetales pour ces territoires incluait uniquement les mortinaissances.

Pour 1999, les nombres et les taux pour le Nunavut et pour les Territoires du Nord-Ouest ont été regroupés. Bien que le Nunavut soit devenu un territoire à part entière le 1er avril 1999, les sources d'information (par exemple, la Base de données sur la morbidité hospitalière) utilisées pour produire les statistiques sur les grossesses ne contenaient pas toutes suffisamment d'information pour obtenir des données complètes et distinctes pour le Nunavut pour l'année civile 1999. Pour 2002, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclarations incomplètes.

Pour 2002 et 2003, les résidentes du Nunavut sont exclues en raison de déclarations incomplètes.

Pour 2002 et 2003, les cas hospitalisés d'avortements spontanés, d'avortements illégaux et d'avortements non spécifiés au Nunavut sont exclus en raison de déclarations incomplètes.

Source des dénombrements de population utilisés dans le calcul des taux : Statistique Canada, Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, données annuelles (CANSIM tableau 051-0001). Pour la période allant du 1er juillet 1974 à 1995, il s'agit des estimations intercensitaires révisées, pour la période allant de 1996 à 2000, des estimations intercensitaires finales, pour 2001 et 2002, des estimations postcensitaires finales; et pour 2003, des estimations postcensitaires mises à jour. Les estimations de la population sont mises à jour trimestriellement. Les dénombrements de la population de 2003 utilisés dans le tableau sur les issues de la grossesse ont été téléchargés le 1er février 2006.